

PN-ABT-695

1991 9 23 62



DECENTRALIZATION: FINANCE & MANAGEMENT PROJECT

---

Managed by  
**Associates in Rural Development, Inc.**

---

In collaboration with  
Syracuse University • Metropolitan Studies Program/Maxwell School of Citizenship & Public Affairs  
Indiana University • Workshop in Political Theory & Policy Analysis

Sponsored by  
Agency for International Development

---

**DONNEES RECUEILLIES SUR LA GOUVERNANCE LOCALE  
A MADAGASCAR : COMMUNAUTES DE LA  
MONTAGNE D'AMBRE**

Décembre 1994

à l'Intention de :  
USAID/Madagascar

Projet KEPEM  
(Knowledge/Effective Policies for Environmental Management)

Contrat N° DHR-5446-Z-00-7033-00  
*Decentralization : Finance and Management (DFM)*  
Associates in Rural Development  
Burlington, Vermont

Equipe de Recherches :

Nadia Rabesamala, Chef d'équipe  
Heriniaina Rakotoarisoa  
Faly Rasamison  
Rasolofonjatovo Justin Emmanuel

Superviseurs des Etudes :

Dr. Maminiana Razafindrabe  
James T. Thomson, Ph.D.

avec la participation de

Tovo Ndriananja (DEF)

## TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS .....	i
GLOSSAIRE .....	iii
PREFACE ET REMERCIEMENTS .....	iv
SOMMAIRE .....	v
I. INTRODUCTION ET OBJECTIFS DE L'ETUDE .....	1
II. SELECTION DES SITES ET METHODOLOGIES DE RECHERCHE .....	5
A. Sélection des sites .....	5
B. Composition de l'équipe .....	5
C. Méthodes de recherche .....	5
1. Collecte des données secondaires .....	5
2. Visites de courtoisie .....	5
3. Méthode accélérée de recherche participative (MARP) .....	6
4. Recherches thématiques approfondies--études de cas .....	6
5. Problèmes rencontrés .....	6
III. DESCRIPTIFS DES COMMUNAUTES ETUDIEES .....	7
A. Profils des communautés .....	7
1. Histoire .....	7
2. Géographie .....	10
3. Démographie .....	12
4. Structure socio-économique .....	16
5. Systèmes de production .....	17
B. Tenure des ressources naturelles renouvelables .....	37
1. Utilisations (par type de ressource) .....	37
2. Localisation .....	39
3. Abondance .....	40
4. Valeur .....	42
5. Appréciations sur les pratiques locales de gestion des ressources naturelles renouvelables .....	43
C. Organisation politique des communautés .....	48
1. La notion de communauté .....	48
2. Les institutions communautaires .....	48
3. Décisions communautaires .....	52
4. Actions collectives .....	53
5. Mobilisation des ressources communautaires .....	54
6. Mécanismes de résolution de conflits .....	58

IV. ETUDES DE CAS : TROIS CONFLITS SUR LA TENURE DES RESSOURCES . .	60
A. Premier cas : père contre fils . . . . .	60
1. Exposé des faits . . . . .	60
2. Analyse des faits . . . . .	61
3. Points de réflexion . . . . .	62
B. Deuxième cas : J. contre S. . . . .	63
1. Exposé des faits . . . . .	63
2. Analyse . . . . .	64
3. Appréciation . . . . .	64
C. Troisième cas : T. contre M. . . . .	65
1. Exposé des faits . . . . .	65
2. Analyse . . . . .	65
3. Appréciation . . . . .	66
D. Deux services d'utilité publique sélectionnés . . . . .	66
1. L'éducation primaire . . . . .	66
2. La sécurité publique à Anjavimihavana . . . . .	67

## Annexes

1. Localisation des sites d'étude de l'ARD
2. Effectifs de la population du *firaisana* de Mahavanona
3. Effectifs de la population du *fokontany* d'Anjavimihavana
4. Matrice historique de la communauté d'Antsatrana
5. Effectifs scolaires, *fokontany* d'Anjavimihavana (1991-92)
6. Matrice historique de la communauté d'Anjavimihavana
7. Carte du terroir d'Antsatrana
8. Carte du terroir d'Anjavimihavana
9. Calendrier saisonnier d'Anjavimihavana
10. Diagramme des moyens de subsistance d'Antsatrana
11. Diagramme des moyens de subsistance d'Anjavimihavana
12. Tableau récapitulatif des règles concernant les ressources naturelles renouvelables [RNR]
13. Transect Antsatrana-Anjavimihavana
14. Transect N-O (Anjavimihavana)
15. Matrice des ressources conçues par les femmes d'Antsatrana
16. Matrice des ressources d'Anjavimihavana
17. Diagramme des institutions d'Antsatrana
18. Exemple de *dina* ratifié (Antsatrana)
19. Diagramme des institutions d'Anjavimihavana
20. Tableau des institutions d'Anjavimihavana
21. Matrice des conflits de la communauté d'Anjavimihavana
22. Tableau des problèmes cités par la communauté d'Antsatrana
23. Tableau des problèmes cités par la communauté d'Anjavimihavana

## SIGLES ET ABREVIATIONS

ARD	Associates in Rural Development
APN	Agent de Protection de la Nature
CI	Conservation International
CLS	Comité Local de Sécurité
COMEX	Comité Exécutif
DFM	<i>Decentralization : Finance and Management</i> (Décentralisation : Finance et Gestion)
DEF	Direction des Eaux et Forêts (E&F)
FMG	Franc Malgache
GDM	Gouvernement de Madagascar
KEPEM	<i>Knowledge/Effective Policies for Environmental Management</i> (connaissances/politiques efficaces pour la gestion de l'environnement)
LTC	Land Tenure Center, University of Wisconsin
MARP	Méthode Accélérée de Recherche Participative (RRA en Anglais)
ONG	Organisation non Gouvernementale
PAE	Plan d'Action Environnementale
PCDI	Projet de Conservation et de Développement Intégrés
PCLS	Président du Comité Local de Sécurité
PPN	Produit de Première Nécessité
RAD	<i>Ray aman-dReny</i> ou aînés
RN	Route Nationale
RNI	Réserve Naturelle Intégrale

RNR	Ressources Naturelles Renouvelables
SAVEM	<i>Sustainable Approaches to Viable Environmental Management</i> (Approches durables pour une gestion viable de l'environnement)
SGR	Service du Génie Rural
SPEF	Service Provincial des Eaux et Forêts
SUP	Service d'Utilité Publique
USAID	<i>United States Agency for International Development</i> (Agence Américaine pour le Développement International)
WWF	<i>World Wildlife Fund</i> (Fonds Mondial pour la Nature)

## GLOSSAIRE

<b>local</b>	terme qui dénote ici les niveaux d'action collective et administratifs les plus bas.
<b>communauté</b>	ensemble des personnes vivant et/ou utilisant des ressources sur un terroir donné, qui reconnaissent une structure commune de prise de décisions et de résolution de conflits. Le terme malgache est <i>fokonolona</i> .
<i>fokonolona</i>	voir <i>communauté</i> .
<b>institutions internes</b>	ensemble de règles, parfois tacites, conçues au sein de et par une communauté.
<b>institutions externes</b>	ensemble de règles conçues à l'extérieur et non par la communauté elle-même.
<b>règles ou institutions locales</b>	<p>règles qui sont appliquées au niveau des communautés. Elles peuvent être uniquement internes tout comme elles peuvent comprendre des règles externes. Ces institutions sont</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>comprises</i> lorsque le but et l'utilité de l'institution sont connus par les membres de la communauté. La population recourt à ces institutions le cas échéant ;</li><li>• <i>acceptées</i> lorsque les règles sont suivies par la population, soit volontairement, soit involontairement (peur de répression ; passivité).</li></ul>
<b>abondance (ressources)</b>	définie selon la perception locale et les observations faites de l'extérieur (état de dégradation/non dégradation des ressources étudiées).

## PREFACE ET REMERCIEMENTS

Ce programme de recherches, d'une durée de quinze mois, a été financé par USAID/Madagascar par le biais du contrat N° DHR-5446-Z-00-7033-00 du Projet *Décentralisation : Finance et Gestion* [DFM] exécuté par Associates in Rural Development [ARD]. Les recherches ont porté sur les liens existant entre la gouvernance locale des ressources, l'efficacité des systèmes de gestion des ressources, et la conservation de la biodiversité des aires protégées de Madagascar. Conjointement une étude a été menée par une équipe de chercheurs du Land Tenure Center [LTC] de l'Université de Wisconsin (Madison, USA) sur les systèmes locaux de tenure des ressources naturelles.

L'équipe de recherches de l'ARD était composée de Nadia Rabesahala (chef d'équipe), Heriniaina Rakotoarisoa, Faly Rasamison (à Antsatrana), et Rasolofonjatovo Justin Emmanuel (chercheurs). Tovo Ndriananja de la Direction des Eaux et Forêts a accompagné l'équipe dans les deux sites. Enfin, James Thomson et Maminiaina Razafindrabe ont supervisé la recherche à partir des Etats-Unis et sur le terrain.

Cette équipe tient à remercier Spike Millington et Frédérique Rakotoarivelo de l'USAID-Madagascar pour leur assistance tout au long des travaux. L'accueil et l'assistance des membres du personnel du projet de conservation et de développement intégrés [PCDI] de la Montagne d'Ambre au sein duquel les études ont été menées, ont permis de mener le travail à bien ; l'interprète qui a accompagné l'équipe, Chantal Michel Voahangy Rakotomaharo, leur a énormément facilité la tâche. Enfin, sans l'hospitalité, la patience et la compréhension des communautés d'Antsatrana et d'Anjavimihavana, les recherches n'auraient pas abouti. Aussi l'équipe tient, tout particulièrement, à les assurer de toute leur gratitude.

## SOMMAIRE

A la demande de l'USAID/Madagascar, le bureau d'études Associates in Rural Development [ARD], conjointement avec le Land Tenure Center [LTC] de l'université de Wisconsin, a mené un programme d'études dans le cadre de la composante "faciliter les initiatives locales de gestion des ressources naturelles" du Programme KEPEM (Connaissances et politiques efficaces pour la gestion de l'environnement). Les recherches avaient pour objet de déterminer s'il existait une capacité locale de gestion des ressources naturelles, d'une part, et d'étudier le rapport entre les systèmes locaux de gouvernance et les systèmes étatiques, d'autre part.

Ainsi, l'équipe de ARD a effectué des recherches pendant une année auprès de huit *fokonolona* (communautés) résidant dans la périphérie de trois aires protégées. L'étude sur la gouvernance (gestion technique et politique) a porté sur deux secteurs : les ressources naturelles renouvelables [RNR] et les services d'utilité publique [SUP]. Des méthodes variées ont été utilisées pour mener la recherche, à savoir : la Méthode Accélérée de Recherche Participative [RRA] ; des entretiens individuels et en groupes ; enfin des sondages auprès de ménages.

Les résultats de la recherche ont mené aux constatations suivantes : (1) les systèmes de gouvernance<sup>1</sup> qui influencent le comportement des utilisateurs des ressources émanent de deux sources : les institutions internes et les institutions externes ; (2) les institutions internes sont en général mieux comprises et mieux acceptées par les communautés que les institutions externes ; (3) il existe une capacité locale de gestion, tel que cela se manifeste dans différents aspects de la vie communautaire ; (4) la recrudescence des conflits que les communautés ne parviennent plus à résoudre est le résultat, en grande partie, d'une compétition institutionnelle entre les instances communautaires et les instances externes, ce qui a diminué l'influence des institutions internes sur le comportement des utilisateurs ; enfin (5) la gestion des ressources est plus efficace lorsque les utilisateurs de ces ressources jouissent d'une autonomie locale de gestion.

Ces constatations ont mené l'équipe à formuler des recommandations tendant vers l'officialisation et le renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des structures participatives communautaires à travers la mise en place d'un cadre juridique adéquat.

Le présent rapport contient les résultats d'une grande partie des données recueillies dans la région de la Montagne d'Ambre, au nord de l'île, de juillet à septembre 1993.

---

<sup>1</sup>Le terme "gouvernance" se réfère à la façon dont le pouvoir est utilisé dans le processus de prise de décisions ; autrement dit : qui décide quoi par rapport à qui.

## I. INTRODUCTION ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

Depuis environ une décennie, le gouvernement de Madagascar [GDM] tente de faire face à un dilemme grave dans lequel l'équilibre entre développement économique et conservation de l'environnement se trouve bouleversé. Pour palier à cette crise de l'environnement et pour assurer la préservation de la biodiversité malgache, plusieurs efforts ont été entrepris, parmi lesquels figurent notamment les appuis étrangers aux projets de développement, d'une part, et de conservation, d'autre part. L'approche choisie par le GDM consiste à réconcilier les humains avec les ressources naturelles qu'ils utilisent à travers la mise en place de projets de conservation et de développement intégrés [PCDI].

La genèse des études dont les résultats sont présentés ici se trouve dans le Plan d'Action Environnementale [PAE] de Madagascar. Ce programme, certes ambitieux, vise à encourager la conservation de la diversité biologique et la gestion durable des ressources naturelles par des actions directes et indirectes variées. Le programme KEPEM, un des moyens de mise en oeuvre du PAE, vise au renforcement des capacités institutionnelles à plusieurs niveaux de la société malgache pour la conservation de la biodiversité. Des réformes politiques concernant la législation portant sur les ressources sont prévues dans le cadre de ce programme.

A travers le projet SAVEM, l'USAID-Madagascar finance les actions de conservation de la biodiversité dans plusieurs aires protégées (Montagne d'Ambre, Zahamena, Andohahela, Mantadia/Andasibe, Masoala, Ranomafana). Ces PCDI ont artificiellement réduit l'accès des usagers aux ressources naturelles comprises dans les aires protégées, posant ainsi des problèmes de survie des communautés installées dans les zones périphériques des aires protégées. Il fallait donc essayer de trouver le moyen de permettre aux habitants de changer leurs systèmes de production dans le sens de l'intensification pour qu'ils puissent vivre sur une base rétrécie de ressources renouvelables. Ces changements de systèmes de production supposent que des institutions existent et que ces institutions soient capables de modifier le comportement des usagers dans le sens désiré.

A la demande de l'USAID-Madagascar, le projet *Décentralisation : Finance et Gestion* [DFM] exécuté pour USAID/Washington par Associates in Rural Development [ARD] a conçu, avec le Land Tenure Center (Centre d'études de la tenure foncière [LTC]) de l'Université de Wisconsin, Madison, l'idée d'une composante "initiatives locales de gestion des ressources naturelles". Des études conjointes de la capacité locale de gestion politique ["local governance"] des ressources renouvelables et des services d'utilité publique, d'une part, et de la tenure des ressources renouvelables (terre et ressources associées), d'autre part, ont été entreprises. Le but des études était de fournir des renseignements devant étayer des recommandations pour le changement de politiques et de législation en matière de gestion des ressources naturelles.

L'USAID-Madagascar, conscient de l'interaction des deux études, a demandé à ARD et à LTC de collaborer dans leur exécution. Jamie Thomson et Peter Bloch, en très étroite collaboration avec les opérateurs (World Wildlife Fund [WWF], CARE, Conservation International [CI], le Projet Ranomafana, etc.), l'Association Nationale pour la Gestion des Aires Protégées [ANGAP], les agences concernées du Gouvernement de Madagascar (la Direction des Eaux et Forêts [DEF], Direction des Domaines et de la Réforme Agraire [DDRA], Ministère de l'Intérieur, et Office National de l'Environnement [ONE]), et l'USAID, ont élaboré le plan final des études.

L'hypothèse de base du programme de ces études est qu'il existe une **capacité locale non négligeable de gestion des ressources naturelles**. Néanmoins, cette capacité semble être affaiblie par la législation existante et par les actions de l'Etat malgache, et sujette à des incertitudes dues au manque de moyens pour la mise en application des réglementations.

Les deux enquêtes concernent :

- 1) la décentralisation des responsabilités pour la gestion des ressources et des services dits d'utilité publique ; et
- 2) la tenure des ressources naturelles (terre, forêts, eaux de surface), dont notamment la sécurité d'accès à ces ressources par les usagers des zones périphériques. Ce dernier thème est traité dans les rapports établis par LTC.

Qu'implique le thème de gestion politique des ressources et des services? Il soulève le problème fondamental de qui décide de la gestion des ressources et la fourniture des services (voir *Encadré 1*).

Décider dans ces domaines implique non seulement les décisions

**Le terme "gouvernance" se réfère à un ensemble de questions, qui se penchent sur la façon dont le pouvoir est utilisé dans le processus de prise de décisions ; d'élaboration et de mise en application de règles ; de résolution de litiges ; et d'évaluation du fonctionnement des institutions. Une étude sur la "gouvernance" a ainsi pour objet de déterminer :**

- **qui décide d'une action à entreprendre, en l'occurrence, par une instance de prise de décisions collectives ;**
- **ce qui va être entrepris ; et**
- **comment le projet en question doit être réalisé (modalités de financement et organisation).**

**La "gouvernance" comprend donc aussi bien un aspect politique (arrangements institutionnels) qu'un aspect technique (gestion des ressources).**

*Encadré 1*

concernant la façon de gérer ou fournir, mais aussi comment les frais et les bénéfices doivent être répartis.

Etant donné que le programme KEPEM a pour but d'améliorer la conservation de la biodiversité malgache, pourquoi l'équipe s'est-elle intéressée aux services aussi bien qu'aux ressources naturelles? Pour deux raisons :

- premièrement, il est probable que les capacités d'action collective dont une communauté (*fokonolona*) est capable se révèlent dans les deux secteurs - services aussi bien que ressources ;
- deuxièmement, la productivité des systèmes de production ne dépend pas seulement des facteurs internes, mais aussi des services d'utilité publique, tels l'éducation de base, la santé publique, l'entretien des routes, lesquels influent sur les capacités des communautés de se maintenir dans les terroirs de plus en plus réduits et d'améliorer leurs systèmes de production.

La recherche appliquée s'est concentrée sur trois ensembles de questions relatives :

- aux règles existantes, aux pratiques actuelles et aux changements requis pour ce qui concerne les droits d'accès et d'exploitation de la terre et des RNR associées ;
- à la gestion technique et politique locale ("gouvernance") ;
- aux les procédures de résolution de conflits au sujet des RNR.

L'approche adoptée par les deux partenaires a été de reconnaître que l'hypothèse de base, à savoir existence de capacités locales de gestion, est aussi idéologique que son alternative (l'Etat omnipotent et omniscient face à une population locale ignorante et incapable d'agir efficacement par elle-même). Il fallait donc "laisser parler la réalité" en effectuant des recherches approfondies sur le terrain. Les méthodes étaient ni classiques [ethnographique, socio-économique descriptive] ni superficielles [Méthode Accélérée de Recherche Participative -- MARP pure] mais plutôt : a) participatives, b) illustrées par des études de cas d'un intérêt particulier, mais c) ayant une rigueur permettant d'obtenir des résultats en toute confiance.

Chaque partenaire a constitué une équipe composée de quatre à six chercheurs, d'expériences et de formations variées incluant les sciences sociales et agronomiques. Il était prévu que chaque équipe ferait des études sur le terrain autour de quatre aires protégées suivies par le PAE et l'ANGAP où il existe un projet de conservation et de développement intégrés [PCDI], et dans deux ou trois sites (villages, *fokontany*, *fokonolona*) chacune. Les sites devaient être choisis en fonction de leur rapport avec l'aire protégée voisine, en consultation

avec les autorités locales et l'opérateur chargé d'exécuter le PCDI concerné. Les enquêtes ont duré trois semaines environ sur chaque site.

Le présent rapport reflète les résultats des enquêtes menées auprès de deux communautés installées dans la périphérie du Parc National de la Montagne d'Ambre de juillet à septembre 1993 par l'équipe de l'ARD. Il comprend quatre sections principales : l'introduction (Section I) ; les méthodologies de recherche (Section II) ; les descriptifs des communautés étudiées (Section III) ; et les études de cas sur la tenure des ressources naturelles et sur la fourniture des services d'utilité publique (Section IV).

## II. SELECTION DES SITES ET METHODOLOGIES DE RECHERCHE

### A. Sélection des sites

Le premier souci des équipes a été de trouver des sites qui n'avaient pas été préalablement enquêtés, surtout par le moyen de recherches participatives, ceci dans le but d'éviter la lassitude ou le biais des personnes interrogées. Il était également nécessaire de choisir un site de recherche permettant à l'équipe de se pencher sur les initiatives locales dans le domaine de gestion communautaire de ressources naturelles renouvelables (d'où le choix d'un site dans la périphérie proche du parc national, voir *Annexe 1*) et de services d'utilité publique (d'où le choix d'une communauté avec un système d'irrigation traditionnel, ou *lakan-drazana* et une école)<sup>2</sup>.

### B. Composition de l'équipe

Pour mener à bien l'étude sur la gouvernance, il a été formé une équipe pluridisciplinaire de quatre (cinq à Zahamena) membres dont les formations respectives incluaient les domaines :

- de l'agronomie avec spécialisation en socio-économie,
- de l'agroforesterie,
- du droit privé, et
- des sciences politiques.

### C. Méthodes de recherche

#### 1. *Collecte des données secondaires*

Les données secondaires recherchées et recueillies comprenaient des rapports d'être des, des notes sur les entretiens effectués, et des cartes. La collecte s'est faite à Antananarivo et en province.

#### 2. *Visites de courtoisie*

Des visites de courtoisie auprès de représentants de l'Etat (administration et services ministériels) et des notables des communautés visitées ont précédé les opérations.

---

<sup>2</sup>Après des entretiens avec le personnel du Service du Génie Rural d'Antsiranana ainsi qu'avec les responsables du *firaisana* de Mahavanona, les membres de l'équipe ont choisi le *fokontany* d'Anjavimihavana. A leur arrivée sur le site, ils ont constaté qu'il y avait deux *fokonolona* dans le *fokontany* en question : Antsatrana et Anjavimihavana. Cet état de choses les a décidés à étudier les deux communautés comme des sites séparés.

### **3. Méthode accélérée de recherche participative (MARP)**

Une fois sur le site d'étude, la recherche proprement dite a débuté en appliquant la MARP (qui s'est déroulée sur une période de quatre à sept jours). Des exercices en groupe ont été menés dès l'arrivée sur le terrain. D'autres exercices en groupes, du fait de leur nature plus délicate, se sont déroulés pendant la deuxième moitié de la dernière semaine de recherche. Dans la première période, des conversations informelles et des interviews semi-structurées [ISS] ont permis à l'équipe de s'imprégner rapidement des réalités locales. Chaque exercice a duré, en moyenne, deux à trois heures. L'équipe a effectué une analyse préliminaire au cours de la première semaine de collecte de données sur le terrain. Un échange d'informations s'est fait informellement mais quotidiennement entre les membres de l'équipe.

### **4. Recherches thématiques approfondies--études de cas**

Chaque membre de l'équipe, en fonction de sa spécialisation a mené des recherches thématiques approfondies, soit par entretiens individuels, soit avec des groupes d'informateurs, mais les échanges permanents des données recueillies ont conduit à l'élaboration de différents rapports, chacun étant le résultat d'une analyse commune. A l'issue de réunions entre membres de l'équipe, des points d'analyse ont été sélectionnés pour guider les entretiens qui ont conclu la collecte de données. L'équipe avait comme soucis principaux non seulement la continuité des thèmes d'étude de communauté en communauté mais aussi le respect des particularités de chaque site visité.

### **5. Problèmes rencontrés**

Antsatrana et Anjavimihavana étant les tout premiers sites d'études, un certain nombre de problèmes d'adaptation se sont fait ressentir au niveau de la mise en pratique des méthodes de recherche (maladresse, "gaffes", duplication, etc.) et de la dynamique du groupe. Néanmoins, la recherche s'est déroulée dans les conditions et les délais prévus et les résultats sont, pour la plupart, fiables.

### III. DESCRIPTIFS DES COMMUNAUTES ETUDIEES

#### A. Profils des communautés

##### 1. Histoire

###### *Antsatrana*

L'histoire du village d'Antsatrana et son nom remontent aux environs de 1920 et les premiers habitants étaient *Antemoro*. Des immigrants se sont installés dans le village, permettant ainsi à la population d'augmenter non seulement en nombre mais aussi dans sa composition ethnique. C'est ainsi que des familles *Merina* se sont installées, suivies de *Sakalava* et d'autres ethnies du sud (*Tantsimo*). Son nom vient du fait qu'il existait, paraît-il, un étang avec un énorme *satrana*, de la famille des palmiers.

Au départ l'élevage bovin constituait l'activité principale des habitants locaux. Avec la venue d'immigrants, l'agriculture s'est développée et les systèmes d'irrigation ainsi que les puits ont été construits par les villageois. La plupart des habitants étaient des immigrants passagers, et leur idée était de venir faire "fortune" et de liquider leurs biens (propriété et surplus agricoles) avant de retourner dans leur région d'origine. Cette mentalité d'immigrant existe toujours dans la communauté d'Antsatrana.

Les terrains étaient nombreux et faciles d'accès jusqu'au moment où le nombre d'habitants était tel que le besoin d'organiser le terroir s'est fait sentir. C'est vers les années 1930 que les premières divisions des terres ont été effectuées au sein de la communauté. Dès lors, le droit coutumier réglementa l'accès et aux terrains cultivables et à leur exploitation. Cette privatisation des ressources en terre a été renforcée par un cadastre mis en place au cours des années 1930 et depuis cette époque, certains individus jouissent de titres fonciers. Il existait alors un réseau traditionnel d'irrigation qui subsiste encore de nos jours.

La communauté d'Antsatrana a été particulièrement marquée par l'époque coloniale durant laquelle les villageois étaient astreints à des travaux communautaires (tels que les réparations de routes) et ont été forcés à se regrouper au sein du village. Les villageois appellent cette période dite d'"indigénat." C'est avec grand soulagement que la communauté a accueilli l'indépendance, bien que le système fiscal (impôt individuel) resta rigide au cours de la Première République (Tsiranana). Cet impôt s'élevait à 2.000 à 3.000 Francs par an, et la collecte se faisait entre les mois de janvier et juin, ce qui correspondait--et correspond toujours--à la période de soudure. La pression exercée sur la population les forçait à vendre une partie de leur cheptel bovin. Manquer à ses obligations fiscales signifiait l'emprisonnement ou le travail forcé. Mis à part les impôts, la vie dans le village était facile et ordonnée. Ce n'est qu'à l'époque du Général Ramanantsoa (1973) que les impôts individuels furent supprimés.

Deux époques bien distinctes ont marqué la période de la Deuxième République : une époque de crédibilité, suivie d'une époque de dépression. A partir de 1981, les défaillances du Gouvernement du Président Ratsiraka ont eu des répercussions sur la vie individuelle et communautaire. La communauté attribue l'éclatement de la société locale à des facteurs externes. En effet, la situation économique était telle que des tensions se sont créées au sein du village. Ceci s'est manifesté par un individualisme incompatible avec le concept de *firaisamonina* (union communautaire). Le sentiment actuel est que les circonstances politiques affectent directement la cohésion sociale et la bonne marche de la vie communautaire.

En 1984, la situation économique du village, déjà précaire, empira. Le cyclone Kamisy, en effet, détruisit toute l'infrastructure (routes, habitations, systèmes d'irrigation, etc.). Bien que l'Etat ait envoyé de l'aide (nourriture et vêtements), l'impact de cette aide n'a pu être ressenti du fait du népotisme local. Il a fallu trois ans pour que la communauté se remette du passage de Kamisy.

Il existait auparavant un temple à l'entrée du village (partie sud-est). Vers 1940, ce temple a été transféré au centre du village et sa toiture améliorée, par l'emploi de tôles achetées par la communauté. Cette toiture a été détruite par le cyclone Kamisy en 1984, mais les villageois sont toujours en possession des tôles et maintenant l'école sert de lieu de prière ; le pasteur vit toujours parmi les habitants d'Antsatrana.

L'école qui se trouve dans le village a été construite sur l'initiative du *fokonolona* d'Antsatrana. Auparavant, les enfants de ce village devaient se rendre à Anjavimihavana qui, à l'époque, était le chef-lieu du *fokontany*, et l'endroit où les cours étaient dispensés. La distance entre les deux villages et des conflits inter-villageois (l'instituteur d'Anjavy aurait été empoisonné) ont poussé la communauté d'Antsatrana à demander sa propre école à l'Etat. C'est sur l'initiative des femmes du village que des tôles ont été achetées. Ce sont maintenant les enfants d'Anjavy qui se déplacent à Antsatrana pour poursuivre leurs études primaires (voir section sur la construction de l'école d'Antsatrana en page 50).

Depuis la fin des années 1980, le seul problème qui persiste est celui des maladies bovines qui existent depuis les années 1960, d'où une certaine tendance de la communauté à croire que ce sont les colons qui les ont introduites (problème de pesticides).

### *Anjavimihavana*

Selon la tradition orale, Anjavimihavana, que l'on appelle communément Anjavy, était au début une région de pâturage où se rendaient les grands propriétaires bovins. Le fondateur du village, du nom de Iadan'i Patsa et originaire de Bokimena, dans la région de Majunga, était Sakalava (*Sakalavan'i Menabe*). Il s'installa à Anjavy après la Guerre d'Ambohimanarina. Il construisit le premier canal d'irrigation au début du XXème siècle et le tombeau de sa famille en 1918.

Trois autres individus marquèrent également l'histoire d'Anjavy : un dénommé Havonais, également présent pour faire pître ses troupeaux, fut le premier à planter des *zavy* pour créer un ombrage pour les zébus et pour fabriquer des cordes servant à attacher les animaux ; c'est cet individu qui donna le nom du village d'Anjavimihavana. Deux autres personnes, du nom de Tsifolahiny et Ivoasana ont donné le nom des deux collines qui se trouvent au nord et au sud, respectivement, du terroir actuel. Ivoasana habitait à Ambahivahikely (S-O). Le premier village d'Anjavy, appelé Antanambe, se situait à l'est du village actuel. Cet ancien village fut abandonné à la suite de migrations et de décès dans les années 1950 (peut-être en 1954). Il est actuellement couvert de manguiers. Le village d'Anjavy actuel était à l'époque occupé par des *Antemoro*. Au départ, la population était concentrée au village même, mais petit à petit, les villageois suivirent leurs champs dans la périphérie du village pour y former des hameaux. Actuellement, la concentration d'habitants est plus importante aux alentours qu'au centre-même du village.

Certains événements marquèrent l'histoire du village d'Anjavy. Dans les années 1910, des bandits (*dahalo*) brûlèrent une case et profitèrent de la mobilisation de la communauté, affairée à éteindre le feu, pour piller le village. A l'époque, il y avait environ 150 immigrants dans le village. A la suite de cet attentat contre la richesse de Iadanan'i Patsa, la communauté s'organisa pour que 40 hommes gardent le village, jours et nuits, pendant trois mois. L'histoire d'Anjavy fut également marquée par la période de l'Engagement, période pendant laquelle les habitants du village étaient livrés aux travaux d'intérêt général. Les travaux comprenaient la coupe du bois pour la fabrication de gîtes pour les Français à l'époque de la Guerre contre les Anglais. Les hommes forts du village étaient alors obligés de quitter Anjavy pour une durée indéterminée, certains accompagnés de leur famille s'ils avaient les moyens de subvenir à leurs besoins, d'autres seuls, laissant derrière eux femmes et vieillards. Il arrivait que certains hommes soient appelés à plusieurs occasions. La contestation était réprimée par l'emprisonnement et le Chef de Canton avait la charge de mobiliser les hommes "engagés". La période de l'Engagement dura quelques années, et à l'issue de cette période, les habitants du village, éparpillés par leurs obligations et leur désir d'échapper aux travaux d'intérêt général, revinrent vivre dans le village. Beaucoup de gens avaient péri à la suite de maladies, dont le *kajo miala*.

Le souvenir que les villageois gardent de la période de l'Engagement est quelque peu mitigé : ils se souviennent de la souffrance des gens. Entre autre, le pouvoir des chefs de famille avait été miné par les *vazaha*. Ils se souviennent aussi des impôts. Néanmoins, les mêmes villageois gardent des souvenirs positifs de l'époque : d'après eux, c'est au moment de l'Engagement qu'ils ont appris à domestiquer les zébus (?) et à réparer la route. Un autre bénéfice est l'introduction de l'éducation (certaines familles quittèrent le village pour permettre à leurs enfants de poursuivre des études à Joffre-Ville et à Diégo Suarez). Sous le régime colonial, la communauté était plus unie et la vie moins chère, et la production en riz nettement supérieure par rapport à l'époque actuelle (il n'était pas rare de produire 200 à 300 *daba* de riz avec cinq *daba* de semences).

C'est après l'arrivée des Anglais que les villageois ressentirent un net changement dans la mentalité des gens et une dégradation de leur environnement socio-économique. Le fait que les familles aient été séparées pendant l'Engagement et que les gens s'étaient dispersés dans les hameaux après la colonisation explique le changement des comportements, lequel affecta la cohésion sociale.

Une fois l'Indépendance obtenue, pendant la Première République, la vie était encore agréable car il y avait suffisamment d'eau pour produire, même si les impôts existaient encore. C'est au moment de la Deuxième République que les changements se firent de plus en plus sentir. En effet, les phénomènes observés par les villageois sont : la baisse de la pluviométrie ; la mauvaise production agricole ; l'augmentation du nombre d'habitants, le tout pour des raisons inconnues des villageois. C'est à partir de cette période que le coût de la vie monta (50 à 60 *ariary*--par rapport à quatre *ariary* à l'époque du Président Tsiranana--pour un *kapoaka* de riz ; 1.000 *ariary* pour un *daba*) ; que la corruption est apparue ; que la confiance a cessé de régner et que les "gens se sont transformés en animaux". Les *fady* qui dans le temps se respectaient sous peine de devoir faire un *joro* pour demander la protection des ancêtres, perdirent de leur influence sur le comportement des habitants du village.

## 2. Géographie

### *Terroir d'Antsatrana*

Le village d'Antsatrana se situe à 55 km au sud-ouest d'Antsiranana, et à 18 km à l'ouest de la Route Nationale (RN) 6 menant à Antananarivo. On y accède par une piste secondaire partant de la RN 6 qui passe par plusieurs petits villages et par le Mont Betsirebika, qui constitue la limite naturelle est du terroir. La piste aboutit dans le village, où se trouve la plupart des habitations.

La limite naturelle ouest n'est pas très clairement définie, quoique la Rivière Sandrambato semble constituer cette limite, d'après la description de l'environnement physique faite par les villageois. Au sud du village se trouvent les rivières de Bemarondro et Sahankazo, et au nord celle de Besokatra. Quelques hameaux sont dispersés dans un rayon d'environ 6 km, surtout nord, du village central. Ces hameaux font partie du village d'Antsatrana. A l'ouest du village se trouve la route qui mène vers le village d'Anjavimihavana, route qui aboutit sur la grande forêt de Bezavona, parfois aussi appelée Ambohitra.

L'infrastructure comprend notamment deux canaux d'irrigation principaux (deux ponts en terre), des sentiers qui relient les différents quartiers et les hameaux des alentours. L'école primaire se trouve en plein centre du village. Un des deux canaux d'irrigation principaux passe tout près de cette école et traverse la route principale pour arroser les rizières des alentours. Des arbres fruitiers constituent la végétation principale du village central. Des

champs de culture (riz et légumes) sont localisés dans le village, et surtout dans la périphérie. Tous les canaux d'irrigation sont tirés de la Rivière Sandrambato.

### *Terroir d'Anjavimihavana*

Les limites du terroir sont naturelles. Au nord, la rivière Sahakanzo sépare Anjavimihavana d'Antsatrana. Au nord-ouest, la rivière Antenananivo le sépare de Joffre-Ville. La forêt d'Analohara marque la limite sud-ouest. Au sud, la limite naturelle du Bongo Ivoasana sépare Anjavy du village d'Ambahivahikely. A l'est, une forêt de raphia sert de délimitation avec les villages d'Andrafiavivory et d'Andranotsisiamalona.

Quatre grands cours d'eau font partie du terroir. Les deux premiers, Sandrambato au nord et Andranotsisiamalona traversent le terroir. Antenananivo et Sahakanzo prennent leur source à l'intérieur du terroir. La forêt d'Analohara sépare le terroir du Parc National de la Montagne d'Ambre (Bezavona). Une forêt importante de raphia, à l'est du terroir, constitue une autre réserve de produits naturels. Des arbres fruitiers entourent les habitations aussi bien dans le village principal que dans les hameaux. La terre constitue la troisième grande catégorie de ressources naturelles.

Les habitations sont concentrées au nord, dans le centre, et au sud. On trouve également quelques habitations à l'est et au nord-ouest, du côté de Joffre-Ville. A l'ouest, on ne trouve aucune habitation. Certains points d'habitation sont plutôt des maisons isolées que des hameaux proprement dit (voir *Carte du Terroir* avec répartition des terrains de culture par type d'utilisation en *Annexe 8*).

La partie supérieure des pentes de collines est destinée aux cultures pluviales. Mais à cause de la pluviométrie aléatoire, ces pentes sont rarement mises en valeur. En outre, leur fertilité diminue au fil des années à cause des érosions superficielles par la pratique de feux de défrichage et de feux de brousse successifs. Des crevasses et ravins sont localisés dans les parties nord-ouest, nord et est du terroir. D'une vue générale, le terroir peut se diviser comme suit : (a) un tiers de terres incultes (terres incultivables et terres pas encore cultivées) ; (b) un tiers de terres en jachère (permanent et temporaire) ; et (c) un tiers de terres cultivées annuellement.

La plupart des terrains de culture annuelle se trouvent autour du village, de hameaux ou des maisons isolées, tandis que les cultures durables se trouvent aussi bien autour des habitations que sur les bas-de-pente ; la plantation des arbres fruitiers loin de l'habitation sert essentiellement à l'appropriation et délimitation provisoires d'un nouveau terrain.

L'infrastructure se compose de routes, de nombreux sentiers, de canaux d'irrigation, et de ponts dont un seul accessible aux véhicules, tels que les voitures et charrettes. Trois routes principales mènent vers le village d'Anjavy : la première vient d'Antsatrana ; la

seconde d'Andrafiavivory. Ces deux routes se rencontrent au nord du village. Une troisième grande route vient de Joffre-Ville. Les sentiers relient le village principales et les habitations des alentours ainsi que les champs de cultures. Il y a également deux points d'approvisionnement en eau (centre et sud) ainsi qu'un bâtiment public, le *tranom-pokonolona*, qui sert de bureau et de salle de réunion populaire, de gîte d'étape, et de lieu de prière.

### 3. Démographie

#### *Antsatrana*

Antsatrana est une communauté dont la population est composée de familles ayant entre elles des liens de parenté, d'une part, et quelques familles d'immigrés n'ayant aucun lien avec la grande famille d'autre part. Anjavy et Antsatrana réunis comptent 569 habitants d'après le recensement du 15 mars 1993 (voir *Annexe 3*). Le nombre de foyers à l'intérieur du village et dans les hameaux périphériques avec leurs occupants peut donner une idée approximative du nombre d'habitants à Antsatrana même.

#### Répartition

Le village d'Antsatrana comprend le village central et six hameaux dans la périphérie.

- au sud-ouest, deux frères vivent avec leur famille qui comprend trois générations, la famille d'Ambodivoanio. On y trouve sept foyers avec dix huit occupants. Toujours dans le sud-ouest, mais avec des habitations éloignées les unes des autres, se trouve une famille issue de trois soeurs. Là, il y a trois foyers avec quinze occupants. Il faut souligner que ces trois soeurs sont seules à diriger leur foyer.
- au nord-est, la famille Tsarasatroka vit dans un hameau constitué de quatre foyers avec environ un dizaine d'occupants. A Ambondrona, en haut de la vallée vit la famille Benitombo qui comprend trois foyers : celui du père et ceux de ses fils avec leur famille respective. Au total on y trouve une quinzaine d'occupants. A une hauteur plus élevée d'Amondrona vivent les soeurs Soamiary et Kalavita avec leurs enfants et petits enfants. Il y a là cinq foyers avec quinze occupants. Ici encore, il s'agit de familles dirigées par des femmes.
- au sud-est vit la famille Rakotondramaro composée du foyer du père et de celui de son fils. Le nombre d'occupants s'élève à sept personnes.

A l'intérieur du terroir sept quartiers constituent le village. A l'entrée du village, au nord-ouest se trouvent cinq foyers avec deux occupants de chaque. En allant un peu plus vers le sud, on rencontre deux foyers dont le premier a deux occupants et le second un seul

occupant. Au nord-est, à l'entrée du village, il y a trois foyers avec un total de six occupants, et deux foyers avec trois occupants chacun. En entrant toujours par le sud du village, on rencontre cinq foyers avec plusieurs occupants. Avant de franchir le pont qui mène vers le quartier de la famille de Renijao, il y a deux foyers avec quatre occupants. Le quartier de Renijao se trouvant au sud du canal d'irrigation principal est constitué de cinq foyer avec une quinzaine d'occupants. A droite de l'école se trouve la maison de l'instituteur et de sa femme. En franchissant le canal qui traverse et sépare le village en deux sections principales, il y a au sud-est une famille de quatre foyers avec une quinzaine d'occupants et au sud-ouest une famille de trois foyers avec une dizaine d'occupants.

Il est important de noter que la division physique du village d'Antsatrana est, selon quelques informateurs, purement arbitraire et n'a aucune relation avec l'union de la communauté.

Les habitants d'Antsatrana enterrent leurs morts en trois endroits : (1) ceux du village, au Bongon'i Betsirebika ; (2) ceux des hameaux d'Ambondrona, à Maikapango ou au-delà d'Anteninanivo ; enfin (3) ceux du sud sur une colline sans nom située au sud-ouest.

#### Composition ethnique

La population d'Antsatrana est composée de plusieurs ethnies réparties comme suit : 67% d'origine *merina* ; 22% *Antemoro* ; 11% d'autres ethnies, dont 7% de *Sakalava*, 2% de *Betsileo* et 2% de *Betsimisaraka*. Une personne dans le village est d'origine *Mahafaly*, bien que la communauté le surnomme *Antandroibe* (le vieil *Antandroy*). Les liens de parenté entre les membres de la grande famille se sont tissés en grande partie à travers les mariages. Si les *Merina* se sont unis avec toutes les autres ethnies, il faut remarquer que les *Betsimisaraka* et les *Antemoro* ne se marient pas entre eux et que les *Antakarana* préfèrent les alliances entre familles aux alliances pluri-ethniques.

#### *Anjavimihavana*

#### Historique du peuplement

Le premier occupant du terroir d'Anjavy était une famille Sakalava qui y fit l'asile à la suite de l'évasion pendant la guerre avec les Vazaha (étrangers) à Ambohimarina. La population semblait augmenter intensivement sous l'effet : (a) de l'accroissement démographique naturel élevé (le grand chef de famille avait remarié 6 fois) ; et (b) des migrations spontanées successives. Ces migrants venaient les uns des régions périphériques, les autres du sud (*Merina*, *Antemoro*, *Antandroy*, etc.).

Les habitations se multipliaient ainsi dans le temps. Les anciens villages du terroir sont : Tanambe, Tanambao, Maikapango, Morafeno et Matsabory.

Mais pendant l'engagement, la population dispersait en fuyant les travaux forcés institués par les colons. À partir de 15 ans ou même 10 ans, les hommes émigrent en se cachant dans les endroits reculés. Ce n'est qu'après l'engagement que les gens reviennent progressivement dans leur village. La majorité des habitants se regroupent dans le village central : Tanambe qui reste le seul village du terroir.

Après l'appropriation des terrains distants du village, certains villageois ont érigé des maisons isolées au milieu de leur superficie agricole pour réduire le temps et l'énergie de leur déplacement pour les travaux agricoles. Ces maisons isolées servaient auparavant d'une habitation temporaire pendant la campagne agricole. Les villageois retournent au village après la campagne (saison morte).

À l'issue de la multiplication des activités agricoles (cultures maraîchères, riziculture contre-saison, etc.), et du départ des colons qui avaient accaparé la partie nord du terroir, certaines familles commencent à s'installer définitivement dans ces maisons isolées et dans les anciennes propriétés coloniales. En outre, la pression démographique et la diminution de l'eau d'irrigation entraînent l'insuffisance des terrains cultivables autour du village. La dispersion devient de plus en plus intense.

#### **Caractéristiques démographiques**

- Distribution spatiale de la population : à la suite de l'extension des maisons isolées périphériques, dont certaines deviennent des hameaux, on y compte actuellement plus d'habitants et de foyers que dans le village. Suivant notre recensement (septembre 1993), sur environ 400 habitants du terroir, 140 habitent dans 36 foyers du village, 260 dans les hameaux et maisons isolées périphériques, repartis sur 65 foyers. La taille moyenne du ménage est 4. La répartition de la population périphérique est :

- au nord : 90 habitants repartis sur 21 foyers ;
- au nord-ouest : 55 habitants dans 15 foyers ;
- au sud-ouest : 30 habitants dans 9 foyers ;
- au sud : 61 habitants dans 15 foyers ;
- à l'est : 24 habitants repartis sur 5 foyers.

#### **Composition de la population**

- Répartition par sexe : dans le village principal, le nombre des femmes (76 âmes) est légèrement supérieur à celui des hommes (70 âmes) ; dans les habitations périphériques (faute d'information exhaustive, nous ne pouvions pas relever la répartition exacte sur les 2 hameaux), par interpolation, les hommes (57%) sont plus nombreux que les femmes (43%). La répartition générale par sexe est donc : 54% d'hommes et 46% de femmes.

- Population active : les gens entrent dans la vie active à la moyenne d'âge de 15 ans et ne cessent de travailler en plein temps qu'à partir de 60 ans environ. Les personnes actives (de 15 à 60 ans) représentent 39% de la population du village, 48% de la population périphérique, soit 45% de la population totale.
- Composition ethnique : les *Borizano (merina)* constituent la population majoritaire du terroir ; viennent ensuite les *Antemoro* et les *Sakalava* ; et enfin une minorité des autres groupes ethniques : *Betsileo, Anjoaty, Atandroy* et *Betsimisaraka*.

Les mariages entre différents groupe ethniques y sont courants, c'est pourquoi la plupart des habitants sont issus d'unions pluri-ethniques. Leur langue habituelle est le dialecte Antakarana composée avec le dialecte *Sakalava*.

#### Dynamique de la population

- L'émigration : depuis l'exiguïté des superficies cultivables, surtout sur les terrains familiaux, due à la pression démographique et à l'insuffisance de la ressource eau, plus de la moitié des villageois, surtout les jeunes émigrent et cherchent du travail à l'extérieur du terroir (dans les régions périphériques, à Diégo, à Ambilobe, etc.). Ceci explique le taux de la population active ci-dessus.
- L'immigration : les immigrants y sont venus spontanément par la suite d'une acquisition d'un terrain domaniale ou d'un terrain par achat, ou bien pour faire de métayage chez les grands propriétaires fonciers, ou encore à l'issue d'un mariage. Depuis 12 derniers mois, il y a sept nouveaux venus dans le terroir, soit 1,7% de la population.

Par rapport aux anciens immigrants qui deviennent *tompon-tany* (autochtones, propriétaire fonciers), les immigrants récents appelés *vahiny* ( venus depuis environ une dizaine d'année) représente à peu près 20% de la population totale.

- L'accroissement démographique : en tenant compte de l'effectif de la population du *fokontany* d'Anjavy (Anjavy et Antsatrana) qui compte 569 âmes en 1992, et supposons que la population du terroir d'Anjavy représente les deux tiers de cet effectif, c'est à dire 380 âmes, le taux d'accroissement démographique annuel serait donc 5%, dont :
  - 3,3% issu de l'accroissement naturel ;
  - 1,7% issu l'immigration.

#### 4. Structure socio-économique

##### Antsatrana

La communauté d'Antsatrana est composée d'une grande famille et de cinq familles d'immigrés liées par le *firaisa-monina*, ou union communautaire. Ces deux classes sociales constituent le *fokonolona*, que les notables du village--ou *Ray aman-dReny*--dirigent et contrôlent.

Sur le plan économique, selon quelques informateurs, on peut classer la population d'Antsatrana en quatre catégories principales : les riches, les moins riches, les moyennement pauvres, et les pauvres. Les critères de classification sont considérés comme étant :

- riches les individus possédant une centaine de têtes de zébus ; des terres d'une superficie de 50 hectares ou plus et dont la majeure partie est exploitée par des métayers. Ils possèdent également de maisons à Antsiranana (un de ces individus se démarque encore plus par le fait qu'il est propriétaire d'un poste de télévision qui marche sur batterie) ;
- moins riches les personnes possédant des bijoux, des terrains de 20 à 30 hectares, des canaux d'irrigation, et 20 à 40 têtes de zébus ;
- moyennement pauvres les individus qui ont deux à quatre têtes de zébus, et pas de terrain à cultiver ;
- les plus pauvres ceux qui n'ont pas de terrain à cultiver.

La distribution de ces catégories économiques est la suivante :

- quelques 29% sont considérés comme étant riches et moins riches;
- 25% comme moyennement pauvres ; et
- 46% comme étant pauvres.

Source : Enquêtes

Encadré 2

Parmi les pauvres, le tiers est constitué des jeunes, alors que les deux tiers (2/3) sont des *Ray aman-dReny*. Parmi les riches, les proportions sont les mêmes : les deux tiers sont des *Ray aman-dReny* et le tiers est composé de jeunes. Dans le cas des *Ray aman-dReny* pauvres, leur âge avancé, d'où la difficulté de cultiver, explique leur pauvreté. Certains de ces *Ray aman-dReny* auraient manqué de prévoyance dans le passé et en arrivent à demander de la nourriture au reste de la communauté pendant la période de soudure. Les jeunes pauvres, quant à eux, sont paresseux et non motivés pour l'agriculture. Ils se livrent souvent à des actes de

délinquance (vols et violence) du fait de leur pauvreté. Certains d'entre eux sont mariés, mais ne peuvent pas subvenir aux besoins de leur famille. Il est intéressant de noter que les bonnes terres ont leurs propriétaires, donc en disponibilité réduite pour certains jeunes, car ils sont exploités par des métayers, eux-mêmes faisant partie de la catégorie des jeunes.

## 5. *Systèmes de production*

### *Généralités*

La région étudiée se situe à une vingtaine de kilomètres à vol d'oiseau au sud d'Antsiranana. Elle se trouve dans la partie nord-est des terroirs avoisinants le parc national de la montagne d'Ambre. Antsatrana est un village d'immigrés venant de tous les régions de l'île. Des gens du sud y ont fait fortune par l'élevage, l'agriculture, ou même par la rentabilisation des canaux d'irrigation, et sont par la suite rentrés chez eux. D'autres y sont restés et avec de nouveaux venus, ont formé peu à peu les habitants permanents. Actuellement, plus de 55% (de 18 à 59 ans) sont réellement productifs pour les habitants d'Antsatrana et d'Anjavy.

La région fut connue, dans le temps, pour sa capacité de production rizicole. De nos jours, elle assure l'approvisionnement en légumes de la ville d'Antsiranana. Cependant, depuis la deuxième république, la production agricole est en baisse. L'agriculture est l'activité principale des habitants de la communauté.

### *Facteurs de production*

L'agriculture de la région est basée sur quatre principaux facteurs de production : (a) les ressources naturelles ; (b) la ressource humaine ; (c) les matériels et intrants agricoles ; et (d) les techniques de production.

#### **Les ressources naturelles**

- La terre :

Dans la région, on rencontre en général trois types de terrains selon une division altitudinale.

- dans les bas-fonds, un sol fertile, argileux, et à proportion humifère élevée : *Fondra, Baiboho*. Ce sol est d'une étendue restreinte mais peut-être aussi rencontré en bas de pente. On le distingue par sa couleur noirâtre ;
- en pente, le sol est de couleur rougeâtre à tendance latéritique/ferralitique. Les cultures y nécessitent une irrigation ou des précipitations ;

- une proportion non négligeable est inculte, caillouteuse ou rocheuse. On remarque aussi un début de *lavaka* (la partie supérieure du sol est dénudée et affaissée). Comment les paysans utilisent-ils cette ressource? Un terrain en jachère nécessite un défrichage des herbacées (*Kalabera*, *Fantaka*, *Hyparhennia rafia?*) à l'aide, soit d'une faucille, soit par le *garigary* (houe rotative à lame de fer). On rassemble les herbes et, ensuite, on laboure avec la charrue attelée et on pulvérise avec la herse. C'est un cas général pour une moyenne superficie. Ces travaux peuvent être faits avec la bêche ou des moyens traditionnels (piétinement des boeufs).

L'utilisation de la terre en agriculture dépend des trois critères qui sont liés étroitement, à savoir le relief, l'abondance de l'eau et la qualité du sol.

Autrefois, les terrains irrigables étaient abondants, les terrains de culture autour du village suffisaient la subsistance de la communauté. Depuis la diminution de la pluviométrie annuelle, une partie de la superficie agricole habituelle a été privée d'eau d'irrigation. Celle-ci contraint les paysans à défricher des nouveaux terrains de culture irrigables. L'intensité du défrichage est proportionnelle à (a) la diminution de la ressource hydrique et (b) l'accroissement démographique. Les cultures irriguées sont concentrées sur les bas-fonds, sur les terrasses et sur les pentes bénéficiant l'eau d'irrigation.

- **L'eau** sert à véhiculer les nutriments et à maintenir la turgescence des plantes. Elle conditionne le système de production et, dans le cas d'Antsatrana, peut être obtenue de deux manières, à savoir (a) la pluie (voir calendrier saisonnier en *Annexe 9*) et (b) l'irrigation par les canaux. Il faut remarquer que les ressources en eau ont tendance à diminuer et sont le centre des différents conflits rencontrés (foncier, social).

A Anjavimihavana, l'eau est la ressource la plus importante pour les paysans. Les cultivateurs utilisent ces eaux ruisselantes (eau de sources et eau de rivières) par captage avec des canaux d'irrigation. Les différentes sources d'eau du terroir sont :

- la pluie, qui influe sur toutes les autres ressources hydriques (l'eau des rivières et des sources), sur le début de la campagne agricole, la superficie à cultiver, ainsi que sur la production.<sup>3</sup>
- les rivières (Andranotsisiamalona, Sandrambato, Antenanano, Sahankazo) qui prennent leur source principale à la forêt et les sources supplémentaires aux vallées.

---

<sup>3</sup>A partir de 1950, la pluviométrie n'a cessé de diminuer ; cette année, encore, les paysans doivent faire face à une situation critique.

- les sources locales, qui sont relativement abondantes qui alimentent des cours d'eau permanents comme Kelimahavoky, Sahankazo, Zanakantenananivo.
- les sources ponctuelles où l'eau n'est abondante que durant la saison de pluies. Elles alimentent les cours d'eau temporaires comme Keliberano, Andamasinina, qui peuvent à leur tour alimenter chacun deux à cinq canaux d'irrigation pendant cette saison.

- **Les arbres**, ou le bois, constituent la matière première des matériels agricoles dont la plupart sont fabriqués localement (*garigary*).

- Enfin, la **végétation naturelle** a de multiples fonctions agricoles. La végétation spontanée qui pousse sur les terrains de culture sert de protection du sol contre l'érosion ; elle sert également à améliorer les propriétés physico-chimiques des sols pendant la mise en jachère ; c'est aussi un indicateur de fertilité du sol (voir section sur la tenure des ressources naturelles ci-dessous) ; elle sert de fumure (les plantes herbacées qui sont enfouies dans le sol pendant la façon culturale jouent le rôle d'engrais vert ; après incinération des espèces arbustives comme le *kalabera*, leur cendre apporte des éléments fertilisants).

#### La ressource humaine

La plupart du temps les paysans se consacrent à l'agriculture. D'après les données démographiques, la population active (entre 15 et 60 ans) ne représente que 45% de la population totale. Pour appuyer ces personnes actives, les enfants à l'âge de 8 ou 10 ans participent aux activités économiques. Les occupants des habitations isolées rencontrent un problème de main-d'oeuvre familiale. Ils appellent souvent des métayers. Dans les hameaux familiaux, ils peuvent recourir à l'entraide familiale.

L'institution des jours fady pendant lesquels les travaux agricoles sont interdits, réduit la productivité des paysans.

Les paysans ne travaillent donc leurs champs que quatre à cinq jours par semaine.

#### *Matériels de production*

##### Les matériels et intrants agricoles

- **Matériels d'attelage :**

Les matériels qui existent dans le terroir sont les charrues, les *garigary* (un sorte de houe rotative), les charrettes et les rama (genre de radeau en bois).

-- le *garigary* est facilement fabriqué avec des troncs d'arbres ordinaires et des fers en corners. Presque tous les exploitants en possèdent. C'est le matériel le plus utilisé à la riziculture, il accomplit les travaux des boeufs de piétinement qui sont devenus rares ces dernières années.

-- les charrettes et les charrues sont insuffisantes. L'achat de ces matériels sont presque impossible pour la plupart des paysans. Une charrue coûte 160.000 Fmg, une charrette 500.000 Fmg. En effet, les revenus monétaires procurés par les cultures potagères sont destinés à combler l'insuffisance de l'auto-consommation en riz, puis aux dépenses courantes : produits de première nécessité [PPN], besoins domestiques, etc. L'épargne est pratiquement nulle.

Les jours *fady* agricoles

- Le jour *fady* commun à la communauté est le mardi;
- En plus, chaque famille ou chaque individu a son propre jour *fady*, en général le jeudi, le lundi, ou le mercredi;
- Le dimanche est à la fois jour de repos et jour de marché hebdomadaire.

Source: Enquêtes

Encadré 3

L'emprunt intra-familial de ces matériels est une pratique courante pour résoudre ce problème de matériel. La location est rare.

• Modes d'accès aux matériels de transport :

Pour la charrue, la location se fait aux personnes extérieures à la famille, à raison de 10.000 Fmg le labour d'un hectare, et si avec boeufs de trait, le tarif s'élève à 20.000 Fmg l'hectare. La charrue est utilisée surtout aux cultures potagères et aux cultures pluviales. Son utilisation a commencé avec le lancement de la culture arachidière en 1960. Quant aux charrettes, elles sont réservées au transport des produits du propriétaire et sa proche famille, et seulement à l'intérieur du terroir. Le long voyage est pénible aux boeufs locaux qui, étant déjà insuffisants, sont employés intensivement aux travaux agricoles.

Pour l'évacuation de leurs produits, les villageois louent des charrettes à l'extérieur. Ce sont les charretiers d'Antsatrana qui viennent chaque semaine (tous les lundi soirs) pour transporter leurs produits, à raison de 1.500 Fmg le frais d'un sac (de 70 Kg en moyenne) entre Anjavy et Daraina. Une auto relie aussi Anjavy à la ville de Diégo tous les Mardi avec un tarif de 3.000 Fmg par sac et 3.000 Fmg par personne.

Certains villageois peuvent fabriquer les charrettes localement, mais les problèmes de matériaux (bois d'oeuvre de qualité) et financiers (pièces accessoires) en sont les obstacles. Le rama est attelé comme la charrette pour le transport intérieur des produits. Ils sont fabriqués localement et utilisés par ceux qui ne possèdent pas de charrette. Ils sont adaptés à l'état de la route et au relief accidenté de la région.

#### **Les intrants agricoles**

Dans le cas d'Antsatrana, les engrais et pesticides ne sont pas utilisés dans la région bien que connus par les paysans. Les prix ne sont pas à leur portée et il est très difficile d'en trouver. Le fumier de zébu est utilisé dans des cas spécifiques, tels que la culture de choux et de carottes. Les semences peuvent être achetées à Mahavanona ou à Daraina (petits pois, carottes ou riz) ; ou sélectionnées parmi les graines de la précédente récolte (maïs, riz) ; ou encore conservées sur terrain : une partie de la culture n'est pas récoltée et procure des graines (oignons, haricots verts).

Dans celui d'Anjavimihavana, les intrants agricoles sont font partie des facteur de production. Les semences sont en grande partie produites localement par reproduction des graines sur terrain de certains légumes (carottes, oignon, ail, tomates), par prélèvement de la récolte précédente (riz, maïs, haricots), ou encore par multiplication végétative (manioc, katy, letchis, bananes). Certaines semences sont achetées à Diégo ou à Joffre-Ville comme les semences de choux, poireaux, betteraves, carottes.

Bien que les semences soient de bonne qualité, certains gens essayent encore de les améliorer en cherchant des variétés plus performantes, surtout des variétés hâtives et résistantes à la sécheresse, l'eau étant la contrainte majeure des cultures.

Le fumier n'est utilisé que pour la culture de choux, poireaux et tomates. Les autres cultures se contentent de la décomposition des matières organiques dans le sol. Vue la fertilité relative des terrains agricoles, l'utilisation d'engrais chimiques n'est pas impérative pour les paysans.

Les insecticides sont chers et parfois inexistants au marché. Ils sont utilisés essentiellement pour les cultures potagères. Les villageois les achètent à Diégo ou aux marchands ambulants (*dalàla*) qui viennent occasionnellement au village. Par précaution, les gens en profitent pour les stocker en avance. Les insecticides les plus courants sont : (a) le "liquide" (de nom inconnu), qui coûte 15.000 Fmg le litre et (b) le DDT, qui coûte 500 Fmg la boîte de Nestlé, soit 2.000 Fmg le kilo.

#### **Les outils de production**

Les outils de production sont : pelle, bêche, coupe-coupe, faucille, pioche, baka (genre de fourche en bois), etc. Ils sont utilisés pour la confection, curage et entretien des canaux

d'irrigation, pour le semis/plantation, sarclage et arrosage des cultures, pour la coupe et autres activités.

Les boeufs sont à la fois matériel de production et force de travail les plus importantes pour les paysans. Mais leur, prix qui varie entre 300.000 et 500.000 Fmg, n'est pas à la portée de la plupart des paysans. Ils sont utilisés essentiellement pour (a) le travail du sol : attelage des *garigary*, charrues ; (b) le piétinement durant la récolte de paddy, pour les trier épis ; et (c) le transport des récoltes : attelage des charrettes et *rama*, transport au dos. Pendant les travaux culturels, le boeuf de trait bénéficie en général un jour de repos après une journée de travail de quatre à cinq heures.

Une minorité de la population seulement dispose un équipement complet. La majorité des paysans pratiquent un emprunt mutuel des matériels dans les grands travaux agricoles pour résoudre l'insuffisance respective de ces matériels (voir *Annexes 22 et 23* concernant les problèmes évoqués par les communautés). Cette pratique est plus courante au niveau familial.

#### **Le système de stockage**

Les produits agricoles sont rassemblés dans un grenier appelé *riha*. On y conserve aussi les semences et les matériels agricoles légers. Ce grenier est construit en hauteur sur pilotis pour une protection contre les insectes ou les rongeurs.

#### *Techniques de production*

- Le défrichement : pour le défrichement d'une parcelle agricole, on pratique le pare-feu en coupant au ras du sol les végétations au périmètre. Les canaux d'irrigation qui délimitent partiellement la parcelle constituent aussi un pare-feu.

Si une parcelle réservée aux cultures, surtout à la riziculture, n'était pas cultivée pour des raisons diverses, elle est mise à feu pour éviter ou limiter le développement du *kalabera*. L'objectif en est de faciliter le travail ultérieur du sol puisque le défrichement des *kalabera* nécessite de temps et d'efforts supplémentaires.

- La mise en jachère/l'assolement/la rotation culturale : La mise en repos des terrains agricoles est une pratique courante pour des raisons suivantes :
  - Faute de ressource hydrique, la superficie agricole n'est pas entièrement cultivée. Alors les gens profitent de reposer périodiquement les terrains en faisant l'assolement sur culture/jachère.
  - La mise en valeur successive d'un terrain peut entraîner sa dégradation par érosion éolienne et surtout érosion par les crues. Pour l'éviter, on laisse reposer

la terre après une ou deux années de culture pour éviter l'érosion superficielle, et pour retenir ou régénérer la propriété physico-chimique du sol par les végétations spontanées qui y poussent.

- Après une ou quelques années de mise en jachère, les terrains sont colonisés par des kalabera, des vero, des *angivin'alika* et autres mauvaises herbes. La végétation spontanée issue de la jachère servant de fumure naturelle, ces terrains sont prêts à recevoir différents types de cultures.

Dans le cas particulier des terrains à kalabera, le travail du sol avec *garigary*, donc à destination rizicole, est difficile à cause de leurs racines profondes. Ainsi la première année de défrichement est destinée aux cultures potagères ou aux cultures durables, dont la plantation de *katy*. Ce n'est qu'à partir de la deuxième fois de jachère qu'on pratique la riziculture.

Celui qui défriche un terrain de longue jachère (généralement couvert de *kalabera*) l'exploite exclusivement jusqu'à une nouvelle mise en jachère permanente. Outre la contrainte d'eau, la durée de la jachère dépend de la dimension de la superficie agricole de l'exploitant.

En général, ceux qui possèdent une superficie modeste pratiquent la rotation annuelle (un an de culture pour un an de jachère) ou bi-annuelle (deux ans de culture pour un ou deux ans de jachère) ; ceux qui possèdent une grande superficie pratiquent la rotation : un an de culture pour deux à six ans de jachère.

Les techniques culturales sont spécifiques à chaque spéculation (voir différents types de cultures). Dans le cas d'Antsatrana, le mode de plantation de riz est un mélange des procédés traditionnels et des nouvelles techniques. On voit :

- le semis direct, qui exige une importante consommation de semences et qui est moins productif (sans arrangement spatial). Quelques rizières et certains légumes (oignons, haricots, etc.) sont cultivés ainsi.
- le repiquage est une méthode plus performante pour le riz et pour certains légumes ;
- le semis en ligne, surtout pour les cultures sèches.

### *Modes de production*

Dans le cas d'Antsatrana, l'organisation des travaux agricoles se fait comme suit :

- Au niveau du ménage : le père de famille décide de ce qu'on va planter et où faire planter, selon les possibilités du ménage (disposition de terrains cultivables, semence et matériels agricoles). C'est lui-même qui assure les travaux de force et il bénéficie de l'assistance de sa femme et de ses enfants pour le semis, la récolte, et la garde des oiseaux nuisibles.
- Au niveau familial : une famille divisée en plusieurs ménages utilise les mêmes ressources, telles que les canaux d'irrigation et les terrains de culture. Le travail est alors commun.
- Au niveau de la communauté, une sorte d'entraide mutuelle se fait dans le village pour la riziculture (piétinement, repiquage, récolte). L'introduction de certaines techniques, telles que l'utilisation du *garigary* dans les années 1980, aurait tendance à rendre moins utile le travail en commun ; c'est une technique copiée sur celle utilisée par un paysan d'Antsakoabe. Avec ce matériel, le travail de piétinement d'une dizaine de boeufs et une dizaine de gens en une journée peut-être réalisé par deux boeufs et un seul paysan en trois jours. Mais des actions communautaires se font toujours pour des travaux plus ou moins grands, surtout le repiquage et la récolte du riz.

Le travail d'ensemble existe pour le curage et l'entretien des canaux (petites digues, dénuement) deux fois par an (avant et après la saison de riz, en novembre et en avril). De plus, d'un commun accord, les terrains rizières peuvent être travaillés ensemble. Dans ce cas, la récolte est divisée en parts égales entre participants à la tâche. Pour les cultures maraîchères, ou sèche aucune forme d'association n'a été observée.

- Le métayage est le mode de production le plus courant dans le terroir à l'issue de la structure socio-économique de la communauté, rencontré surtout dans les propriétés foncières familiales. Le métayage se pratique de différentes manières dans la région. Les différentes manifestations du métayage sont :

- la prestation du terrain et de la semence : droit aux deux tiers de la récolte ;
- la prestation du terrain seulement : droit à la moitié de la récolte quel que soit le type de culture ;
- pour un propriétaire de canal : permettre l'utilisation par autrui d'une part de son eau donne droit au tiers de la récolte si le propriétaire terrien n'a pas de

système d'irrigation. Pour l'irrigation, une certaine couche de la société est défavorisée, en particulier les jeunes et les récents immigrés n'appartenant pas aux grandes familles.

Les facteurs qui incitent les gens à pratiquer le métayage sont multiples. Quelques exemples en sont (a) la non disposition de canal d'irrigation ; (b) l'insuffisance ou absence de superficie irriguée ; (c) l'insuffisance ou absence de matériels de production ; et (d) la non disposition de semence.

Les deux premiers facteurs étant les plus contraignants, le métayage se pratique essentiellement à la riziculture irriguée. Autrefois pendant que l'eau était encore abondante, les gens pouvaient cultiver librement sur leur propre terrain en bénéficiant gratuitement l'eau des canaux d'autrui sans recourir au métayage.

Les deux formes de métayage pratiquées sont :

- le métayage à moitié : dont les apports du propriétaires sont : la terre munie de canal d'irrigation et les semences. ou tout simplement l'eau d'irrigation et les semences.
- le métayage au tiers : le propriétaire ne fournit que la terre munie de canal d'irrigation, ou simplement le canal. Cette forme de métayage ne concerne que l'agriculture.

Tous les travaux agricoles sont fournis par le métayer ; le propriétaire peut fournir des matériels agricoles dans le cas où le métayer n'en dispose pas.

On distingue ainsi deux types de métayers :

- les simples métayers qui font le métayage auprès de grands propriétaires fonciers extra-familiaux par la suite de l'insuffisance de la superficie irrigable individuelle ou familiale.
- les métayers familiaux : ce sont les descendants du propriétaire foncier qui font le métayage auprès de lui. Dans le système de production familial évolué, les descendants qui fournissent des semences peuvent contrôler entièrement leur propre exploitation. Seulement ils ont le devoir de donner une part de la production à titre de pension ou aide, au chef de famille propriétaire foncier.

Dans le cas de l'insuffisance du propre terrain irrigable, plusieurs paysans pratiquent à la fois l'exploitation directe sur leur propre terrain et le métayage auprès de grands propriétaires (à l'intérieur ou à l'extérieur du terroir).

A Anjavimihavana, deux modes de production prédominant, à savoir (a) le mode de faire-valoir direct et (b) le métayage.

#### **Le mode de faire-valoir direct**

La production est entièrement contrôlée par l'exploitant qui est souvent le chef de famille. Les membres de la famille nucléaire se chargent de toutes les opérations culturales. En cas de l'insuffisance de main-d'oeuvre intérieure, l'exploitant recourt à l'entraide qui est généralement familiale. Le salariat agricole n'existe pas dans la communauté.

La plupart des travaux agricoles sont individuels. Les travaux collectifs se limitent aux grands travaux tels que le curage des canaux familiaux, le travail du sol avec le *garigary*, le piétinement des récoltes de paddy, et la construction des greniers communs. Ces travaux collectifs s'exécutent essentiellement au niveau d'une famille lignagère concernent généralement les biens individuels et familiaux. Dans ces premiers cas, le travaux collectif est une forme d'entraide à laquelle le bénéficiaire du travaux se charge du repas et du boisson alcoolique pour les membres d'entraide.

#### *Spéculations agricoles*

##### **Cultures**

A Antsatrana, la distribution spatiale des cultures (voir *Transect en Annexe 13*) est fonction de la disponibilité en eau et des exigences de chaque culture, on rencontre :

- En bas fonds, la riziculture qui est la plus importante des activités agricoles. Les espèces fréquemment utilisées sont : *Bengalimirimo*, *Bengaly*, *Menakenjana*. L'insuffisance des pluies a amené à l'utilisation de nouvelles variétés adaptées à la situation : *Varim-bazaha*, *Telovolana*.

La riziculture nécessite une jachère de un an entre deux saisons de culture. Bien qu'il soit nécessaire pour le repos du sol, ce procédé est rarement observé vu l'insuffisance de terrains cultivables. Il arrive même qu'on enchaîne la culture de riz avec les cultures maraîchères tout de suite après la récolte. Une partie des bas-fonds ne peut-être cultivée car elle est submergée par l'eau durant la saison de pluies.

- En bas de pente et en pente : Suivant l'emplacement des canaux d'irrigation, on a surtout des légumes sauf de décembre à février, qui correspond à la période de grande crue. La durée de plantation varie de deux à quatre mois. Après le riz, les légumes constituent la principale culture de rente pour les paysans.

Le rendement en riz tourne autour de une tonne par hectare (un *daba* de paddy donne en moyenne 45 *daba* récoltés). Les récoltes en légumes sont étalées sur toute l'année, ce qui permet aux paysans de subvenir à leurs besoins quotidiens. Il y a même des cas où la riziculture est abandonnée au profit des cultures maraîchères, en particulier si un paysan manque de matériel agricole.

Les cultures rencontrées sont :

- les oignons (*tongolo be* et *raviny*), dont la récolte se fait au bout de quatre mois ;
- les haricots blancs ou rouges dont la récolte se fait au bout de trois mois ;
- les haricots verts qui se récoltent au bout de deux mois ;
- les petit-pois récoltés au bout de trois mois ;
- les choux et carottes : pendant trois à quatre mois d'hiver ;
- les concombres et citrouilles qui se trouvent aux alentours des terrains de cultures ; et
- les brèdes.

Encadré 4

La région a une certaine potentialité pour les cultures maraîchères de rente, comme le cornichon ou la pomme de terre. Jusqu'à maintenant le circuit commercial des produits agricoles est mal défini car laissé à l'entière initiative de chaque paysan.

Selon l'arrivée ou la fréquence des pluies, on a les cultures sèches comme le maïs, le manioc, l'arachide et même le riz.

- Au sommet de pentes les cultures sont rares. Ces espaces sont réservés au pâturage ou à la culture d'ananas et, dans de rares cas, au reboisement d'Eucalyptus. Nous verrons sur le croquis de ferme un exemple d'utilisation de son terroir par le paysan.

A Anjavimihavana, les différentes cultures pratiquées par les villageois sont (a) la riziculture, (b) les cultures potagères et l'horticulture, (c) les cultures sèches, (d) l'arboriculture, et (e) les cultures de rente.

La riziculture est l'activité agricole la plus importante pour les villageois du fait que le riz constitue la base de leur alimentation. Les principales zones rizicoles sont les parties nord et sud du terroir, et légèrement les parties nord-ouest et est. Il y a deux types de riziculture : riziculture pluviale et riziculture irriguée.

- Riz pluvial : cultivé sur des pentes non irrigables, sa culture dépend uniquement de l'eau de pluie. Les travaux spécifiques sont : (a) le défrichement des

herbes par brûlis ; (b) le labour avec la charrue et hersage ; et (c) le semis direct.

La culture du riz se fait rare à cause du risque résultant de la pluviométrie aléatoire. En effet, depuis 1950 où les pluies ont commencé à diminuer, la riziculture pluviale devient de plus en plus déficitaire.

- Riz irrigué : la riziculture submergée sur bas-fond étant très limitée, la plupart des rizières se trouvent sur des pentes qui sont irriguées quotidiennement. Les différentes étapes de travaux cultureux sont : (a) l'introduction de l'eau dans la parcelle pour l'humidifier ; (b) le hersage et enfouage des herbes avec le *garigary*. C'est une méthode traditionnelle évoluée du piétinement dans lequel le *garigary* attelé substitue les boeufs de piétinement de plus en plus rares. Ce travail du sol nécessite trois passages consécutifs (deux premiers passage pendant deux jours successifs et un troisième passage après une semaine pour l'enfouissement définitif des herbes) ; (c) le semis direct/repiquage après une ou deux semaines selon la vitesse de décomposition organique des herbes ainsi enfouies. Dans le cas du riz repiqué, le repiquage se fait 1 mois après un semis sur pépinière irriguée naturellement par les premières pluies, ou arrosée comme les légumes. Bien que ce mode de culture donne un meilleur rendement, la plupart de villageois ne s'habituent pas encore aux travaux de repiquage. Ce sont les exploitants ayant une superficie rizicole restreinte qui pratiquent cette méthode ; (d) l'arrosage : à part la riziculture submergée, les cultures bénéficient d'une irrigation périodique à l'aide des canaux d'irrigation. La fréquence d'arrosage varie en fonction du débit d'eau dans le canal. Le flétrissement des cultures est le résultat de l'insuffisance d'eau d'irrigation à la suite du tarissement imprévisible des canaux avant la fin du cycle végétatif, ou encore la négligence d'arrosage ; (e) l'entretien et surveillance hebdomadaires des canaux d'irrigation ; et (f) la récolte qui comprend la coupe, avec faucilles, et le piétinement avec des boeufs pour séparer les grains avec les épis. Les pertes en paddy dans la pratique du piétinement des récoltes sont évaluées à 1 ou 2 daba par hectare, soit 28 à 56 kilos par hectare. Certains gens récupèrent ces pertes sur récolte pour faire du *koba* ; enfin (g) la surveillance nocturne de la récolte (contre les voleurs) si elle n'est pas encore transportée le même jour ; la dernière étape est (h) transport et stockage dans le Ria (grenier).

### **L'arboriculture (arbres fruitiers)**

Elle est concentrée dans le village ou autour des hameaux environnants (Antsatrana). A part les bananiers que l'on plante encore, la plupart sont de vieux arbres qui se régénèrent naturellement. On les rencontre aussi le long des cours d'eau ou isolément dans les pâturages. Les arbres fréquemment rencontrés sont les manguiers, litchis, jacquiers, avocatiers, et les orangers. A part ces arbres fruitiers, il y a des kapokiers (*pamba*), des albizzia (*bonara*), des *atafana* (voir jardin de case pour un exemple d'emplacement dans un hameau).

A Anjavimihavana, les arbres fruitiers se trouvent (1) autour du village et des hameaux ; (2) sur les bas de pente ; (3) sur les limites des terrains de culture où ils servent à la délimitation de la propriété. Les uns poussent et se multiplient naturellement, tels que les manguiers, les jacquiers, les orangers et certains avocatiers. Les autres sont plantés tels que les litchis, les bananiers, les avocatiers.

### **Les cultures potagères**

Pratiquées par les villageois depuis une trentaine d'années, les cultures potagères servaient au début à la consommation familiale. A l'époque elles étaient encore facultatives. Mais dû à l'insuffisance de la production agricole, elles deviennent actuellement des cultures d'appoint, et principales sources de revenu monétaire pour la plupart des paysans.

Le revenu monétaire procuré par ces cultures sert essentiellement à l'approvisionnement en PPN du ménage, dont le riz ; elles semblent être jusqu'à maintenant la seule alternative pour résoudre le problème crucial du riz.

Par ordre d'importance, les différents légumes cultivés sont : les carottes et choux qui ont un cycle de production de quatre mois, les haricots (trois mois), les oignons, l'ail, les tomates (4 à 5 mois), les haricots verts, les brèdes (deux mois), les petits pois (trois mois), les poireaux, les pommes de terre (quatre à cinq mois), les aubergines, et les concombres.

### **Les cultures vivrières pluviales**

Ce sont les cultures de maïs, de manioc et de patate douce. Elles sont destinées essentiellement à l'autoconsommation familiale. Mais certains exploitants pratiquent la culture extensive de patate douce qui procure un revenu monétaire non négligeable. Il y en a deux saisons de culture : l'une commence à la fin de saison de pluie (en avril), l'autre au mois de juillet s'appuyant sur la précipitation hivernale pour la croissance végétative des plants. Les produits sont commercialisés à Diégo.

Le manioc peut rester durant deux ans sur une parcelle ; la récolte qui peut commencer à partir de huitième mois de culture se fait progressivement en fonction de la consommation familiale. Le manioc et le maïs sont en grande partie consommés à l'état frais qui, avec la

patate douce et les bananes, servent de compléments ou de substitution de riz pendant la période de soudure.

#### Les cultures de rente

Introduite depuis longtemps, la plantation de *katy* avait progressé auparavant très lentement, mais elle commence actuellement à gagner du terrain. La plupart des jeunes exploitants possèdent une parcelle de *katy*. La partie ouest du terroir d'Anjavimihavana en est la principale zone productrice. Etant une plante pérenne, elle y joue le même rôle des arbres fruitiers dans le mode d'appropriation d'un terrain quelconque. La production consiste à procurer du revenu monétaire non négligeable, et à satisfaire le besoin du propriétaire en ces produits (drogues légères).

#### Cas d'un jeune planteur de *katy*:

Sur quelques 80 pieds de *katy*, il vend trois à neuf paquets par semaine selon la saison et il consomme un paquet par jour, soit sept paquets par semaine.

Après 18 mois de plantation des boutures, le *katy* atteint une hauteur optimale où on commence à récolter les feuilles périodiquement, le cycle du développement des bourgeons en feuilles exploitables dure en général 15 jours.

Encadré 5

#### L'horticulture

C'est une spéculation dérivée des cultures potagères. Etant une source de revenu monétaire d'appoint, les produits sont destinés entièrement à la commercialisation. Elle se trouve essentiellement dans les jardins potagers, et parfois dans la cour des cases. Avec un cycle moyen de végétation de quatre mois, les plantes à fleurs sont cultivées au mois de juillet pour être vendues à la fin octobre ou au 1er novembre. Les principales espèces cultivées sont les marguerites, les "immortelles", les *sangan'akoholahy*. Les travaux et techniques culturaux sont identiques à ceux des légumes : semis sur pépinière, repiquage en ligne avec un espacement de 20 à 25 cm, arrosage périodique, etc.

#### L'élevage

- Bovin : c'était autrefois la forme de thésaurisation pratiquée par les paysans et le nombre de têtes pouvait dépasser la cinquantaine. De nos jours, les revenus ne permettent plus l'achat de zébus, ce qui explique, en plus des maladies et autres problèmes tels que les vols et la nécessité de vendre, le nombre parfois décroissant du cheptel bovin.

Les paysans se servent plutôt des zébus comme outils de production pour la traction des matériels agricoles et le piétinement des rizières. On les laisse pâturer en semi-liberté

pour ensuite les ramener au village où ils passent la nuit. Des rumeurs affirment que la plupart des boeufs pâturent librement dans la forêt d'Ambre.

C'est une activité privilégiée dans le terroir d'Anjavimihavana bien que tout le monde ne peut pas en faire. Les boeufs sont à la fois matériels et forces de travail, et signes de richesse.

Il n'y a actuellement plus que quatre grands propriétaires de cheptel bovin de 30 à 40 boeufs chacun, habitant dans la partie nord du terroir. En général, un tiers des foyers possèdent leurs propres boeufs avec cinq à six têtes par foyer, en moyenne. Les autres empruntent de boeufs sous contrat (élevage de boeufs en contre-partie de leur utilisation pour les travaux culturaux. Le contrat est renouvelé, en général, tous les deux ans et peut durer entre un et dix ans selon l'âge de la bête (la décision est unilatéralement celle du propriétaire). Souvent, les propriétaires de boeufs sont des membres de famille qui habitent en ville ou dans d'autres terroirs.

Les forêts secondaires, dont Analahara étaient l'ancien lieu de pâturage apprécié par les éleveurs. Les principaux fourrages y étaient les feuilles tombées des hasina et les belohalika. Les lieux de pâturage actuels sont Sorobe et Bezavona. Les cultivateurs environnants font des clôtures de leur terrain agricole pour protéger leurs cultures. Depuis que Bezavona constitue une zone d'extension des cultures de la population locale, les éleveurs rencontrent un problème de pâturage. L'extension a été intensifiée depuis trois ans ; et aux prochaines campagnes agricoles, le terrain de pâturage réduira jusqu'à 30 à 20 hectares (les terrains réservés aux cultures, même si ils sont cultivés très partiellement, atteignent actuellement une centaine d'hectares). Cette situation implique les éleveurs à se reconvertir définitivement à l'agriculture en délimitant aussi leurs nouveaux terrains de culture.

Les champs de cultures servent de pâturage saisonnier pendant la saison sèche. Mais étant donnée la dispersion des cultures potagères sur une partie de chaque propriété, l'éleveur doit y garder ou attacher ses boeufs.

L'abattage de boeufs au sein du terroir est occasionnel (il ne se fait que pendant les fêtes ou si le bétail est atteint d'une maladie). La vente en est rare et elle ne se fait qu'en cas de

Autrefois, il y avait des milliers de zébus dans le terroir, et un foyer possédait au moins 10 têtes. Mais depuis l'Indépendance, le nombre de zébus ne cesse de diminuer, et ce jusqu'à présent. Les raisons citées par les paysans sont :

- les maladies mortelles--*kipô* (depuis 1961), *malasia*, charbon, etc.
- les vols de boeufs qui existe depuis longtemps;
- inflation répercutant sur le prix du zébu et des produits vétérinaires;
- ventes pour répondre aux besoins monétaires accrus;
- insuffisance de fourrage naturel à cause de la diminution de la superficie de pâturage.

Source : enquêtes

Encadré 6

besoin monétaires occasionnels (en cas de maladie grave, impôt sur revenu élevé, situation critique en période de soudure). Le prix d'un zébu adulte varie entre 350.000 et 500.000 Fmg. A la place de la vente, le troc y est la pratique courante : les marchands ambulants viennent échanger deux jeunes boeufs contre un boeuf castré avec les habitants. Ces derniers ont l'intérêt de reformer et de multiplier leur cheptel.

- Autres élevages : La volaille est élevée dans des basse-cours traditionnelles et laissées en liberté dans les hameaux. On trouve des coqs, des oies, des poules, et des canards. Dans une région musulmane, l'élevage porcine est pour le moment restreint. Le bétail manque de provende et est assez maigre quoique leurs aliments soient nombreux et variés (manioc, citrouille, son).

Dans le cas d'Anjavimihavana, ce sont de petits élevages de volailles et de lapin qui sont pratiqués près des cases d'habitation. Le mode d'élevage est semi-extensif pour lequel les bêtes se contentent des sous-produits agricoles et des insectes durant la journée ; elles sont gardées dans une case bien fermée pour être protégées contre les attaques des divers prédateurs (*fosa, kary, jabady*). Les produits sont pour la plupart consommés sur place. La vente est rare et ne se fait généralement qu'en fin d'année. Les produits sont écoulés localement, à l'exception de ceux d'un ménage qui ont des clients réguliers pour la volaille (une cinquantaine) toutes les fins d'années. Le prix d'un poulet s'élève à 5.000 Fmg, la poule à 8.000 Fmg, et le coq à 10.000 Fmg.

L'élevage de lapins est profitable du point de vue alimentation (sous-produits des carottes, choux, herbes abondantes) mais les villageois ne s'y habituent pas vraiment.

### *Production et commercialisation des produits agricoles*

#### **Le riz**

La dimension des rizières cultivées, la densité du semis, et le rendement de la production sont étroitement liés aux ressources hydriques. L'intensité de la pluie influant sur la quantité et le débit d'eau qui circule dans les canaux d'irrigation, la dimension des rizières à cultiver dépend de l'abondance de l'eau des canaux après les premiers jours de pluie. Les paysans déterminent par simple observation la quantité et ils évaluent le débit d'eau à l'oeil nu : (a) si l'eau est abondante, la taille moyenne de la superficie cultivée s'élève à trois à cinq hectares ; (b) si l'eau est insuffisante, la taille moyenne par ménage est limitée à un ou deux hectares.

Concernant la densité de semis, (a) si l'eau est suffisamment abondante, et la terre fertile, trois à quatre *daba* par hectare de semence suffisent pour le semis direct), et un à deux *daba* pour le riz repiqué ; (b) si l'eau est insuffisante, cinq à sept *daba* par hectare de semence pour le semis direct, et deux à trois *daba* pour le riz repiqué.

Le rendement varie suivant : (a) l'abondance des ressources hydriques au cours du cycle végétatif de la culture ; (b) le mode de culture (semis direct ou repiquage) ; (c) la qualité du sol ; et (d) la variété cultivée.

Les deux premiers facteurs sont les plus déterminants. En effet, si la campagne est bonne, le riz semis direct produit 70 à 100 *daba* par hectare, tandis que le riz repiqué 120 à 200 *daba* par hectare ; en cas de mauvaise campagne (comme celle de cette année), le rendement du riz semis direct est réduit à 30-50 *daba* par hectare, celui du riz repiqué à 50 à 80 *daba* par hectare ; dans des situations critiques, même les semences ne sont pas récupérées.

Cas de culture de la variété R.8 sur une superficie d'un demi hectare :

- Lieu de culture: pente irriguée.
- Mode de culture: riz repiqué.
- Quantité de semence: 5 Kg, soit 10 Kg/Ha.
- Entretien: bien irrigué.
- Récolte: 125 *daba*.
- Le rendement serait donc 250 *daba* à l'hectare ou 3,5 tonnes à l'hectare.

Source : Enquête (informateur: l'exploitant)

Encadré 7

Le rendement moyen de la riziculture contre-saison, avec 4 *daba* de semences (semis direct), est 100 *daba*. Ces rendements concernent le *Bengaly morimo* et le *Kirmine*, les deux variétés de cycle de quatre mois, qui sont du reste les plus cultivées dans la région. Deux autres variétés y sont en cours d'essai : le R.8 ou *botramanitra* ayant un cycle de trois mois, et le *fotsiavary* de cycle de cinq mois.

Après le prélèvement de la récolte pour la consommation annuelle et les semences de la campagne suivante, seule une petite partie reste à commercialiser. La vente se fait en

général à l'intérieur du terroir, et rarement à l'extérieur.

Auparavant, le prix d'un *daba* de paddy était de 3.000 Fmg en période de récolte, et 5.000 à 7.000 Fmg en période de soudure. A la suite de la mauvaise campagne de cette année, un *daba* de paddy s'achète 5.000 Fmg dès la récolte, il s'élèvera vraisemblablement à 8.000 ou même 10.000 Fmg à la prochaine période de soudure, selon les prévisions des villageois. Un *kapoaka* de riz coûte actuellement 250 Fmg.

Pour la plupart des villageois, la production rizicole ne satisfait même plus la consommation familiale. C'est ainsi qu'ils recourent essentiellement aux cultures potagères dont, normalement, la vente permet l'achat du riz supplémentaire pour combler le déficit de la production familiale.

#### Les légumes

La taille moyenne de superficie cultivée en période sèche se situe autour de 0.5 hectare par ménage, dont cinq à 30 ares par type de légume ; chaque exploitant cultive en général trois ou quatre types de légumes/saison, et peut faire deux à trois saisons de culture en pratiquant

une rotation culturale à l'intérieur du jardin potager. Les produits sont transportés et vendus en gros à la ville de Diégo. Certains collecteurs viennent les acheter (surtout l'ail) surtout quand ils sont rares et chers au marché.

Le rendement est meilleur pendant la saison sèche, mais la culture n'est pas assez rentable pour les paysans à cause : (1) des bas prix dûs à l'abondance de l'offre ; (2) du coût de transport élevé : le frais d'un sac de 70 à 80 Kg de légumes s'élève à 2.500 Fmg s'il est transporté par charrette jusqu'à la route goudronnée et 3.000 Fmg en sus si de à il est directement transporté par auto sur le marché de Diégo. En saison de pluie, le prix est bon, mais le rendement diminue à cause de l'intensité de la pluie. En outre, le mauvais état de la route rend difficile l'écoulement des produits agricoles pendant cette période.

**Produits de l'horticulture et de l'arboriculture**

Seule une minorité de villageois pratique ce genre de culture. Les produits étant destinés à la fête des morts, la vente est ponctuelle du 30 octobre au 2 novembre. Les villageois les vendent en gros aux spéculateurs à Diégo, à raison de 250 à 500 Fmg le bouquet de fleurs selon leur abondance aux marchés. Un bouquet de fleurs est constitué par 4 pieds de plants. Ces spéculateurs (*mpamerika*) les vendent en détail à 100% de bénéfice au minimum. Les clients occasionnels (visiteurs) qui viennent acheter sur place les fleurs sont très rares.

Les fruits de ces espèces plantées sont en grande partie commercialisés et procurent un revenu monétaire supplémentaire pour les villageois. Ils sont vendus en gros à Diégo, à raison de 250 à 500 Fmg le kilo de letchis, 100 à 150 Fmg par kilo d'avocats, 750 à 1.000 Fmg le gros régime de bananes (de 10 à 30 Kg).

Pour les autres arbres fruitiers, leurs fruits sont consommés localement. Leur écoulement au marché n'est pas rentable à cause (a) de leur moindre valeur commerciale due à leur abondance sur les marchés pendant leur saison ; (b) du mauvais état de la route pendant la saison des pluies entraînant leur périssage (cas des mangues, letchis). Ils servent essentiellement de "casse-croûte" (petit déjeuner) surtout pendant la période de soudure.

**Prix de quelques légumes :**

Types	Prix de gros (fmg/kg)	
	Saison sèche	Pluies
Carottes	250 à 500	1000
Choux	200-500	1000
Oignons	200-400	1000
Ail	1000	2000-2500
Tomates	1000	1500
Haricots blancs	500 (gousses)	200-250/kpk
Haricots verts	600-700	1000-1300
Poireaux	1000	1000

*Source:* Enquête

Encadré 8

### Cultures de rente--le *katy*, le café, les bananes

Les jeunes feuilles étant les plus appréciées par les consommateurs, la récolte des épis se fait toutes les semaines en procédant à une rotation de coupe entre les plants ou sur un même plant. La production de feuilles est proportionnelle à l'abondance des précipitations : elle augmente pendant et un mois après la saison de pluies (février-mars-avril) et de précipitations hivernales (juillet-août-septembre). Leur prix suit la loi de l'offre et de la demande : (1) pendant ces périodes ci-dessus où la production est abondante, le paquet se vend sur le marché à 1.500 Fmg ; (2) pendant les périodes sèches, le prix s'élève à 8.000 Fmg le paquet. Un paquet de feuilles de *katy* est récolté sur trois pieds de *katy* de un mètre de hauteur, ou sur un pied de *katy* de deux mètres.

La production de café et de canne à sucre est très faible et se fait d'une manière traditionnelle. Elles n'attirent pas l'intention des villageois étant donné qu'une minorité seulement boit du café, et il n'y a pas de transformation de canne à sucre (en sucre ou en alcool) dans le terroir. Les produits sont destinés à la consommation.

### Problèmes

Quelques problèmes relatifs aux systèmes étudiés méritent d'être signalés. En effet l'eau et la pluie conditionnent la production. Or, une baisse importante de la ressource en eau a été observée surtout cette année. Il paraît nécessaire d'envisager la mise en place d'un appui technique au système d'irrigation traditionnel, mais ce à partir d'un seuil de superficie cultivée (ceci pour aboutir à une amélioration de la prise d'eau, et de l'exploitation de la source et à une détermination des pertes). De plus, on constate :

- un problème au niveau des intrants agricoles (engrais et pesticides) car les insectes nuisibles ravagent les cultures (choux, riz.) : le prix des intrants est très élevé alors que leur utilisation n'est pas toujours maîtrisée par les paysans.
- la recrudescence des conflits fonciers ou concernant l'eau et les canaux d'irrigation affectant la motivation et la productivité du système.
- que le prix des matériels agricoles n'est pas abordable pour un paysan. Par exemple, une charrue coûte plus de 150.000 Fmg alors que le revenu moyen est nettement inférieur.
- que la route est très mauvaise et affecte la commercialisation des produits agricoles : le paysan est souvent déficitaire dans ses opérations. En effet, les prix de transport pratiqués sont les suivants : l'acheminement d'un sac de 50 à 60 kg coûte 2.500 Fmg (charrette et auto) auxquels il faut ajouter le frais du paysan vendeur. De plus, la concurrence des collecteurs de produits locaux décourage les paysans sur le marché. Les collecteurs peuvent revendre à des

prix inférieurs au prix de revient des paysans : en pleine saison, les produits abondent sur le marché d'où une baisse des prix. Entre les paysans eux-mêmes, ceux qui ont des charrettes et des boeufs sont plus avantagés que ce qui n'en ont pas et peuvent, eux aussi, vendre les produits moins chers. Ceux qui ont les moyens de transport sont les grands propriétaires terriens possédant de nombreux zébus. D'où l'élargissement du fossé entre les deux principales couches économiques, source de suspicion et de méfiance mutuelle dans la communauté.

En conclusion, il est possible de dire que la baisse de la production agricole constatée depuis les années 1980 est la conséquence d'un système de production peu satisfaisant. Or, les potentialités sont les suivantes : (a) production de riz (mars à juin) ; (b) cultures maraîchères de pente toute l'année pour subvenir aux besoins pendant la période de soudure (*asara*) ; (c) arbres fruitiers (décembre à mars) dont les produits peuvent être vendus ; (d) larges étendues de pâturage pour l'élevage ; et (e) un grand centre de consommation à une vingtaine de kilomètres.

Le tout démontre que le système de production ne peut être efficace, ou fonctionner, indépendamment d'autres variables importantes. Ces variables sont : (a) un système de gouvernance des ressources efficace, équitable, et durable ; (b) l'organisation juste de la société, incluant l'ensemble de la communauté ; et (c) un circuit de production qui récompense à juste titre ceux qui travaillent le plus.

## B. Tenure des ressources naturelles renouvelables

### 1. Utilisations (par type de ressource)

#### Terre

- Terrains d'habitation : habitat, élevage (bovins, lapin, porcs, avicole), culture (arbres fruitiers, café, cultures sèches, jardin potager) ;
- Terrains de pâturage : pâturage, cultures sèches (manioc, maïs) ;
- Terres irriguées : culture de riz, légumes, arbres fruitiers, les palmiers (raphia, cocotiers).

#### Eau

- Usages domestiques : eau potable, hygiène( personnelle, lessive) ;
- Usages agricoles : irrigation, mise en valeur des terres.

#### Forêt et produits de la forêt

- Matériaux de construction : fabrication de maisons et autres types de bâtiments, de matériels de production et de transport (hermes *garigary*, charrettes.), de meubles, d'outils et d'ustensiles de cuisine et d'artisanat ;
- Elevage : installation d'enclos et de cases pour animaux domestiques ;
- Energie : bois de chauffe (surtout le bois mort).

De toutes les espèces, le raphia est le plus utilisé : les branches pour les cases, les greniers, et les poulaillers (cloisons, planches, toiture). Les feuilles servent pour la confection de toitures, et des nattes. Son écorce peut se transformer en ficelle, et ses graines sont comestibles.

Pour les autres arbres, le tronc est la partie essentielle pour les piquets, les poutres, les tréteaux, pour fabriquer des planches et madriers, et pour construire des matériels, des meubles, des pirogues. Les branches, considérées comme des sous-produits, servent de bois de chauffe ou à la fabrication d'outils. L'écorce de certaines espèces (comme le *zavy*) peut servir de ficelle. Certaines graines sont utilisables, comme les graines (munies du coton) du Kapok qui servent à rembourrer les matelas.

**Autres ressources**

**Faune :** Les animaux pêchés ou chassés sont destinés exclusivement à la consommation. En cas de surplus, le pêcheur ou le chasseur partagent gratuitement les produits de leur chasse ou de leur pêche entre les membres de leur famille ou avec leur voisins.

**Arbres fruitiers :** Les fruits sont destinés à la consommation d'abord, et à la vente ensuite. Pour les arbres fruitiers dont la valeur commerciale est importante (c'est le cas par exemple de l'avocat, des bananes, des letchis.) la vente passe avant la consommation.

Certaines parties végétatives des arbres fruitiers sont utilisables, comme les feuilles des goyaviers, d'orangers, les racines et *rendrirendry* des manguiers qui ont certaines propriétés médicinales. Les troncs des jaquiers, des *pamba*, peuvent être utilisés comme matériaux de fabrication de matériels. Les branches sèches servent de bois de chauffe.

**Plantes**

**médicinales :** Vu l'éloignement et la difficulté d'accès aux services sanitaires et aux médicaments, les gens utilisent habituellement des plantes médicinales. La plupart sont administrées par voie orale sous forme de *tambavy* (tisanes obtenues en faisant bouillir ou infuser les feuilles ou les racines des plantes). Certaines sont cicatrisantes (pansements). Les parties végétatives les plus utilisées sont les feuilles, la tige, la racine et parfois les graines.

Parmi les réconfortants et décontractants des muscles, on peut citer les *vahijoby*, *sondririna* dont on fait bouillir les feuilles ou les tiges. Les feuilles de *margozy*, du goyavier, les noyaux de *katra* sont utilisés contre les diarrhées. Les feuilles de *romba*, *valanirana*, *voamora* soulagent la toux et les maux pulmonaires. Les feuilles de *kalabera*, et d'Eucalyptus sont fébrifuges.

**Bozaka (savane) :** Le *bozaka* est une ressource importante pour les villageois. Il est utilisé pour la toiture des maisons ; la fabrication de balais ; le pâturage des zébus ; le fumure du sol : il joue ici le rôle d'engrais vert pendant le piétinement direct des rizières (sans labour) ; en cas de défrichage avec brûlis, il apporte des cendres contenant du potassium.

**Pierres :** Les gens n'utilisent qu'une infime partie de cette ressource du terroir. Ils s'en débarrassent plus qu'ils ne s'en servent. Les pierres et les cailloux sont utilisés essentiellement pour la confection des digues et vannes des

canaux d'irrigation ; la lessive, les pierres de fronde, les jeux d'enfants (la marelle) ; la construction de tombeaux ; le soubassement des maisons et le seuil (marches) des portes ; l'aiguisage des outils en fer (couteaux, bûches.)

## 2. Localisation

### *Terre*

Il existe trois types de terrains : (a) les terrains d'habitation, situés au centre et aux périphéries directes du village ; (b) les terrains de pâturage, situés sur les pentes raides et en dehors du village ; et (c) les terrain agricoles irrigués, situés dans les bas-fonds et le long des rives des cours d'eau ou des forêts galeries dans les talweg.

### *Eau*

L'eau d'Antsatrana a trois provenances :

- L'eau des rivières de Sandrambato ou d'Anteninanivo ;
- L'eau de source : des marécages dans les Talweg ;
- L'eau des canaux d'irrigation dont la provenance est des deux premières : source et rivière ;
- L'eau de pluie.

### *Forêt, arbres et produits*

On rencontre des arbres (a) autour du village et dans les bas de pentes au bord des champs ; (b) dans les forêts-galerie le long des cours d'eau ; (c) dans la grande forêt (Bezavona) et sa périphérie (comme à Anteninanivo).

### *Autres ressources naturelles*

- Faune : On rencontre plusieurs espèces aussi bien dans le terroir du village que dans la forêt.
  - les mammifères : *fosa, kary, jabady*, hérissons, taupes, rats font leurs abris en forêt, entre les rochers, ou dans le sol. Les lémuriens (Akomba, Voantsira), les boeufs sauvages (*omby manga*) et les sangliers restent dans la forêt ; les *omby manga* sont dotés d'un flair exceptionnel, peuvent fuir les humains facilement et ne sortent jamais de la forêt ; et les sangliers.

- les reptiles : *saboamalandy, maroandavaka, do, menalio, tarondro* se trouvent dans les arbres et dans les savanes.
- les oiseaux : *pintades, kilandy, domoina, traotrao, kibo, fody* font leur nid dans les arbres, les arbustes, ou dans les buissons ;
- les insectes : *sakondry*, sauterelles se trouvent aussi bien dans les forêts-galerie que dans les savanes ;
- les espèces aquatiques : poissons, anguilles, draka-bato se rencontrent dans les rivières et dans les rizières, surtout pendant la période des pluies (*asara*).

### 3. *Abondance*

#### *Terre*

Les terrains d'habitation sont en nombre satisfaisant, étant donné les surfaces non occupées dans le village ; les terrains de pâturages sont aussi très vastes, les herbes sont en abondance ; en revanche, les terres irriguées sont insuffisantes : les surfaces irriguées n'ont pas augmenté en fonction de l'accroissement de la population.

#### *Forêt, arbres et produits*

A part le raphia introduit depuis longtemps, et le Bonaramantsina introduit plus récemment (20 ans environ), les espèces utilisables et proches du village se font de plus en plus rares. Certaines, telles le Bonaramantsina, le raphia, le kalabera se multiplient d'une manière plus ou moins intensive et sont répandus dans les forêts. D'autres, surtout les grands arbres, disparaissent peu à peu à cause de leur reproduction lente, voire impossible (temps de régénération/intensité de l'utilisation).

Les forêts-galerie ont subi ainsi un déséquilibre écologique qui se manifeste par une reproduction sélective des espèces. Les villageois ressentent un manque de plus en plus chronique d'arbres exploitables dans leur terroir.

En cas d'impossibilité d'accès à Analabe (Bezavona), pour des raisons techniques ou financières, les villageois doivent se contenter des arbres qui se trouvent autour du village, tels que le raphia, bonaramantsina, kapoka, kalabera, et autres espèces ordinaires pour des constructions ou autres utilisations qui ne sont pas durables. En effet, la qualité des matériaux influe sur la durée de vie des cases et des matériels.

D'après les villageois, la grande forêt de Bezavona est loin du village du fait qu'il faut une heure et demie à deux heures pour y arriver. D'après eux, un ruisseau empêcherait l'extension de la forêt.

Cette forêt a connu une énorme dégradation en 1984, l'année où le cyclone Kamisy a abattu beaucoup d'arbres, lesquels pourrissaient sur place sans être exploités à cause de leur éloignement par rapport au village, d'une part, et le mauvais état des sentiers qui y mènent, d'autre part. Certains individus sont conscients de l'influence de l'exploitation de la forêt sur la diminution de l'abondance de l'eau.

#### *Autres ressources*

**Faune :** Les sangliers ravageurs des cultures ont été, ces derniers temps, l'objet d'une chasse massive et fréquente par les villageois. Cela fait deux ans qu'on n'en voit plus sur le terroir car ils se sont enfuis dans la forêt.

A l'exception des oiseaux, la faune du terroir a diminué à cause des feux de brousse. Compte tenu de la précarité des outils de chasse, les oiseaux sont nombreux dans la région. Certaines espèces sont nuisibles aux cultures (pintades et *fody*).

#### **Arbres**

**fruitiers :** ils sont relativement abondants dans le terroir, aussi bien dans le village que dans les champs et forêts-galerie. Mais chaque espèce ne produit de fruits que pendant une saison sur toute l'année. Par ailleurs la quantité et la qualité des fruits dépendent de la pluie et de la température. Certains arbres sont plantés sur les propriétés privées ; d'autres se reproduisent naturellement. Le raphia, qui se multiplie par reproduction naturelle, produit aussi des fruits comestibles. Ils ne meurent qu'après cinq fructifications.

#### **Plantes**

**médicinales :** Les plantes médicinales sont abondantes dans le terroir même. Sous forme d'arbustes, de lianes, ou de fleurs, les uns peuvent se trouver facilement dans le village, les autres se rencontrent dans les champs et dans les forêts-galeries.

#### **Bozaka**

**(savane) :** Les herbes poussent naturellement sur le terroir. Les agriculteurs pratiquent de la jachère annuelle ou bi-annuelle pour régénérer les herbes afin de les utiliser comme engrais vert.

**Pierres :** Les pierres et les cailloux sont plus ou moins d'intérêt selon leur utilisation. Ils sont abondants aussi bien dans les rivières que dans les *tanety*. Les membres de

la communauté handicapés par la surabondance des pierres qui les gênent souvent dans leur vie économique : (a) leur colonisation dans différents endroits entraînant l'impossibilité d'exploiter certains terrains ; et (b) les obstacles qu'elles présentent sur les routes surtout à Betsirebika.

#### 4. *Valeur*

##### *Terre*

##### Terrains

d'habitation : les terres sont plus ou moins prises en considération par la population car elles permettent la sédentarisation et sont l'expression de la liberté de l'implantation du foyer. L'accès aux terres permettent également la plantation d'arbres fruitiers et d'instaurer des infrastructures pour d'autres activités de subsistance (élevage, jardins potagers).

##### Les terres

irriguées : ce sont les plus prisées et les plus considérées à cause de leur valeur économique importante.

##### Les terrains de

pâturage : bien que nécessaire pour l'élevage, elles sont moins convoitées car sa valeur économique est moindre. Terres non irriguées ou non irrigables, leur acquisition importe peu.

##### *Eau*

L'eau est ce qui exprime la vie de la population d'Antsatrana. Elle est la source de la vie. Son importance est grandiose et est inquantifiable. Sa valeur est surtout biologique pour la reproduction humaine ; sociale pour la consommation de services (eau potable, hygiène.) ; économique pour l'irrigation et la mise en valeur des terres.

##### *Forêt, arbres et produits*

Concernant le bois mort, il a un rôle très primordial dans la vie quotidienne des villageois. Les bois morts servent de bois de chauffe, qui est la seule source d'énergie pour la cuisson et le chauffage.

D'après les villageois, ces bois morts sont issus des arbres qui s'étiolent et meurent de vieillesse. Mais selon nos observations, confirmées par une des jeunes du village, il s'agit d'arbres qui ont subi les feux de brousse et des feux débordant les limites du défrichement

des terrains de culture. En effet, ils sont plus abondants dans la périphérie du village, des champs et des forêts-galerie.

Pour les matériaux de grandes cases et autres gros matériels et meubles, les gens préfèrent les bois de qualité qui ne se trouvent souvent que dans la forêt d'Ambohitra. Pour s'en procurer, les villageois cherchent plus loin dans les forêts-galerie (à quatre kilomètres du village, au moins) et surtout dans la grande forêt. Ces espèces sont--par ordre de qualité décroissant--les *mamary*, *ambora*, *hazon-dita*, *vahy*, *bonarabe*, *sohy*, *merana*, *tsimiranjanala*, *nanto*, *kitata*, *angora*, *ramy*. Ces espèces sont les plus appréciées pour leur dureté, résistance et leur dimension.

#### *Autres ressources naturelles*

**Faune :** les animaux sont assez importants pour les villageois. Ils constituent une des principales sources de protéines animales, surtout pour ceux qui ont des difficultés pour pouvoir s'acheter de la viande ou de la volaille. A part les reptiles, les habitants mangent la plupart des espèces fauniques. Les *Antemoro* ne mangent pas d'anguille.

#### **Plantes**

**médicinales :** ces plantes jouent un rôle important pour la santé des villageois. Elles ont diverses fonctions, selon leur composition pharmaceutique. Elles servent de réconfortant, décontractants, médicaments, cicatrisants.

**Bozaka :** elle est abondante, surtout sur les *tanety* où elle forme des savanes. Ils sont constitués principalement d'herbes ordinaires et de *vero*. Ces végétations peuvent servir à déterminer la fertilité du sol. Les terrains nus ou couverts d'herbes ordinaires clairsemées sont stériles.

La qualité du sol s'améliore avec la densité de ces herbes, et la colonisation des terrains par des *vero* est indicateur de fertilité. Cette fertilité augmente quand le terrain est colonisé par les *kalabera*.

### **5. *Appréciations sur les pratiques locales de gestion des ressources naturelles renouvelables***

#### *La ressource terre*

##### **Les terrains**

**d'habitation :** La population s'est toujours installée là où elle veut. Le consensus social est respecté dans cette gestion

**Les terrains de**

**pâturage :** De fait, les interventions des instances institutionnelles (*Ray aman-dReny*, COMEX *fokontany*) et l'égoïsme des propriétaires mitoyens empêchent souvent ce que de droit les administrés, à savoir les utilisateurs, veulent entreprendre. Le veto d'exploitation pour la mise en valeur des terres nuit aux initiatives, et entraîne un sentiment de frustration sociale chez les défavorisés et chez les insatisfaits.

**Les terres**

**irriguées :** De droit, le chef de famille, qui est l'aîné dans une famille nucléaire à la disparition du père, jouit du contrôle des terres, mais en réalité a-t-il le droit exclusif car ses frères et soeurs ont autant que lui les mêmes droits? Et quelle serait la forme de gestion ultérieure quand la famille sera élargie? qui de droit va exercer ce contrôle?

Le droit de gestion du patrimoine familial revient à l'héritier, à plus forte raison s'il a pratiqué des cultures pérennes (comme les arbres fruitiers) sur le terrain légué. Dans les faits, la mise en valeur continue des terres est aussi déterminant pour l'appropriation des terres ; ceci légitime et encore plus ce qui est légal.

La problématique de gestion qu'on observe ici est la légalité de l'héritage ou la légitimité de la mise en valeur continue.

En conclusion, deux faits essentiels méritent d'être énoncés concernant l'analyse sur la pratique de la gestion de la terre :

- le **blocage juridique** entre le légal et le légitime qui se situe au niveau de l'application des règles opératoires et/ou formelles (voir la section sur les mécanismes de résolution de conflits avec les exemples de litiges fonciers en pages -- à --).
- La **communauté paraît complètement dépassée** par les conflits de gestion de la terre car elle n'arrive plus à définir un système de référence. En effet, en cas de malentendu, à qui s'adresser? : (a) à l'administration politique? ; (b) à l'administration technique? ou (c) à l'administration juridique? Pour la communauté, les pratiques enveniment et perturbent le consensus social qui risque de dégénérer au train où vont les choses. Ce que souhaite la société rurale c'est que ces situations mal définies ne perdurent pas.

## *Eau*

Dans la pratique, les propriétaires des canaux ont l'exclusivité du contrôle et de l'utilisation des eaux des canaux. est-ce légitime et l'eau ne devrait-elle pas être un service d'utilité publique pour l'irrigation? L'eau peut-elle donc faire objet d'appropriation privée?

L'eau captée à une source quelconque peut-elle aussi faire l'objet d'appropriation compte tenu du fait que les terres dont la position physique est en aval des sources existantes, ont aussi le droit d'être irriguées par l'eau de ces sources?

Quels sont alors les liens entre les ressources terre et eau dans l'application des règles? Les règles opératoires font que les canaux sont propriété privée comme les terres irrigués. Dans la réalité, les propriétaires fonciers ont toujours eu le contrôle des eaux des canaux et avoir le contrôle des terres donne une prérogative pour contrôler l'eau.

Le chef de famille a donc l'exclusivité du contrôle de l'eau. Les autres membres de la famille n'ayant droit qu'aux eaux de mise en valeur ; ils considèrent cette situation comme étant un monopole purement et simplement.

Par le métayage, de tiers personnes peuvent avoir accès aux canaux et utiliser leur eau : d'où une situation de métayage entre membres de la famille ayant les mêmes droits que le propriétaire foncier.

La gestion de l'eau de par ces situations de fait est donc le résultat de compromis social qui ne favorise pas les non propriétaires fonciers.

Pour la mise en valeur d'un terrain domanial y a-t-il des règles interdisant le captage d'eau des sources existantes? L'appropriation des sources d'eau par des individus fait parfois l'objet de conflits (voir études de cas en pages 61-67).

Le captage irrégulier est considéré comme étant illégal car il influe sur le débit (déviation d'eau de canal préexistant, destruction de canal initial, canalisation d'eau pré-captée). En conséquence, c'est à celui qui, en dernier lieu, a l'autorisation d'utiliser l'eau, que revient le contrôle de la source. Ce qui n'est pas toujours la meilleure solution.

Il serait donc difficile de dissocier ces deux ressources, à savoir la terre et l'eau, dans leur gestion puisqu'elles sont utilisées de façon complémentaire à des fins agricoles.

## *Forêt, arbres et produits des arbres*

L'exploitation des arbres se fait surtout en période sèche, période pendant laquelle leur croissance stagne temporairement et les parties ligneuses se raffermissent.

On observe une exploitation rationnelle de raphia :

- les branches ne sont généralement coupées que lorsqu'elles ont atteint leur dimension optimale. Un pied de raphia peut en produire une dizaine de branches tous les quatre ans. Le raphia peut vivre pendant des dizaines d'années avant de mourir, en laissant toutefois de nouvelles plantules. Conscients de leur importance, les paysans ne détruisent pas le raphia, même s'il pousse dans les rizières. De plus, certaines femmes se servent des matériaux de vieilles cases pour en faire du bois de chauffe.

Pendant la période coloniale, l'accès à la forêt d'Ambohitra était strictement interdit aux villageois (à partir de 1,5 km autour de la forêt). Par la suite (depuis l'Indépendance), comme des arbres poussaient sur des terrains domaniaux, la forêt n'a plus eu de propriétaire : tous les gens des villages pouvaient y exploiter librement les bois dont ils avaient besoins. A titre d'exemple, les villageois sont allés chercher les arbres à Bezavona pour la construction de l'école d'Antsatrana et pour son mobilier (bancs). Depuis quatre ans, l'Etat a repris les en main en fixant les limites du Parc National et des forêts classées ; et en renforçant les services des Gardes Forestiers pour la conservation des essences.

Encadré 9

- les autres arbres pouvant servir dans la construction, comme le Bonaramantsina, sont souvent utilisés avant d'atteindre leur maturité optimale.
- lorsque les gens défrichent un nouveau terrain de culture, ils coupent les petits arbres et les arbustes tout en essayant de conserver les grands arbres pour leur utilisation ultérieure. Mais ne résistant pas au brûlis, ces arbres meurent et deviennent des bois morts (*hazo maty*). Utilisés par la suite en bois de chauffe, ils disparaissent définitivement.

• les arbres fruitiers :

Les villageois plantent les arbres fruitiers d'importance économique. Pour ce faire, soit ils font une petite pépinière tout près de leur case, soit ils le font dans leur champs d'abord, pour ensuite repiquer les plantules (ils achètent les plantules à Joffre-Ville ou ils repiquent les plantules qui poussent naturellement).

Quand les fruits sont abondants, la consommation est libre, et la vente augmente. En cas de surproduction, beaucoup de fruits sont jetés ou restent inexploités. Quand les fruits sont rares ou moins abondants, ils sont destinés surtout à la consommation villageoise, à l'exception des espèces de valeur commerciale élevée.

La ville d'Antsiranana est le principal marché d'écoulement des fruits. Les arbres fruitiers ne sont abattus que lorsqu'ils ne sont plus productifs. Les troncs de pamba, de kapok, de jaquiers peuvent être utilisés comme matériaux de construction (cases et matériels). Le reste sert de bois de chauffe et pour la cuisson des repas, à raison de trois cuisson par jour.

#### *Les autres ressources naturelles*

- la faune :

- les animaux terrestres : la chasse aux animaux terrestres est pratiquée essentiellement par les hommes de différents âges. Les jeunes hommes recherchent les gros gibiers (sangliers, *fosa*, pintades.) et les chassent avec des sagaies ou, parfois, des fusils. Ils sont souvent accompagnés de chiens. Seuls deux hommes possèdent un fusil de chasse.

La chasse au sanglier se fait par des groupes de 10 à 20 jeunes hommes accompagnés de chiens pour localiser et traquer le gibier. Les produits de la chasse sont partagés entre les membres du groupe, et la viande supplémentaire est distribuée aux villageois. Les pintades ne sont chassés qu'au fusil. Un coup de feu peut abattre jusqu'à dix oiseaux. Ils utilisent des flèches, des frondes, des chiens ou encore des pièges pour capturer les mammifères (*fosa*, *kary*, *jabrady*, hérissons). Les garçons font quotidiennement la chasse aux oiseaux et aux insectes comestibles. Ils utilisent des fléchettes, des frondes, de la colle (*dinty*) des jaquiers pour attraper les oiseaux. Presque la moitié des jeunes du village possède des flèches.

- les animaux aquatiques : Ils utilisent l'*haroba* (filets en drap) pour pêcher les poissons et les anguilles. Les *draka-bato* (petits crabes) sont capturés sous les rochers. Les femmes pratiquent surtout la pêche à l'aide de *haroba*.

- Les plantes médicinales :

Il n'existe pas de guérisseur traditionnel dans le village. Les connaissances sur ces plantes, le savoir-faire, et le mode d'emploi sont transmis oralement de génération en génération. L'expérience est acquise par la pratique, et la maîtrise de leur emploi s'acquiert en fonction de la fréquence des maladies.

Malgré leur importance pour la santé, les villageois négligent la gestion et la conservation des plantes médicinales. Celles-ci poussent à l'état sauvage et on ne les cueille qu'en cas de maladie ou de fatigue.

- Le *bozaka* ou savane : Il n'existe pas de système de gestion pour son utilisation.

## C. Organisation politique des communautés

### 1. La notion de communauté

**Fokonolona :** Le *fokonolona* est composé d'une grande famille (famille étendue) et de familles immigrantes (cinq au total). Le *fokonolona* est donc ce que nous appelons la communauté.

**Fianakaviana :** La grande famille en question est un groupe de frères et soeurs dont les parents étaient parmi les premiers habitants du village. Cette famille est de descendance *Merina*.

**Firaisa-monina :** C'est l'esprit de *firaisa-monina*, ou cohésion sociale, qui unit et fait fonctionner la communauté. Le *firaisa-monina* est une institution à travers laquelle les membres de la communauté sont tenus de préserver la justice communautaire, et d'assurer la bonne marche de la communauté qui dépend, dans une large mesure, du respect du *firaisa-monina*. Une personne, désignée par tout le *fokonolona*, sert de porte-parole du village. Cette désignation est considérée comme un honneur car elle est soutenue par le *fokonolona*. Parmi les femmes il existe également une telle position. Lorsqu'il s'agit de mobiliser des ressources pour le *firaisa-monina* la personne qui a besoin de l'aide de la communauté en fait part à un des *Lehibe*, lequel fait passer le message au reste de la communauté par l'intermédiaire du porte-parole.

### 2. Les institutions communautaires

Les institutions sont ici des groupes et associations régis par différentes règles et par un "contrat social" qu'on appelle le *dina*. Le *fikambanam-be*, l'association des femmes, l'association des hommes (qui comprend les *Ray aman-dReny* et les jeunes), et l'association des jeunes sont des exemples d'organisations. Chaque organisation a ses propres règles, et il existe également des règles entre institutions lorsqu'elles collaborent. Par exemple, si parmi les jeunes certains ne participent pas aux travaux collectifs--ou s'ils n'y participent que partiellement--, ils reçoivent tout d'abord un avertissement. En cas de récidive, l'individu est renvoyé de l'institution (celle du *fikambanam-be*). Dans ce cas précis, les règles sont imposées par les *Ray aman-dReny* et sont mises en application par les responsables de l'Association à laquelle appartient le "délinquant".

#### *Les organisations*

- ***Lehiben'ny firaisa-monina* :** Quatre hommes du village sont responsables du *firaisa-monina*. Ce sont en fait les chefs du village, reconnus comme tels par le *fokonolona* qui les, a

du reste, désignés. Ces *lehibe* du *firaisa-monina* forment un groupe de consultation chargé de traiter les affaires personnelles, familiales, entre voisins, et communautaires. Les *lehibe* du *firaisa-monina* sont également le lien entre le *fokonolona* et les instances gouvernementales (niveaux du *firaisana* et du *fi vondronana*). Ces *lehibe* sont responsables des affaires communautaires depuis la Deuxième République, période depuis laquelle les conflits villageois se sont multipliés.

**Histoire de l'Association des Jeunes d'Antsatrana :**

En 1983, une Association des Jeunes, d'obédience politique et du nom de *Tanora Revolisionera* a été créée. L'Association était ouverte à toute personne de nationalité malgache. Les réalisations principales de cette Association ont été la fabrication de bancs et de pupitres pour l'école d'Antsatrana. Ces activités ont été menées en collaboration avec l'Association des Femmes. Des discordes à propos de la transparence de la comptabilité du *fakontany* ont envenimé les rapports entre le *fokonolona* et les *Tanora Revolisionera*.

En 1992-93, une nouvelle Association des Jeunes a été mise sur pieds afin de poursuivre les activités concernant l'école et pour acheter du matériel pour les célébrations et autres événements communautaires. Cette Association a un Président et un Vice-Président.

Encadré 10

• **Ray aman-dReny** : Le groupe des *Ray aman-dReny* est constitué de chefs de famille, généralement âgés de plus de quarante ans. Ces personnes jouissent d'une considération due à leur maturité et à leurs expériences. On dit d'eux que *feno ny sainy* (c'est à dire qu'ils ont le tête bien pleine). L'âge est le critère essentiel pour faire partie des *Ray aman-dReny*. Les chefs de familles qui ont entre vingt et quarante ans sont considérés comme faisant partie de la jeunesse. Certaines femmes font partie des *Ray aman-dReny*. Les *Ray aman-dReny* occupent une place très importante dans l'organisation sociale et politique de la communauté.

• **Viavy** : L'association des femmes s'occupe également de travaux communautaires. Les femmes se considèrent comme un groupe bien organisé, efficace et dynamique. C'est en grande parties grâce à leur association que l'école d'Antsatrana a été construite. Toutes les femmes d'Antsatrana font partie de l'Association. Il n'y a ni inscription ni règles car les femmes s'entendent et

s'organisent bien : il y a une Présidente, une Vice-Présidente, une trésorière, et une porte-parole. Des réunions sont organisées régulièrement pour discuter des activités à entreprendre. Il est intéressant de noter que les femmes, en dehors de leur association au niveau du *fokonolona* (*Firaisa-monina*) sont divisées en deux groupes selon leurs systèmes de valeurs spirituelles. Les femmes chrétiennes se regroupent dans l'association de l'Eglise alors que les non-chrétiennes (celles qui pratiquent le *tromba*) forment un groupe à part. Malgré leurs différentes croyances, les deux groupes se respectent mutuellement.

• **Tanora** : l'association des jeunes actuelle a été créé récemment. L'organisation est encore au stade embryonnaire, bien que les jeunes aient déjà organisé un bal pour collecter des fonds afin d'acheter des ustensiles de cuisine pour les activités de la collectivité (décès, joro, bals.). L'Association des Jeunes est perçue par certaines femmes comme étant exclusive car les jeunes filles et les femmes ne participent pas à l'organisation des activités de l'association.

Un Président et un Vice-Président sont à la tête de L'Association des Tanora. Ils ont été élus, parmi huit candidats, par les jeunes du village en présence du *fokonolona*. Ils ne sont pas acceptés par les *Ray aman-dReny* du village du fait de leur comportement jugé anti-social.

Observation : il existe un rapport de force entre les *Ray aman-dReny* et les Tanora et la tension provient des ambitions politiques de certains individus. En effet, les Chefs de village de la Troisième République. Question : la création d'associations est-elle un prétexte ou une condition pour pouvoir accéder à des postes politiques?

### *Le dina*

Utilisé seul, le terme *dina* signifie simplement "punition." Deux formes de punition existe à Antsatrana : l'amende (qui peut s'élever à 25.000 Fmg) ou le travail communautaire forcé.

Il existait depuis le temps de la colonisation un *dina* dicté par l'Etat qui a fini par s'avérer inefficace par rapport aux réalités auxquelles la collectivité fait face depuis l'époque de la Deuxième République. Au moment où les plaintes se sont multipliées au niveau du *firaisana*, le Président du *firaisana* a donné l'ordre au *fokonolona* de faire en sorte que les affaires de la communauté soient mieux ordonnées. Une première modification et adaptation du *Dina* a été faite pendant la période de Transition, et quelques points du modèle du *dina* du Gouvernement ont été relevés et mis en application. Un autre ordre du *firaisana* a forcé le *fokonolona* à modifier de nouveau le *dina* ; les sanctions ont été plus sévères et le *dina* rendu nettement plus efficace.

Encadré 11

Le *dinam-pokonolona*, en revanche, est l'ensemble de toutes les règles établies par le *fokonolona* tout entier et les *Ray aman-dReny* du *fokonolona* sont chargées de les faire appliquer à tous les membres du *fokonolona* sans exception. Le *dinam-pokonolona* assure l'éducation morale des jeunes et, pour tous, la bonne conduite sociale. A travers le *dinam-pokonolona*, les délinquants sont présentés par leurs parents (le chef de famille le cas échéant) et jugés en public dans le *fivoriam-be* (assemblée générale).

Dans le cas d'Antsatrana, le *dinam-pokonolona* qui a été ratifié au mois d'avril 1993 tourne autour des délits suivants :

- le non respect des ancêtres (insultes<sup>4</sup>) et toute autre conduite anti-sociale qui perturbe le *firaisa-monina* ;
- la violence due à l'abus d'alcool et de drogue, en particulier à l'occasion des décès ;
- les vols.

Le texte du *dinam-pokonolona* est inscrit sur un registre et une copie est en possession du bureau du *firaisana* de Mahavanona. Le Président du Comité Local de Sécurité [PCLS] détient la copie de la communauté. La nécessité d'établir des règles s'est fait ressentir à cause de la recrudescence des délits communautaires depuis la période de la Deuxième République. Il n'existait pas de *dinam-pokonolona* fait par le *fokonolona* à Antsatrana auparavant. Au moment où la recherche a été effectuée, le *fokonolona* envisageait de faire encore un autre *dinam-pokonolona*, le sentiment général étant que le *fokonolona* a désormais besoin de faire sa propre loi. L'initiative a été néanmoins freinée par l'absence du PCLS qui détient le cachet avec lequel tout document est officialisé<sup>5</sup>. Hors, les *Ray aman-dReny* estiment que le *dinam-pokonolona* n'a de force que s'il reçoit l'aval du Gouvernement. Le *dina* n'a de valeur que s'il est fait en présence du représentant local de l'Etat. En effet, si l'Etat ne reconnaît pas le *dina* d'un *fokonolona*, le *fokonolona* ne peut pas compter sur son assistance pour les cas qui ne peuvent pas être résolus au niveau de la communauté. C'est d'ailleurs par crainte de voir la communauté délaissée par l'Etat que les *Ray aman-dReny* ont décidé de réviser et de renforcer le *dina*.

Tous les informateurs sont d'accord sur deux points : (1) l'efficacité du nouveau *dinam-pokonolona* dans le contrôle de la mauvaise conduite sociale et (2) le peu d'efforts que le *fokonolona* a dû fournir pour arriver à un consensus (une heure de temps). Les gens se sentent beaucoup plus en sécurité qu'auparavant. Les informateurs attribuent cette efficacité à la peur de devoir payer de fortes sommes d'argent à la communauté. Cependant, tous ne semblent pas avoir le même degré de connaissance du *dina*. Certains sont très au courant, d'autres le sont moins.

Observation : Bien qu'établi par la communauté toute entière, le *dinam-pokonolona* est perçu comme relevant, en grande partie, du domaine des *Ray aman-dReny*.

---

<sup>4</sup>Insulter les ancêtres d'autrui est l'offense la plus grave et se paye par le don d'un zébu.

<sup>5</sup>D'après le Président du CLS actuel, les *Ray aman-dReny* ont refusé de signer le *dina* du mois d'avril car le Vice-Président de l'Association des Jeunes était parmi les personnes qui devaient signer le document.

### 3. *Décisions communautaires*

Dans la communauté, les décisions se prennent à différents niveaux : le foyer, la famille du hameau ou du quartier, la famille étendue, la collectivité, et au-delà la collectivité.

Au niveau des ménages, le mari prend les décisions concernant la culture (utilisation des terres, de l'eau, de semences.) tandis que la femme est responsable du budget familial. Les dépenses sont néanmoins contrôlées par le mari.

Pour les affaires familiales au niveau du hameau ou du quartier, les décisions sont prises, soit par les individus concernés après

#### Etapes de mise en place du *dinam-pokonolona* -- avril 1993:

- consultation entre *Ray aman-dReny* ;
- présentation de la proposition au *fokonolona* ;
- débat public ;
- vote des responsables des trois institutions villageoises principales ;
- rédaction du texte ;
- signature par les représentants des Associations (deux par association) ;
- suivi fait par les *Ray aman-dReny* ;
- mise en application par les *Ray aman-dReny* et/ou les responsables des Associations.

Encadré 12

consultation avec le chef de famille, soit directement par le chef de famille. Dans la plupart des cas, le chef de famille est l'aîné de la famille (première ou deuxième génération présente dans le quartier). Le chef de famille n'est pas toujours un homme. C'est le cas, par exemple, de la famille du hameau d'Ambondrona. Les femmes ne sont chefs de famille que dans le cas où il n'y a pas d'hommes en âge de prendre les responsabilités au niveau de la vie familiale. Si une décision ne peut être prise par le chef de famille, c'est au niveau de la famille étendue que cette décision est prise. Au niveau de la grande famille, ce sont les chefs (*Lehibe*) qui sont responsables des décisions familiales.

Pour les affaires communautaires, le processus de décision est largement dominé par les *Lehibe* du *Firaisa-monina*, bien qu'il existe deux systèmes parallèles de prise de décision. Lorsqu'une décision concernant la communauté doit être prise, les *Ray aman-dReny*, dirigés par les *Lehibe* se consultent en "conférence" afin de se mettre d'accord sur la décision à prendre. Les femmes *Ray aman-dReny* sont incluses dans cette étape de consultation. Les décisions sont communiquées au reste du *fokonolona* au cours d'un *fivoriam-be* afin d'être approuvées ou discutées. La décision finale est toujours prise par les *Lehibe*.

Pour les questions administratives ou politiques, la prise de décision est confiée aux représentants locaux de l'Etat, c'est à dire, le Président du *fokontany*<sup>6</sup> et les autres membres du Comité Exécutif (COMEX). C'est le Vice-Président qui présente le cas aux membres du

---

<sup>6</sup>Le terme "Président du *fokontany*" est utilisé par la communauté malgré le changement récent d'appellation de la période de transition entre la Deuxième et la Troisième République.

COMEX et après consultation, le groupe présente une proposition au Président du *fokontany*. Ce dernier signe tous les papiers officiels au nom du *fokontany*.

*La consultation, et non la contestation, est un trait caractéristique de la prise de décisions collective à Antsatrana. Le processus de prise de décision est clair, rigoureux et respecté par la collectivité.*

#### 4. *Actions collectives*

Le *fikambanam-be* est la forme la plus formelle de travail collectif. Ce travail collectif tourne autour des activités suivantes : le curage des canaux d'irrigation, le sarclage, le labour, la réparation de la route du côté de Betsirebika. En général, le travail collectif s'effectue deux à trois fois par mois au maximum. La participation au *fikambanam-be* est obligatoire et les absents sont punis par le *dina*<sup>7</sup>. Tous les habitants d'Antsatrana ont le droit de demander l'assistance du Fikambanam-be. Comme la demande est forte, les demandeurs sont assistés chacun à leur tour. Si le travail demandé par une personne n'est pas terminé dans les délais impartis, elle doit attendre son prochain tour pour la reprise du travail et pour sa définition.

L'organisation se fait de la manière suivante : la personne qui a besoin d'assistance va voir un des *Lehibe*. Ce *Lehibe* en informe le porte-parole officiel<sup>8</sup>. Ensuite trois porte-paroles vont visiter tous les ménages (chacun dans sa section respective : nord, sud, centre) pour leur donner la date fixée pour le travail (le mardi, en général). Le processus de mobilisation prend moins d'une heure pour chaque porte-parole. Comme la participation est obligatoire, ceux qui ne peuvent pas se présenter préviennent les porte-paroles à l'avance. Le *bankora* retentit au moment où le travail doit commencer.

Le Président des Tanora a pour tâche de veiller à ce que tous participent pleinement et activement aux travaux. En cas de participation partielle, il avertit les *Ray aman-dReny*. Le "délinquant" est alors prié de se retirer, tout en gardant l'option de rester. Si l'attitude négative persiste, la personne est expulsée du *fikambanam-be* (donc ne peut plus bénéficier de l'assistance de la communauté) jusqu'à ce que des excuses soient présentées et que la promesse soit faite de modifier son comportement.

**Le *lampona*** : le mot signifie *folakandro*, c'est à dire après-midi. Il s'agit d'une entraide qui se fait après le déjeuner. Elle se fait entre les membres de la communauté ou du village, et consiste essentiellement à repiquer le riz pour les femmes et à récolter pour les hommes. Le

---

<sup>7</sup>Pour la non participation aux travaux de la collectivité, les jeunes payent 2.500 Fmg et les *Ray aman-dReny* 5.000 Fmg.

<sup>8</sup>Le porte-parole est désigné par les *Ray aman-dReny* et doit être approuvé par le *fokonolona*. Cette position est permanente.

*lampona* se fait pour des superficies plus ou moins importantes et les gens doivent manger chez eux à onze heures et se retrouver à treize heures pour commencer les travaux.

Dans le cas visité, c'est un métayer qui a fait appel à ses voisins et aux membres de sa famille. Le métayer a expliqué que la récolte allait être divisée en deux entre le métayer et le propriétaire terrien après qu'il ait soustrait les dépenses nécessaires à la réalisation de "la compagnie". Les dépenses en question sont celles qui ont été effectuées pendant le travail en rizière. En effet, le métayer doit donner à manger et à boire (de l'alcool fabriqué localement) à la main d'oeuvre qu'il a mobilisée. Les dépenses en question comprennent: les semences, l'alcool (*trembo*), le riz cuit, et les haricots.

Encadré 13

La "compagnie" : c'est une sorte de *lampona* qui se fait sur des superficies moins importantes et dont l'importance est moindre que le *lampona* proprement dit. En moyenne 15 hommes y participent. Il s'agit d'un système d'entraide à travers lequel le cultivateur demande une assistance en main d'oeuvre pour le travail des rizières. Le système fait appel aux gens qui vivent dans les environs, souvent les membres d'une même famille ou des voisins. Il n'existe pas de sanction en cas de non participation. "La Compagnie" est une organisation informelle entre amis et membres de la famille. La participation n'est pas exclusive dans ce sens que l'entraide ne se limite pas aux occupants du terroir. Quand plusieurs

personnes font appel, il y a une rotation entre les champs à travailler.

Le *tambirò* est un troisième type d'entraide organisée autour de la culture du riz. Il est réservé aux grands propriétaires terriens. Les participants sont les volontaires des environs, auxquels s'ajoutent des personnes venant de l'extérieur du terroir (jusqu'à Diégo et Sambava). Au moins cinquante hommes participent à l'activité. A cette occasion, un zébu est abattu et le propriétaire doit s'assurer que les participants mangent à leur faim. Le *tambirò* se fait sur le principe d'une aide mutuelle et la participation est purement volontaire.

Dans le cas du *lampona*, de "la compagnie" et du *tambirò*, c'est le propriétaire qui va de foyer en foyer pour demander l'aide des uns et des autres.

### 5. Mobilisation des ressources communautaires

La mobilisation des ressources humaines a fait l'objet de la section précédente. Les deux autres types de ressources mobilisées par la communauté sont (1) les ressources financières et (2) les ressources matérielles.

#### *Les ressources financières*

- **Caisse du *fokonolona*** : la mobilisation monétaire se fait de façon ad hoc et toujours pour des projets communautaires, tels que la construction de l'école. Les fonds collectés sont

versés dans la caisse du *fokonolona* et confiés à un trésorier (*mpitana vola*). Tous les membres du *fokonolona* ont droit d'accès (information) aux comptes de la communauté. S'il n'y a pas suffisamment d'argent dans la caisse, un volontaire se charge de collecter les fonds manquants. La collecte se fait par ménage. A moins qu'il ne s'agisse d'une action organisée par les femmes, seul le chef de famille paye la cotisation. S'il s'agit d'une activité communautaire organisée par l'Association des femmes, la femme du foyer paye également la cotisation. Tout membre du *fokonolona* âgé de 18 ans ou plus doit payer sa part de cotisation. La participation n'est pas déterminée par l'éventuelle "consommation" du bien ou service communautaire. Par exemple, pour la construction de l'école, même les personnes qui n'ont pas d'enfants scolarisés ont dû payer leur cotisation. Les tarifs sont les suivants :

- les jeunes (moins de 18 ans) : 500 *ariary* (2.500 Fmg)
- les *Ray aman-dReny* : 1.000 *ariary* (5.000 Fmg)
- les femmes--pour les activités féminines : riz destiné à être vendu.

Si un membre du *fokonolona* ne paye pas sa part à plusieurs reprises, le *fokonolona* le consulte pour savoir s'il désire se retirer du *fokonolona*. Si l'individu en question choisit de quitter le *fokonolona*, son nom est rayé de la liste et ses droits d'accès aux ressources communautaires sont annulés. Le suivi est assuré par les *Lehibe*.

• **Caisse du *fokontany*** : Une autre source de revenus communautaires provient du *dina*, des "droits" et des tickets. Ces revenus vont dans une autre caisse contrôlée par le PCLS. Les recettes de cette caisse sont partagées avec l'Etat. En effet, l'argent du *dina*, des impôts sur la vente des zébus et des produits agricoles n'est pas acquise à la communauté dans sa totalité.

Les tarifs établis par le *fokonolona* sont les suivants :

- *dina* : 25.000 Fmg maximum ;
- "droit" (vente de zébus) : 6.000 Fmg par tête ;
- ticket (vente de produits agricoles) : 200 Fmg par sac (*gony*).

Chaque paiement est justifié par un reçu à montrer au niveau du *firaisana* et même de Diégo lors de l'acheminement des produits commercialisables sur les marchés environnants.

Cinquante pour-cent des recettes vont dans la caisse du *fokontany* et le reste va au *firaisana*. Pour les impôts sur la vente agricole, si les personnes ne payent pas au niveau du *fokontany*, elles sont arrêtées sur la route allant vers Diégo et taxées d'une somme plus élevée. Il arrive que l'Etat prélève 500 Fmg par *gony* et le contrôle est très stricte. Lorsque

l'argent est collecté en dehors d'Antsatrana, rien ne revient à la caisse locale. La communauté comprend que l'assistance qu'elle peut obtenir de l'Etat dépend de sa contribution aux recettes de ce dernier. Et pourtant, le contrôle local n'est pas très rigoureux (c'est à dire qu'on ne paye d'impôts que sur les marchandises qu'on déclare). De plus, la caisse du *fokontany* est actuellement déficitaire, et ce depuis Anjavy, d'où la décision récente du *fokonolona* de diminuer le pourcentage prélevé sur les ventes agricoles. La collectivité désirerait acheter des fournitures scolaires avec l'argent de la caisse du *fokontany*.

#### *Les ressources matérielles--Cas de l'école d'Antsatrana*

L'exemple de la construction et du fonctionnement de l'école d'Antsatrana au moyen d'une mobilisation des ressources est une illustration de la *capacité locale de prendre des initiatives, de mobiliser des ressources* humaines, matérielles, et financières nécessaires pour le fonctionnement d'un service d'utilité publique ; c'est aussi un exemple de *collaboration entre institutions*, entant qu'entités physiques mais aussi entant que système de règles.

#### **Initiative communautaire**

Face à la croissance démographique et à la distance que les écoliers d'Antsatrana devaient parcourir pour suivre les cours à Andrafiavivoro, et la difficulté pour s'y rendre pendant la saison des pluies, les parents d'enfants scolarisés ont décidé de se mobiliser pour construire une école à Antsatrana il y a de cela huit ans.

#### **Mobilisation des ressources**

Au départ, le *fokonolona* d'Antsatrana a fait une demande auprès du *fokontany* (Anjavy) pour avoir un instituteur. Cette demande a été rejetée par le Président du *fokontany* sous prétexte que deux villages d'un même *fokontany* ne peuvent pas avoir deux écoles. Le *fokonolona* s'est donc adressé à la Direction Provinciale de l'Education de Base (DPSEB) à

#### Ressources mobilisées pour la construction de l'école d'Antsatrana

- *Fokonolona* : 2,500 Fmg par ménage pour l'achat de clous et de tableaux noirs ;
- Association des Femmes : 30 *daba* de riz à vendre pour l'achat de tôles et de bois de construction ;
- Association des Jeunes : main d'oeuvre pour transporter le bois ;
- Les *Ray aman-dReny* : main d'oeuvre pour la construction du bâtiment et les démarches administratives à Anjavy et à Diégo ;
- L'Etat : une partie des tôles (le quart) et le ciment pour la base du bâtiment ;
- Un particulier (M. d'Ambel) : sable et transport du sable et du ciment--bénévolement ;
- Un membre du *fokonolona* (M. Zara) : le terrain pour construire ;

Source : Enquête

Encadré 14

Diégo pour demander l'affectation d'un instituteur. Il lui a été répondu qu'il devait d'abord construire l'école avant de refaire une autre demande.

Une fois l'école construite (voir Encadré 14), le *fokonolona*--représenté par les *Ray aman-dReny* et les Tanora (les *mpanentana* ou messagers)--a fait une demande écrite adressée au DPSEB. Ces représentants ont dû tromper le Président du *fokontany* d'Anjavy afin d'obtenir sa signature et le cachet officiel (le Président en question est illettré!). Une fois la demande parvenue au DPSEB, le *fokonolona* a appris qu'il ne lui était pas possible d'obtenir les services d'un fonctionnaire car Antsatrana n'était pas un chef-lieu de *fokontany*.

C'est alors que le *fokonolona* a pris l'initiative d'embaucher un instituteur privé, Monsieur Simon, et a pris en charge sa rémunération, laquelle comprenait :

- 20.000 Fmg par mois ;
- 40 *daba* de paddy par an<sup>9</sup>.

Après une année scolaire, le *fokonolona*, entièrement satisfait des services de l'instituteur, a décidé de doubler le nombre de *daba* de paddy par an. De plus, un *Ray aman-dReny* et un membre de l'association des Jeunes lui ont accordé une parcelle de terre pour la culture du riz (métayage). Enfin, les terrains autour de l'école ont été mis à sa disposition pour lui permettre d'y cultiver du manioc et du maïs.

Pendant le séjour de cet instituteur, les parents d'élèves ont constaté un net progrès dans l'éducation morale (respect des adultes), physique (hygiène) et intellectuelle (Français) de leurs enfants. Monsieur Simon a quitté Antsatrana après deux années de service car sa femme ne voulait plus rester.

Dès son départ, les *Ray aman-dReny* ont fait une demande écrite pour obtenir les services d'un fonctionnaire. Monsieur Ferdinand est alors arrivé. En plus de sa paye (à la charge de l'Etat), un membre de la communauté lui a donné un lopin de terre à cultiver (métayage) et le *fokonolona* lui a fourni la main d'oeuvre pour la culture du riz. Des problèmes de santé et un conflit avec Mahazovelo ont contraint Monsieur Ferdinand à quitter Antsatrana (le procès n'a jamais abouti).

Une nouvelle demande a été faite par le *fokonolona* et l'instituteur actuel, Monsieur Auguste, leur a été envoyé en 1990 (voir section sur l'Education Primaire).

---

<sup>9</sup>Tout en cotisation.

## 6. Mécanismes de résolution de conflits

Le processus de résolution de conflits est similaire à celui de la prise de décision dans la mesure où les échelons sont à peu près les mêmes. Il faut noter, cependant, que le rôle des instances supérieures, c'est à dire des acteurs externes à la collectivité, est beaucoup plus important qu'il ne l'est pour les décisions communautaires.

Les types de conflits rencontrés à Antsatrana peuvent être classés selon les catégories suivantes :

- familiaux : c'est le cas du conflit foncier qui oppose un père à son fils (voir section ci-dessous). C'est aussi le cas du conflit foncier entre R. et ses frères et soeurs. Il est intéressant de noter que dans le cas père-fils, le père considère l'affaire comme étant insoluble pour la simple et unique raison que le fils a violé la règle sacrée des *Antemoro* : il a insulté non seulement son propre père en public, mais en plus il s'en est pris aux ancêtres de celui-ci. Le père se trouve actuellement dans une position délicate car il essaye de récupérer ce qui de droit lui appartient, c'est à dire le terrain de sa mère, alors que le groupe ethnique auquel il appartient menace de le rejeter s'il continue de fréquenter son fils. Bien que le *fokonolona* d'Antsatrana ait officiellement déclaré que le terrain appartient au fils de la défunte propriétaire, T., la communauté ne peut cependant pas intervenir dans un conflit considéré comme étant familial. C'est aussi le cas de R. à Anjavy.
- socio-politiques : un des problèmes majeurs de la collectivité d'Antsatrana est le schisme entre les *Ray aman-dReny* et les jeunes (voir classement des problèmes en *Annexe 22*). D'un côté les *Ray aman-dReny* accusent les jeunes de manquer de respect vis-à-vis de leurs aînés ; de l'autre côté, les jeunes accusent les *Ray aman-dReny* de ne pas avoir su montrer le bon exemple. Un autre argument, celui-ci avancé par la majorité de la population, est que la mentalité a changé et que les gens sont non seulement égoïstes mais en plus jaloux.

Le débat entre *Ray aman-dReny* et jeunes semble graviter autour de deux individus-clés, à savoir le Vice-Président du CLS--qui est en même temps un des *Lehibe* du *Firaisa-monina*--et le Vice-Président de l'Association des Jeunes. Les entretiens privés et les réunions en communauté ont permis de recueillir des éléments qui pourraient soutenir l'idée que le *Firaisa-monina* d'Antsatrana a été, certes, ébranlé par des facteurs exogènes (les épreuves subies au cours de la Deuxième République, telles que le cyclone Kamisy, la hausse du coût de la vie, la baisse de la pluviométrie.), mais il semblerait aussi que le rapport de force entre les deux individus en question ont pour beaucoup dans la difficulté de redresser la situation sociale d'Antsatrana.

- économiques : le côté économique des conflits n'est pas à dissocier du côté socio-politique. D'une manière générale, la maximisation des gains économiques résultant de l'exploitation des ressources naturelles, accompagnée de contraintes naturelles (croissance démographique parallèle à la baisse du niveau de l'eau disponible pour les cultures) et légales (déséquilibre entre droit coutumier et droit foncier ; manque de rigueur dans l'application du Code Forestier), exacerbe les rivalités sociales et politiques au niveau de la communauté d'Antsatrana. Cette maximisation du gain économique au détriment du bien-être social est clairement illustrée par la difficulté de mobiliser la communauté dans les travaux de réparation de la route qui mène vers Daraina alors que les propriétaires de *sarety* imposent des frais pour les transports entre le village et les points de vente de produits agricoles.

Les conflits se résolvent à quatre niveaux : le ménage/la famille immédiate, la famille étendue, le *fokonolona* et l'Etat.

Si un conflit n'est pas résolu au niveau du foyer ou de la famille immédiate, le cas est présenté aux *Ray aman-dReny* mâles, lesquels se consultent entre eux avant de consulter les femmes, pour ensuite décider de la façon dont le conflit doit être réglé. La décision finale est prise par les *Lehiben'ny Firaisa-Monina*. Si à ce niveau l'affaire n'est toujours pas classée, c'est aux instances supérieures que les *Ray aman-dreny* ont recours. A ce niveau le Président du *firaisana* intervient et, en cas de non résolution, le cas est soumis au Tribunal du *fivondronana* d'Antsiranana.

Sur les différents litiges inventoriés au cours de l'étude, les individus et/ou la collectivité ont eu recours aux services de l'Etat : le Service des Domaines, le Service de la Topographie, le Service Provincial des Eaux & Forêts, le Tribunal, le Service de l'Agriculture et le Génie Rural. En général, l'intervention de ces instances n'a pas aidé à résoudre définitivement les conflits.

#### IV. ETUDES DE CAS : TROIS CONFLITS SUR LA TENURE DES RESSOURCES

##### A. Premier cas : père contre fils

###### 1. Exposé des faits

La mère du père (en conflit) exploitait un terrain qui n'était pas encore reconnu par le Service des Domaines. Sur sa demande adressée aux services compétents, le père obtint le 7 avril 1990 un plan certifié de ce terrain d'une surface de 16 hectares et 8 ares.

Le père, héritier unique de la propriétaire du terrain (selon l'Acte de Notoriété n° 4/88 du 2 février 1988 avait un fils qu'il avait repris à la mère de l'enfant pour le faire vivre avec sa grand-mère à Antsatrana pendant que lui travaillait à Andapa.

La propriétaire en question vivait avec un compagnon et, à la mort de ce dernier, le fils a financé le transport de la dépouille mortelle pour l'inhumation ; il a de ce fait, a reçu la bénédiction de la famille du défunt pour travailler sur le terrain. Ce compagnon de Traka avait réglé, jusqu'à sa mort, les impôts pour l'exploitation du terrain.

Dans le village, les relations entre la grand-mère et le petit-fils se sont détériorées car le petit-fils volait les produits des travaux de la grand-mère, et la menaçant de mort<sup>10</sup>. La grand-mère renvoya son petit-fils de la terre ("*tsy mahazo mikitika na hely akory amin'ny fananako io*") et ce en présence du Président du *fokontany* et du père lui-même.

La grand-mère (propriétaire) mourut en 1987 et, en 1988-89, le père rappela son fils et lui loua le terrain pour 100.000 Fmg pour deux ans. La location fut matérialisée par un contrat signé par la femme du fils.

Le 20 mars 1990, le fils fit une demande auprès du Service des Domaines et des responsables du registre local, pour l'obtention d'une surface de 10 ha sur les 16 ha de terrain. Le 29 octobre 1990, une décision du COMEX du *faritany* de Diégo apparut, accordant les 10 ha demandés par le fils et ordonnant l'expulsion du père.

A son retour d'Andapa en 1990, le père voulut vendre le terrain, mais son fils l'en empêcha arguant qu'il était encore là, et lui proposant de lui donner de l'argent s'il en avait besoin. Il était hors de question pour le fils de vendre le terrain.

Le père a dû porter plainte devant le *fokonolona* et un Procès Verbal datant du 16 décembre 1990 a été dressé, relatant l'interdiction faite par le fils de laisser entrer le père et le *fokonolona* sur son propre terrain.

---

<sup>10</sup>Selon le récit du père.

Le 4 janvier 1991, le père a demandé aux autorités habilitées de faire un Constat de Mise en Valeur, en présence de treize témoins, et il fut constaté qu'il y avait effectivement mise en valeur par la défunte (Traka), d'une part, et par le petit fils (le fils) d'autre part.

L'affaire fut portée devant le Tribunal qui rendit un jugement, accordant gain de cause au père et le permettant de récupérer les 16 ha de terrain (Ordre n° 185 du 16 janvier 1991).

Pour faire exécuter ce jugement, le père eut recours aux services d'un huissier, qui demanda au fils de quitter les lieux. Jusqu'à maintenant, le fils n'a pas quitté les lieux.

## 2. *Analyse des faits*

### *Argumentation des parties*

- la partie père : L'acte de Notoriété est un document juridique permettant d'identifier l'héritier ( ou les héritiers) du cujus qui peut faire valoir ses droits par l'exhibition de cet acte.

Le père, par le biais de l'Acte de Notoriété, est le véritable propriétaire du terrain hérite de sa mère ; de plus par l'Ordonnance qu'il a obtenue du Tribunal, il peut, le cas échéant faire expulser tout occupant illicite.

- la partie fils : le fils n'est pas fautif car lui aussi a fait une demande d'acquisition du terrain auprès des autorités compétentes. A ses yeux, ces autorités, avec l'appui du COMEX du *faritany*, représente l'organe décideur pour ce type d'affaire. Par ailleurs, la bénédiction pour travailler sur ce terrain lui a été accordée par la famille du compagnon de sa grand-mère. Il considère donc qu'il est en règle vis-à-vis du Service des Domaines, d'une part, et vis-à-vis de la famille d'autre part. En outre, le fils souligne qu'il a travaillé sur ce terrain de façon permanente, non équivoque, et au vu et au su de tout le monde.

### *Les règles en confrontation dans l'argumentation*

Si on ne considère le cas qu'à partir du moment où le fils était en âge de travailler, on ne peut nier sa contribution à la mise en valeur de la terre (aménagement, entretien, maintien en condition). Bien que de droit il ne soit pas propriétaire, il a été en fait usager de la ressource. Le propriétaire quant à lui, n'était pas toujours présent pour travailler la terre (une fois par an, d'après ses propres dires). Ses allées et venues saisonnières l'ont assimilé à un métayer, voire à un ouvrier saisonnier en quête de travail au moment où la culture requiert de la main d'oeuvre.

Les rôles semblent ici renversés. En effet, le fils, non propriétaire selon le Droit positif, se comporte en réalité comme tel en aménageant cette terre. Le père, qui lui est propriétaire, ne fait qu'attendre la saison de culture pour se manifester et exploiter la ressource. Voilà peut-être une partie de l'explication du comportement du fils, convaincu que l'autorisation du Service des Domaines et du COMEX du *faritany* lui accorde le droit exclusif d'accès à la terre. En outre, il a personnellement contribué--financièrement et physiquement--à la restitution de la dépouille mortelle de celui qui avait droit d'usage de la terre. Ramener la dépouille d'un individu représente une dépense énorme (300.000 Fmg, d'après le fils) ; c'est aussi un acte de fraternité et une marque de respect, profondément appréciés des Malgaches. C'est pourquoi la famille a accordé le droit de travailler la terre à le fils.

Pour les autorités concernées, étant donné que le fils était, à leur connaissance, l'usager direct de ces terres, il leur paraissait légitime le fait que celui-ci jouisse pleinement du droit d'usage. D'où la décision qu'ils ont prise à l'égard du fils. Pourtant, cette décision du COMEX du *faritany* n'a pas force de loi et, donc, ne peut se substituer à l'Acte de Notoriété du 2 février 1988.

En résumé, le fils :

- s'est comporté comme le véritable propriétaire de la terre en la mettant en valeur pendant une longue période ;
- s'est opposé à toute possession et à la vente éventuelle de la terre.
- a obtenu la permission et la bénédiction pour travailler la terre de la famille, en reconnaissance pour son geste filial.

### 3. *Points de réflexion*

Une question se pose alors : De quel droit, en fait, cette famille peut-elle donner un bien immobilier ne leur appartenant pas à une autre personne? Quelques hypothèses peuvent être avancées :

- tout d'abord, il pourrait s'agir d'un *tany solam-pangady*, c'est à dire, d'un bien appartenant en propre au défunt. La famille a donc jugé que la personne à qui elle fait le don de terre est une personne qui le mérite, autant sur le plan culturel que sur le plan professionnel ;
- ensuite, le bénéficiaire du don a déjà fait preuve de courage et de persévérance dans le travail de mise en valeur et il compte poursuivre son action ;

- enfin, la famille n'a pas donné la terre à la grand-mère car elle se faisait vieille et qu'une partie de la terre risquait de rester en jachère au point de devenir un outil non productif.

Il existe dans ce cas une situation de fait transformée en situation de droit par le biais de l'usage permanent et ininterrompu de la terre.

*Peut-on donc avancer que l'usage d'une ressource constitue un argument pour l'appropriation ou le droit d'accès et/ou d'utilisation de la ressource?*

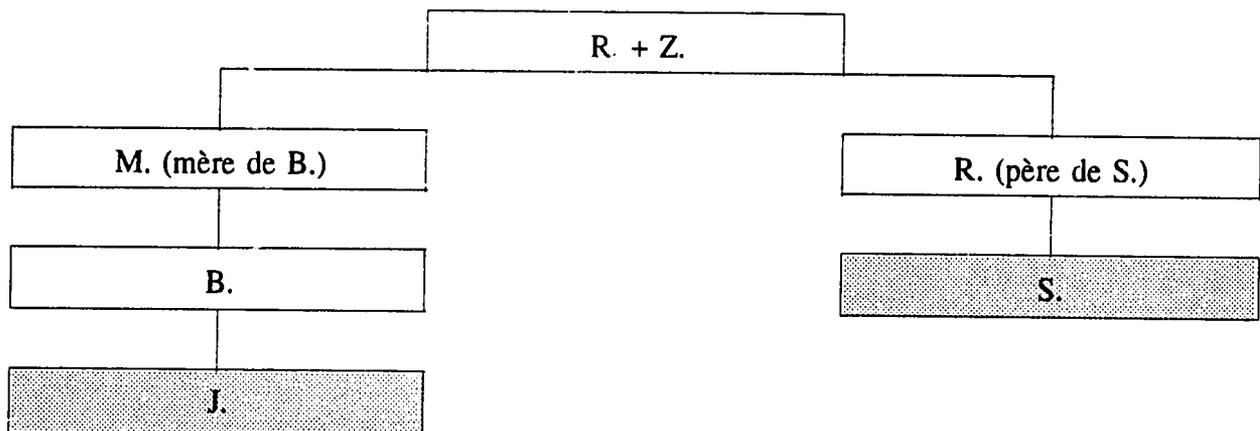
## B. Deuxième cas : J. contre S.

### I. Exposé des faits

R. était père de cinq enfants, dont la mère de B. et le père de S. Au retour du père de S. de la Première Guerre Mondiale, les autorités de l'Armée Française de Diégo lui ont fait don de 110 hectares de terrain, don publié dans le *Journal Officiel de Madagascar et Dépendance* du 20 avril 1934.

Du vivant de R., B. avait été déclaré comme étant l'héritier du père de S. selon l'extrait du registre des actes de toute nature n'ayant pas de registre spécial n° 5 du 17 janvier 1946. De plus, B. est co-héritier de S. dans le certificat d'immatriculation et de situation juridique du 13 Mai 1992 à propos d'Ambondrona III dont la superficie est de 38 ha 78 a 32 ca. Ayant vu cet extrait, B. a porté l'affaire devant le Tribunal et, le 27 Mai 1992, a fait opposition aux dispositions de l'Extrait du Registre des actes de toute nature n'ayant pas de registre spécial du 17 janvier 1946. Du fait de son âge avancé, le 20 Mai 1992, B. a donné procuration à son fils J. pour que ce dernier puisse agir à sa place. Le 27 Mai 1992, le représentant a fait dépôt d'une requête au Tribunal, pour obtenir sa part à la succession.

### Liens de parenté entre S. et J.



## 2. Analyse

### *Les parties en cause*

- du côté de B. : de part l'Extrait du Registre des actes de toute nature n'ayant pas de registre spécial du 17 janvier 1946 et du Certificat d'Immatriculation et de Situation Juridique du 13 Mai 1992, B. est un des héritiers du père de S.. Au regard du droit positif il doit avoir sa part dans le patrimoine et jouir des ses droits sur ce qu'il fait de sa part, qu'il la travaille ou qu'il la cède à autrui, ou encore qu'il la transmette à quelqu'un d'autre, mais S. refuse cet état de chose et fait opposition aux dispositions de l'Extrait du Registre des actes de toute nature n'ayant pas de registre spécial du 17 janvier 1946 et a continué à travailler la terre. Or, il semble que les droits des autres héritiers existent.
- du côté de S. : La publication faite dans le *Journal Officiel de Madagascar et Dépendance* du 20 avril 1934 ne mentionne pas l'exclusion des autres héritiers, mais elle déclare tout simplement que les autorités coloniales ont fait don de la terre à son grand-père et R. a travaillé depuis toujours le terrain qu'il considère comme étant un privilège de son père, donc le sien. Sa conviction d'avoir droit de propriété est d'autant plus grande que B. n'a jamais travaillé sur cette terre d'Ambondrona III (n° 870) parce qu'il a acquis d'autres terrains à Anjavy où il a travaillé depuis. Dès le début, donc, S. était le seul parmi les héritiers à mettre en valeur le patrimoine. Cela ne signifie cependant pas qu'il est propriétaire de la terre mais en a seulement le droit d'usage.

### *L'exercice du droit d'usage*

La terre malgache a une vocation agricole, et l'utilisation de ce potentiel est vitale pour la population rurale. Dans le cas étudié, S. a travaillé la terre sans se soucier véritablement du fondement de son droit, sans nécessairement être propriétaire. En effet, il suffit, semble-t-il, de faire des cultures sur le terrain pendant un certain temps, et d'y faire des aménagements.

## 3. Appréciation

La question est celle de savoir si le non-exercice du droit d'usage fait perdre le droit de jouissance. En principe, le droit de jouissance est le résultat de l'exercice du droit d'usage. Par conséquent, si on n'exerce pas son droit d'usage, on perd son droit de jouissance. En effet, l'utilité principale du droit d'usage est la jouissance des produits.

Dans notre cas, S. n'aurait pas eu la jouissance des fruits de ses travaux d'aménagement du terrain s'il n'avait pas exercé son droit d'usage de la terre (culture de riz, cultures maraîchères, ou encore pérennes). La confusion actuelle semble provenir du fait que

les usagers de la ressource terre ne connaissent pas nécessairement leurs droits quand ils en ont effectivement.

**C. Troisième cas : T. contre M.**

**1. Exposé des faits**

M. avait des rizières situées au nord-Ouest de celles de T. et était la soeur de l'héritière de N. Depuis bien avant 1987, l'héritière se plaint que, pendant la nuit, dévie l'eau en bouchant le canal qui irrigue ses rizières afin d'irriguer ses propres rizières. Le résultat a été que les rizières de M. se sont asséchées : cela fait huit ans que l'eau ne coule plus dans ses rizières et que la famille ne les travaille plus.

T. réplique que cette eau ne provient pas du terrain de M. mais plutôt d'un terrain domanial. Cet état de fait a été constaté par le Service Provincial des Eaux & Forêts, alors le *fokonolona* soutien que la source de l'eau se trouve sur les terrains de la propriétaire défunte.

D'un extrait de minutes du Greffe du Tribunal, daté du 24 février 1979, il ressort que les canaux d'irrigation appartiennent à T..

**2. Analyse**

*Arguments juridiques des deux parties*

- du côté de T. : Il n'est pas contesté que les canaux d'irrigation appartiennent à T.. Néanmoins, construire des canaux n'est pas une façon de s'approprier l'eau qui y coule et le Tribunal ayant rendu son jugement du 24 février 1979 n'a pas eu tort car il n'y a pas lieu de juger à qui appartient l'eau, mais plutôt à qui appartient les canaux d'irrigation et le fait de dire que l'eau appartient à tel ou tel individu n'est pas légal. Tout le monde peut prendre de l'eau de la source. Le vrai problème se situe au niveau d'une répartition équitable de l'eau--par une gestion convenable--entre les usagers.

T. a choisi de dévier l'eau de la source pour en avoir suffisamment pour lui-même, sachant parfaitement bien que la source servait aux cultures de M. Il est donc apparent que T. a cherché à nuire à ses voisins car, le résultat est que les rizières de M. sont incultes depuis des années par manque d'eau. Nous avons donc ici un cas de destruction de ressources d'autrui par l'appropriation pure et simple de la ressource eau, qui aurait dû cependant être répartie équitablement entre usagers.

- le cas de M. : Comme précédemment, M. prétend que l'eau lui appartient parce que la source se trouve sur son domaine titré. Pour elle, donc, la source d'eau est une propriété privée et elle seule peut donc disposer de l'eau. Elle a, du reste, le soutien du *fokonolona* sur ce point. Hors T. a dévié le cours d'eau à partir de la source même, ce qui a entraîné l'épuisement de l'eau dans les rizières de M. Le *fokonolona* est intervenu pour tenter de résoudre le conflit mais T. refuse tout compromis allignant que cela n'est pas l'affaire de la communauté. Le Service des Eaux et Forêts est également intervenu en descendant sur le terrain pour constater que l'eau provient d'un terrain domanial.

### *Discussion*

La sensibilisation s'avère nécessaire en ce qui concerne la ressource naturelle eau. Il faut faire comprendre la population rurale qu'il ne peut avoir d'appropriation de l'eau, bien que cela soit les particuliers qui aménagent le terrain en construisant des canaux d'irrigation pour drainer l'eau. Il n'y a pas de producteur, mais des utilisateurs de l'eau. Tout le monde a le droit de prendre de l'eau à la source, mais personne n'en est propriétaire. D'après certains informateurs, l'eau appartient à la communauté. Ceci implique que cette ressource devrait être gérée de manière équitable par la communauté locale. En outre des clauses compromissaires doivent être établies entre tous les usagers d'eau.

### **3. *Appréciation***

Pour ce faire, des règles, même informelles sont indispensables pour la gestion communautaire des ressources naturelles afin d'éviter des conflits au niveau de la communauté vue la rareté croissante de la ressource. Ces règles établies par la communauté doivent être approuvées par tous les membres de la communauté et doivent prévoir des sanctions pour ceux qui les violent.

## **D. Deux services d'utilité publique sélectionnés**

### **1. *L'éducation primaire***

Ce cas illustre le principe que certains services d'utilité publique peuvent être fournis par les usagers au niveau local, même dans les communautés de taille réduite. La communauté d'Antsatrana a fait preuve de capacité de se mobiliser pour la création de l'infrastructure nécessaire à l'enseignement de base. L'école d'Antsatrana a été construite sur initiative locale.

*Etapes parcourues par la communauté pour la fourniture du service*

- En 1985, ils ont mobilisé les ressources (humaines, matérielles et financières) pour la construction du bâtiment. Il est important de noter que deux facteurs ont motivé la population d'Antsatrana :
  - la distance entre Antsatrana et Anjavimihavana, où se trouvait auparavant l'école ; et
  - le désir d'Antsatrana d'affirmer sa capacité de devenir un *fokontany* à part entière.
- Ils ont embauché des instituteurs privés et se sont organisés pour les rémunérer pendant quatre ans ;
- Actuellement, les gens d'Antsatrana ne sont pas satisfaits de l'enseignement. Pourquoi? L'instituteur actuel, un fonctionnaire, n'assure pas l'enseignement sous prétexte qu'il a trop de classes à enseigner. Et pourtant, lorsque la communauté a tenté de pallier au problème en faisant une demande pour qu'un ou deux autres instituteurs y soient affectés, c'est l'actuel instituteur lui-même qui a bloqué le processus de demande. Suite à quoi ce dernier a embauché un assistant local qui, pour sa part, ne peut toujours assurer le service de par son penchant pour l'alcool. La communauté d'Antsatrana ne peut donc pas contrôler la qualité de l'enseignement (en effet, c'est l'Etat qui paye l'instituteur). Cette communauté est ainsi impuissante, quant à l'amélioration de l'enseignement, face à un instituteur préoccupé par des soucis personnels et aux pouvoirs qu'il détient en tant que Président du Comité Local de Sécurité.
- Il n'en reste pas moins qu'il existe à Antsatrana le potentiel de sensibilisation dans le domaine environnemental--et donc de meilleure gestion des ressources naturelles--à travers l'éducation. L'occasion est ici manquée pour une collaboration débouchant éventuellement à une meilleure connaissance, chez les écoliers, de l'existence et l'intérêt des essences et espèces se trouvant dans la forêt.

**2. La sécurité publique à Anjavimihavana**

La communauté d'Anjavimihavana constate actuellement deux phénomènes : (1) la recrudescence des crimes (vols ; homicides) et (2) l'incapacité du *fokonolona* dans la gestion des affaires communautaires, notamment en ce qui concerne la sécurité publique. A quoi peut-on attribuer le problème d'insécurité publique?

Vers la fin des années 1980, le *fokontany* d'Anjavimihavana a reçu l'ordre du *fraisana* de Mahavanona--sur ordre du Ministère de l'Intérieur--d'organiser une police locale, ou "Quartier Mobile." La communauté d'Anjavimihavana s'est organisée pour désigner cinq responsables locaux pour que ces derniers, après une formation effectuée à Mahavanona,

assurent l'ordre au niveau du *fokontany*. La police locale en question n'a été active/productive que dans la création d'un bureau de *fokontany*.

De ce fait, les notables du village (*Ray aman-dReny*), traditionnellement responsables des affaires sociales de la communauté, se croient dotés d'une police locale et se montrent passifs face aux divers bouleversements auxquels fait face leur communauté. Or la police en question s'est avérée impuissante au moment de fournir le service dont elle était responsable depuis sa création. De plus, l'établissement d'une police au niveau du *fokontany* ne semble pas adapté aux réalités locales dans la mesure où les communautés d'Antsatrana et d'Anjavimihavana ne sont pas unies.

En l'absence d'un système local efficace, le recours à des systèmes externes semble s'imposer, alors que ces systèmes ne semblent tout aussi impuissants pour le contrôle de la sécurité publique. En effet, il est difficile de faire venir les gendarmes, constate la communauté, si le plaignant ne possède pas les moyens financiers de les faire déplacer. Qui plus est, les moyens financiers, beaucoup plus souvent que les faits eux-mêmes, ont tendance à dicter les résultats des enquêtes menées sur place.

La communauté se trouve ainsi livrée à elle-même, incapable d'agir à travers ses notables, à travers ses habitants, et à travers d'autres institutions traditionnelles telles que le *dina*--qui est un système de règles--ou les *fady*, et pas même à travers les agents de sécurité externes. Il serait donc peu raisonnable de laisser la responsabilité de la sécurité publique à la police locale. La performance peu convaincante de cette police peut-elle s'expliquer par le fait que l'idée de créer une institution locale de sécurité n'était une initiative locale?

ANNEXES



FOKONTANY DE:	M										F				TOTAL				Etrangers				TOTAL
	0 à 5ans		5 à 17 ans		17 à 29 ans		29 à 59 ans		59 ans et plus		TOTAL		21ans		21ans		TOTAL		TOTAL				
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	Chiffre				
1-MAHAVANONA.....	34	31	79	82	135	132	31	26	279	271													
2-A M B I L O B E.....	103	94	180	171	315	262	60	46	656	573	02	05	01						554				
3-AMBODINADIRO.....	15	16	44	47	55	43	20	09	134	115									1235				
4-AMBODIV NEUS.....	05	09	11	15	26	24	10	07	52	55									249				
5-AMPANDRIANKILANGY.....	26	19	29	22	79	61	19	08	152	130									107				
6-AMPIFIRIA.....	57	75	106	96	144	114	39	18	336	295									282				
7-AMPONDRAIMBO.....	29	35	55	63	72	59	15	12	169	167									629				
8-ANDRANDECHIERA.....	25	19	63	50	172	134	16	12	205	195									336				
9-ANJAVILHIVAN.....	72	55	91	82	122	125	17	10	258	269									470				
10-ANGLOKONIN.....	11	15	25	27	35	35	12	08	96	85									569				
1-ANFANI.....	36	50	74	64	99	89	16	09	225	202									481				
2-ANFANIV.....	45	57	70	49	127	119	15	18	234	245									427				
3-ANFANIKAZA.....	48	52	91	112	140	110	23	19	305	293									477				
4-ANFANINA.....	19	11	39	25	75	74	10	09	139	127									596				
5-DESFOA.....	13	15	21	21	29	26	11	17	176	180									279				
6-ANFANIN.....	26	23	57	47	91	79	20	19	199	183									361				
7-ANFANIN.....	22	21	53	49	88	115	40	23	215	252									37				
8-ANFANIN.....	12	11	35	29	77	71	13	11	141	131									59				
TOTAL.....	357	507	1197	1003	1522	1769	375	256	4221	3769	02	04	09	05					10907				

M = masculin, F = Femelle

A Mahavanona, le 15 mai 1993.-  
 Le Président de la C.S. du Firaisam.

SALIMÉ Sidy  
 Assistant d'Administration

BEST AVAILABLE COPY

71

### Annexe 3

Tableau ii. Effectifs de la population du *fokontany* d'Anjavimihavana, communautés d'Antsatrana et d'Anjavimihavana)

Année de Naissance	0 à 5 ans		6 à 17 ans		18 à 59 ans		60 ans +		Total							
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀						
1988-93	32	25							32	25						
1976-87									96	89					96	89
1934-75											153	135			153	135
1933													17	20	17	20
Totaux	57		185		288		37		298	269						

♂ = hommes

♀ = femmes

Source : Recensement du 15 mars 1993

BEST AVAILABLE COPY

## Annexe 4

**Tableau iii. Matrice historique de la communauté d'Antsatrana**

PERIODE PHENOMENES	FAHAVAZA HA (1926-60)	TSIRANANA (1960-72+)	FITONDRANA FAHAROA (1975-91)	ANKEHITRINY (1992-93)
Population dans le village	•••• ••••	•••• ••••	••••	••••
Population d'Antsatrana	•••	••• ••	•••• ••••	•••• ••••
Extension du village	••• •••	•••• ••••	•••• ••••	•••• ••••
Distance Village-Forêt	•••• ••••	•••• ••••	•••• ••••	•••• ••••
Pluie	•••• ••••	•••• ••••	••••	••
Débit d'eau des canaux	•••• ••••	•••• ••••	••••	••
Nombre de canaux d'irrigation	••• •••	•••• ••••	•••• ••••	•••• ••••
Production Agricole	•••• ••••	•••• ••••	••••	••
Nombre de zébus	•••• ••••	••• •••	•••	••
Coût de la Vie	••	••••	•••• ••••	•••• ••••
Cohésion Sociale	••• •••	•••• ••••	••••	•
Nombre de Conflits		••• •••	•••• ••••	•••• ••••
Etat de la Route	••• •••	••• •••		
Nombre d'écoliers		••• •••	•••• ••••	••••

**Population dans le village :** Du temps de la colonisation, les villageois étaient obligés de rester dans le village, ce qui explique le nombre élevé de gens. La diminution du nombre de

personnes s'explique par le manque croissant de médicaments et par le fait qu'après la colonisation, les gens se sont sentis libres de quitter le village pour cultiver leurs champs "dans la forêt". Certains sont même partis vers d'autres provinces de Madagascar en quête de nouvelles opportunités. La croissance démographique a eu des répercussions sur le nombre de personnes présentes dans le village.

**Population dans la périphérie d'Antsatrana :** C'est au niveau de la périphérie d'Antsatrana, c'est à dire de la totalité du terroir, que l'augmentation du nombre de gens s'est fait nettement ressentir. Cette population est éparpillée dans la périphérie du village, dans un rayon d'environ 6 km. Une des raisons de cet éparpillement est la diminution constante des ressources en terre et de l'eau. Les villageois constatent que le nombre de décès a augmenté sous la Deuxième République mais que ce nombre a maintenant diminué. En effet, les médicaments se trouvent facilement et les enfants peuvent être vaccinés. L'éparpillement des villageois s'explique également par le départ des *vazaha* et, donc, la liberté de se déplacer. Enfin, les circonstances politiques et économiques ont poussé les gens d'Antsatrana vers un certain individualisme qui s'est manifesté par l'isolement physique de certaines familles.

**L'extension du village :** le village central d'Antsatrana ne s'est pas étendu depuis le départ des *vazaha* car les gens, bien qu'en nombre croissant, se sont déplacés dans la périphérie du centre, là où les espaces habitables étaient particulièrement abondants. Très peu de changements ont été notés depuis l'Indépendance.

**La distance entre le village et la forêt d'Ambohitra :** La distance entre le village et la forêt n'a pas changé depuis le temps de la colonisation. Ce phénomène s'explique par le fait que la législation forestière a toujours été appliquée sous l'oeil vigilant du Garde Forestier. La Forêt d'Ambohitra (Bezavona) n'a jamais été accessible et le pâturage s'est cantonné aux superficies non boisées. Il faut une heure à deux heures de marche pour atteindre la limite de la forêt à partir d'Antsatrana.

**La pluie :** Depuis la période de la Deuxième République, les gens d'Antsatrana ont remarqué une baisse de la pluviométrie parallèlement à une augmentation du nombre de cyclones. Depuis Kamisy, cependant, ce nombre a diminué, mais les pluies n'ont pas augmenté pour autant. Depuis le début de cette année, il n'y a eu qu'un mois de pluie. Les villageois ne peuvent pas expliquer cette baisse de la pluviométrie.

**Le niveau d'eau dans les canaux d'irrigation :** Le niveau de l'eau dans les canaux d'irrigation suit un cours parallèle aux précipitations. Ce niveau a commencé à diminuer après la période coloniale. Cette baisse du niveau de l'eau suit également une courbe inverse à la croissance démographique : avec un niveau constant d'eau et de plus en plus d'utilisateurs, la ressource a fini par diminuer. Pendant la Première République, il y avait encore suffisamment d'eau pour la culture du riz et les autres cultures. Par la suite, l'eau s'est faite de plus en plus rare. Deux facteurs expliquent ce phénomène : non seulement la pluie a diminué, mais de plus l'entretien des canaux d'irrigation construits du temps de la colonisation a été négligé. En ce qui concerne les canaux d'irrigation traditionnels et privés, l'entretien s'est maintenu. De nos jours, il n'y a plus assez d'eau pour satisfaire les besoins culturels de tous.

**Nombre de canaux d'irrigation** : Un phénomène frappant pour les paysans est l'augmentation des canaux d'irrigation qui a été accompagnée d'une baisse considérable de la pluviométrie. Avec des précipitations de plus en plus précaires, la fonctionnalité du système d'irrigation a nettement diminué.

**La production agricole** : Pendant les deux premières périodes mentionnées sur la matrice, les outils et machines agricoles étaient accessibles. Depuis la Deuxième République, les prix des matériels de production ne sont plus abordables car ils ont singulièrement augmenté. De plus, les maladies de cultures et les animaux ravagent les récoltes.

**Le nombre de zébus** : Du temps de la colonisation, il était possible d'être propriétaire de cinquante zébus. Les maladies bovines ont fait leur apparition pendant la Première République et n'ont depuis cessé de ravager le cheptel bovin. Depuis la Deuxième République, le nombre de zébus a nettement diminué à cause des vols organisés (phénomène *dahalo*) et des maladies qui persistent. Un villageois a noté que du temps de la Deuxième République, les voleurs de boeufs étaient libres ("*nahazo làlana loatra ny mpangalatra*"). Une contradiction par rapport aux renseignements donnés sur la distance village-forêt a été relevée lorsque les informateurs ont déclaré que les zébus pâturaient en forêt.

**Le coût de la vie** : Jusqu'à la période de la Deuxième République les prix des produits de base étaient d'autant plus abordables que la production agricole était bonne. Plus tard, les prix ont fortement augmenté--en particulier celui des zébus--alors que les impôts fonciers (et autres) n'ont pas diminué.

**Le *firaisa-monina* ou cohésion sociale** : Du temps de la colonisation, les gens d'Antsatrana étaient unis car ils ne pouvaient pas quitter le village. Au moment de l'Indépendance, cette union a continué et était même bonne ; c'est ainsi que le travail collectif s'organisait autour de la culture du riz et de l'entretien des canaux d'irrigation. La situation s'est dégradée à partir de la Deuxième République à cause, principalement, d'un changement des mentalités et d'un certain éparpillement de la population. C'est en fait depuis l'époque de l'exode vers la périphérie du village que l'individualisme a primé sur la cohésion sociale et a affecté l'unité. Cette dégradation s'est fait ressentir au niveau du travail collectif, lequel à présent tourne presque exclusivement autour des décès. Le problème de la diminution du *firaisa-monina* est perçu par les habitants d'Antsatrana comme un problème très grave qui mérite d'être étudié sérieusement.

**Le nombre de conflits** : Le nombre de conflits augmente en même temps que la diminution du *firaisa-monina*. Les conflits étaient automatiquement et sévèrement réprimés du temps de la colonisation. D'après les villageois, les circonstances difficiles imposées par le Gouvernement du Président Ratsiraka expliquent la multiplication des conflits au sein de la communauté. Il y a aujourd'hui encore plus de litiges qu'auparavant parce que les conflits de la période de la Deuxième République ne sont pas encore réglés. Les gens ne se respectent plus, manifestent ouvertement leur égoïsme et leur jalousie, et ce d'autant plus que le *firaisa-monina* représente de moins en moins une force de cohésion sociale. Les conflits impliquent des gens d'une même famille autant que les gens sans liens de parenté.

**L'état de la route** (*cette variable a été ajoutée à la demande des villageois*) : Le travail collectif forcé a permis de maintenir la route en bon état, jusqu'à la période de la Première République. Comme le travail collectif a souffert du changement de comportement communautaire, l'état de la route s'est progressivement dégradé jusqu'à être inutilisable pour la plupart des villageois.

**Nombre d'écoliers** : Il n'y avait pas d'école du temps des *vazaha*. Il a fallu attendre la période du Président Tsiranana pour que les parents commencent à envoyer leurs enfants à l'école. A cette époque, environ vingt enfants fréquentaient l'école. Le nombre d'enfants scolarisés a augmenté pendant la Deuxième République pour atteindre le nombre maximum de 65 environ dans les années 1980. Depuis les années 1990, la qualité de l'enseignement a considérablement baissé, d'où une chute des effectifs (moins de 40 actuellement). L'annexe -  
- donne quelques détails concernant les effectifs scolaires.

## Annexe 5

**Tableau iv. Effectifs scolaires pour l'année 1991-92--fokontany d'Anjavimihavana**

Classe	G	F	Fourchette d'âge (ans)	Total	Pourcentage de redoublants 1992-93	
					G	F
T1	18	13	6-8	31	19,35	19,35
T2	10	8	8-10	18	22,22	11,11
T3	9	11	10-12	20	20	25
T4	6	8	12-13	14	21,43	14,3
T5	2	1	13-14	3	33,33*	33,33
Nombres d'élèves-- Total	45	41		86		

G = Garçon

F = Fille

*\* l'élève reçu au Certificat d'Etudes (CEPE) en 1993 a quitté le village pour poursuivre ses études à Anstiranana.*

Source : Enquête (Données recueillies auprès du PCLS le 13 septembre 1993)

BEST AVAILABLE COPY

Annexe 6

Tableau v. Matrice historique--communauté d'Anjavimihavana

PERIODE VARIABLES	Avant l'Engagement	Pendant l'Engagement (1942-60)	Tsiranana	IIème République	Présent
Population (Terroir)	..... .....	.....	.... ....	..... ....	..... ....
Population (Village)	..... .....	....	.... ....	..... ....	..... .....
Taille du Village	..... .....	..	.....	.. ..	..... ..
Pluie	..... .....	..... .....	..... ....	....	..
Eau dans les Canaux	..... .....	..... .....	..... .....	....	..
Production Agricole	..... .....	..... .....	..... ....	....	..
Surfaces Cultivables	.... ....	.... ....	..... ....	..... .....	..... .....
Nombre d'Arbres	.. ..	..... ..	.... ....	..... ....	..... .....
Distance Village-Forêt	..... .....	..... .....	.... ....	.. ..	.. ..
Nombre d'Ecoliers	.	..	.....	.. ..	..
Nombre de Zébus	..... .....	..... .....	..... .....	..	..
Coût de la Vie			.	.....	..... .....
Cohésion Sociale	..... .....	..... .....	..... .....	..	.
Conflits et Mécontentes			..	..... .....	..... .....
Nourriture (Quantité)	..... .....	..... .....	..... .....	..	..
Suffisance des Outils de Production	..... .....	..... .....	.... ....	..	..
Services Sanitaires	.	.	..... .....	..	..

## **Introduction**

L'historique du village peut se diviser en quatre grandes périodes: (1) La période coloniale française d'avant 1942 nommée l'avant engagement; (2) La période de l'engagement jusqu'au début de l'Indépendance (1942-60); (3) La Première République de Tsiranana; et (4) La période de la Deuxième République (1975-91).

**Evolution de la population du village et du terroir :** l'évolution de la population dans les deux régions est parallèle, presque identique. Pendant la période coloniale, l'obligation civique imposée emmenait la population à s'agglomérer dans les villages, considérés comme des villes, étant donnée leur superficie importante. En période d'étiage (saison sèche), la présence au village était obligatoire; la descente dans les champs n'était autorisée qu'en période de pluies et le séjour dépendait de la durée des travaux des champs. Au cours de cette période, il y avait une forte unification de la population à cause des travaux forcés et autres supplices que les gens subissaient. Pendant toute la période de l'Engagement, on observe une forte baisse de la population. Ceci est dû à la fuite des villageois qui avaient peur d'être recrutés pour l'engagement; aussi, la moitié des jeunes gens étaient recrutés pour aller chercher des pierres pour la construction des routes; enfin, la majorité des gens recrutés succombèrent à une maladie attrapée au cours des durs travaux. La population a de nouveau augmenté à partir de l'Indépendance, qui signifia libération et soulagement malgré l'existence de l'impôt individuel. L'accroissement de la population continue pendant la Deuxième République jusqu'à nos jours seulement les habitants se sont répartis dans les hameaux car le manque d'unification a commencé à cette période.

**Extension du village :** Elle est un peu relative à l'évolution de la population. Le village connut aussi ces remous dûs aux mutations socio-politiques, et économique-culturels de la colonisation, de la guerre des colonies, de l'indépendance, de la RND (Révolution Nationale Démocratique). Pendant la période coloniale, le village est d'une étendue très importante. Au cours de l'engagement, seuls quelques femmes et des vieux sont restés pour garder le village. L'extension commence à partir de la troisième période mais elle est lente car le phénomène qui est le plus important est la migration des générations (jeunes, surtout) vers les périphéries (exploitations chez les étrangers). Le manque d'eau demande le déplacement vers les sources en amont. Il y a cette tendance de migration d'Anjavy vers la forêt.

**Pluviométrie :** La pluie est conçue comme un phénomène naturel que le comportement humain a en quelque sorte bafoué, d'où le manque aujourd'hui. En effet, depuis la Première République elle commence à manquer, bien que le *joro hesika* existait encore. De la Deuxième République à nos jours elle cette pratique se fait rare, ce qui entraîne la rareté de la pluie. A ceci s'ajoute le non-respect des coutumes (les jours *fady* deviennent des jours ouvrables; la terre est travaillée à la charrue; les braises sortent du foyer la nuit, etc.).

**L'eau :** L'évolution de l'eau est parallèle à l'évolution des précipitations. Les canaux d'irrigation n'ont point augmenté en nombre.

**Production agricole :** Elle connaît également une chute, selon les pluies et l'eau. Le rendement du sol diminue de période en période, d'où les migrations vers de nouvelles terres.

Il faut pour autant souligner que pendant les trois premières périodes il n'y a eu qu'une seule variété de culture: le riz. D'autres types de cultures ont été introduits à partir de la Deuxième République à cause de la chute de la production rizicole et de changement au niveau de la communauté.

**Superficies cultivées** : Suivant toujours la logique des variables précédentes, l'extension des surfaces cultivables est nécessaire et ce depuis la Première République. La quête de nouvelles surfaces à exploiter n'a cessé: défrichement d'étendues forestières, sont le rendement et la productivité seraient meilleurs.

**Etendue forestière dans le terroir** : Les arbres étaient peu nombreux au départ et il était même nécessaire d'aller chercher du bois mort dans le Parc National. Au fur et à mesure que les gens plantèrent des arbres fruitiers, la carence en bois mort disparut (La régénération naturelle a permis l'extension de la couverture végétative, et c'est donc sans efforts supplémentaires que les gens ont obtenu de plus en plus de bois mort et d'arbres fruitiers). De plus, les *kalabera* se sont répandus, allant au-delà de la région d'Ambohimandroso pour couvrir d'importantes superficies (surtout dans le alentours des hameaux) actuellement. Le manque d'eau en aval suscite le déplacement des gens vers les amonts, c'est à dire vers la grande forêt.

**Distance Village-forêt** : Il fut un temps où les gens d'Anjavy pouvaient voir la limite du Parc National. Aujourd'hui, cette limite se trouve au delà de la lisière de la forêt. La distance entre le village et le Mont Tsifolahiny n'a pas changé. D'après les informateurs, ceci indique que la forêt se rapproche du village. Cette distance n'a cessé de décroître depuis la période de la Deuxième République. Il faut noter cependant qu'un informateur a insisté sur le fait que c'est le village qui se rapproche de la forêt et non l'inverse.

**Nombre d'écoliers** : Pendant la Première République, les écoles étaient encore éloignées du village; le nombre d'écoliers était restreint. La qualité de l'enseignement était fiable. Ce nombre a eu un léger surplus lors de la Deuxième République pour des raisons multiples: le village a eu droit à une école d'autres partaient pour les écoles qui se trouvent à l'extérieur du terroir (Joffre-Ville). Actuellement, l'on ne compte que très peu d'écoliers car l'école du Fokontany a été transférée à Antsatrana. Etant donné la distance (4 à 5 km), l'absentéisme est favorisé par plusieurs facteurs :

- la qualité de l'enseignement ;
- le besoin de main-d'oeuvre ;
- la paresse des enfants ; et
- le climat.

**Cheptel bovin** : Très nombreux du temps de la colonisation et de la Première République, le cheptel bovin constitue le 1er moyen de production, surtout pour la riziculture traditionnelle (piénement des terres irriguées). Pendant la Deuxième République, ce nombre a énormément diminué car à part les maladies, il y a aussi sécession économique causant l'écoulement du cheptel sur le marché, à ceci s'ajoute le partage de l'héritage; en dernier lieu, le coût du produit qui n'a cessé de fluctuer selon l'inflation. De ce fait, il y a déperdition de

la thésaurisation par l'accumulation de têtes bovines. En ce moment, le nombre semble identique car l'économie agricole ne peut permettre de faire de l'épargne: la thésaurisation devient ainsi un phénomène rare.

**Coût de la vie :** Le coût de la vie a augmenté de 10 fois plus celui de la Première République à partir de la Deuxième République jusqu'à nos jours, et ce pour différentes raisons :

- manque de production ;
- les instabilités politiques ;
- manque de pluie et d'eau ;
- l'écart qui s'établit entre économie agricole et économie commerciale : (a) coût des produits agricoles très bas; (b) coût des autres produits très élevé.

L'écart va toujours en grandissant au détriment des paysans et au profit des commerçants.

**Cohésion sociale :** Depuis l'époque d'avant l'engagement jusqu'à la Première République, l'unité des villageois était consolidée de par les souffrances et supplices vécus ensemble, vient ensuite la jouissance de l'indépendance nationale. A partir de la Deuxième République jusqu'à nos jours, cette unité n'est plus évidente et ne cesse de régresser. Les causes en sont multiples :

- la liberté sociale accordée à l'individu ;
- la divergence d'idées et d'opinions ; et
- la discrédibilité des institutions socio-politiques.

**Différends ou conflits :** Avant l'Indépendance, l'union était telle que les différends semblent ne pas avoir existé. Pendant la Première République, les conflits sont encore moindres (conflits d'enfants, de voisinage, etc.).

La multiplication des conflits dès la Première République à nos jours, se manifeste par :

- des conflits fonciers ;
- des conflits inter- et intra-familiaux ;
- des conflits d'eau ; et
- des conflits socio-politiques.

**Nourriture :** Les manques ont commencé à se manifester au cours de la Deuxième République jusqu'à nos jours, et les causes sont citées ci-dessous :

- faible production agricole (manque d'eau et de pluies) ; et
- produits agricoles peu chers à la vente et chers à l'achat.

**Outils et moyens de production :** Ils étaient suffisants pendant la Première République et d'avant la colonisation ; les moyens comme les boeufs commencent à régresser en quantité et de période en période. Les manques dès la Deuxième République s'expliquent par la monétisation de l'agriculture qui bloque les investissements de fonctionnement.

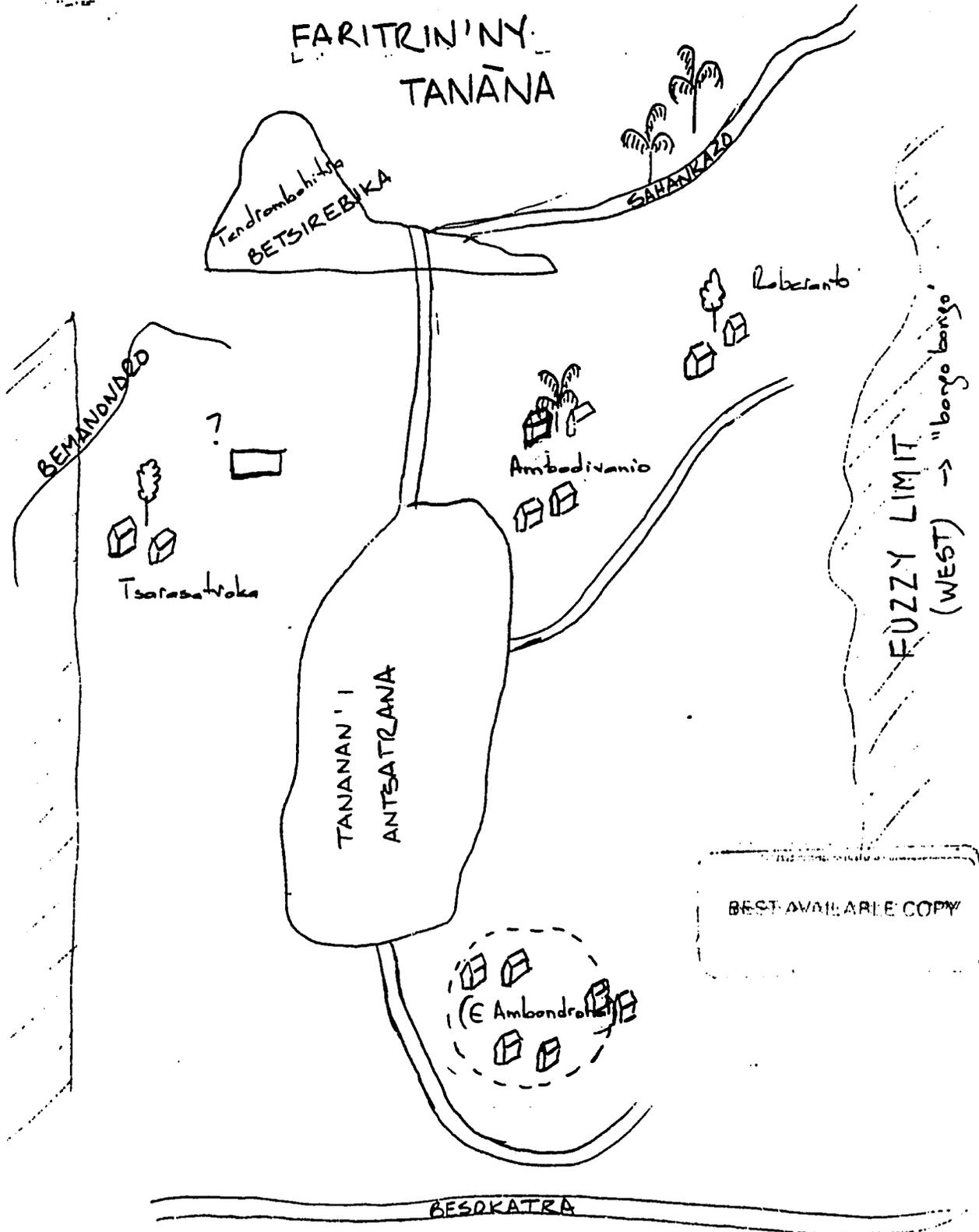
**Services sanitaires** : Les consultations et l'approvisionnement en médicaments étaient réguliers durant la Première République uniquement. A cette époque, les médicaments n'étaient pas trop coûteux et les consultations gratuites. Avant cette époque, elles sont d'une moindre importance; de même à l'époque d'après :

-- Avant : On ne se souciait pas de la santé (on fuyait les centres administratifs de peur d'être pris pour l'Engagement) ;

-- Après : Les services sanitaires sont devenus des services à péage. L'éloignement par rapport aux centres étant ce qu'il est, les médicaments sont devenus inaccessibles car ils sont devenus des objets de commerce.

Annexe 7

Carte du terroir d'Antsatrana



## Annexe 8

### Carte du terroir d'Anjavimihavana

**Limites :** Les limites du terroir sont naturelles. Au nord, la rivière Sahakanzo sépare Anjavimihavana d'Antsatrana. Au nord-ouest, la rivière Antenananivo le sépare de Joffre-Ville. La forêt d'Analahara marque la limite sud-ouest. Au sud, la limite naturelle du Bongo Ivoasana sépare Anjavi du village d'Ambahivahikely. A l'est, une forêt de Raphia sert de délimitation avec les villages d'Andrafiavivory et d'Andranotsisiamalona.

**Ressources naturelles :** Quatre grands cours d'eau font partie du terroir. Les deux premiers, Sandrambato au nord et Andranotsisiamalona traversent le terroir. Antenananivo et Sahakanzo prennent leur source à l'intérieur du terroir. La forêt d'Analahara sépare le terroir du Parc National de la Montagne d'Ambre (Bezavona). Une forêt importante de raphia, à l'Est du terroir, constitue une autre réserve de produits naturels. Des arbres fruitiers entourent les habitations aussi bien dans le village principal que dans les hameaux. La terre constitue la troisième grande catégorie de ressources naturelles.

**Disposition des habitations :** Les habitations sont concentrées au nord, dans le centre, et au sud. On trouve également quelques habitations à l'est et au nord-ouest, du côté de Joffre-Ville. A l'ouest, on ne trouve aucune habitation. Certains points d'habitation sont plutôt des maisons isolées que des hameaux proprement dit.

**Infrastructure :** L'infrastructure se compose de routes, de nombreux sentiers, de canaux d'irrigation, et de ponts dont un seul accessible aux véhicules, tels que les voitures et charrettes. Trois routes principales mènent vers le village d'Anjavi : la première vient d'Antsatrana ; la seconde d'Andrafiavivory. Ces deux routes se rencontrent au nord du village. Une troisième grande route vient de Joffre-Ville. Les sentiers relient le village principales et les habitations des alentours ainsi que les champs de cultures. Il y a également deux points d'approvisionnement en eau (centre et sud) ainsi qu'un bâtiment public, le *tranom-pokonolona*, qui sert de bureau et de salle de réunion populaire, de gîte d'étape, et de lieu de prière.

## Annexe 9

### Calendrier saisonnier--cas d'Anjavimihavana

Pour les cultures annuelles, le calendrier cultural s'établit en général comme suit :

- octobre et novembre : (a) curage et réparation des canaux d'irrigation ; (b) préparation du compost de fumier de parc pour les légumes.
- décembre à avril : cultures vivrières.
- avril à novembre : cultures potagères et horticulture.

Les deux périodes de pointe de travaux agricoles se situent : (a) l'une aux mois de décembre-janvier-février pendant laquelle on fait le travail du sol, les semis et le repiquage ; (b) l'autre aux mois de mai-juin-juillet, période de récolte de paddy et de culture intensive des légumes, ainsi que la culture contre-saison du riz.

Pour le riz, on distingue deux saisons de cultures : (a) culture de saison qui bénéficie d'eau de pluies et d'eau d'irrigation ; (b) culture contre-saison (*vary jebby*) conditionnée exclusivement par l'eau des canaux d'irrigation. Bien qu'étant une culture d'appoint, elle est concurrencée par les cultures potagères en matière d'approvisionnement en eau.

La culture intensive se situe pendant la période sèche, généralement entre avril et novembre, pendant laquelle elle monopolise l'eau des canaux d'irrigation. Les cultures sont pratiquées en ce moment (a) sur les rizières en jachère ; (b) sur les terrains en jachère permanente et près du canal d'irrigation principal pour y bénéficier assurément l'eau.

La culture est limitée pendant la saison de pluie. En effet, (a) l'eau est entièrement destinée à l'irrigation des rizières ; les légumes doivent se contenter de l'eau supplémentaire ; (b) les pluies nuisent certains légumes et diminuent leur rendement ; enfin (c) les paysans sont pratiquement occupés à la riziculture. Les gens qui manquent de rizières pratiquent les cultures potagères pluviales (essentiellement tomates et carottes) sur les pentes non irrigables. Les travaux y sont semblables à ceux des cultures vivrières pluviales.

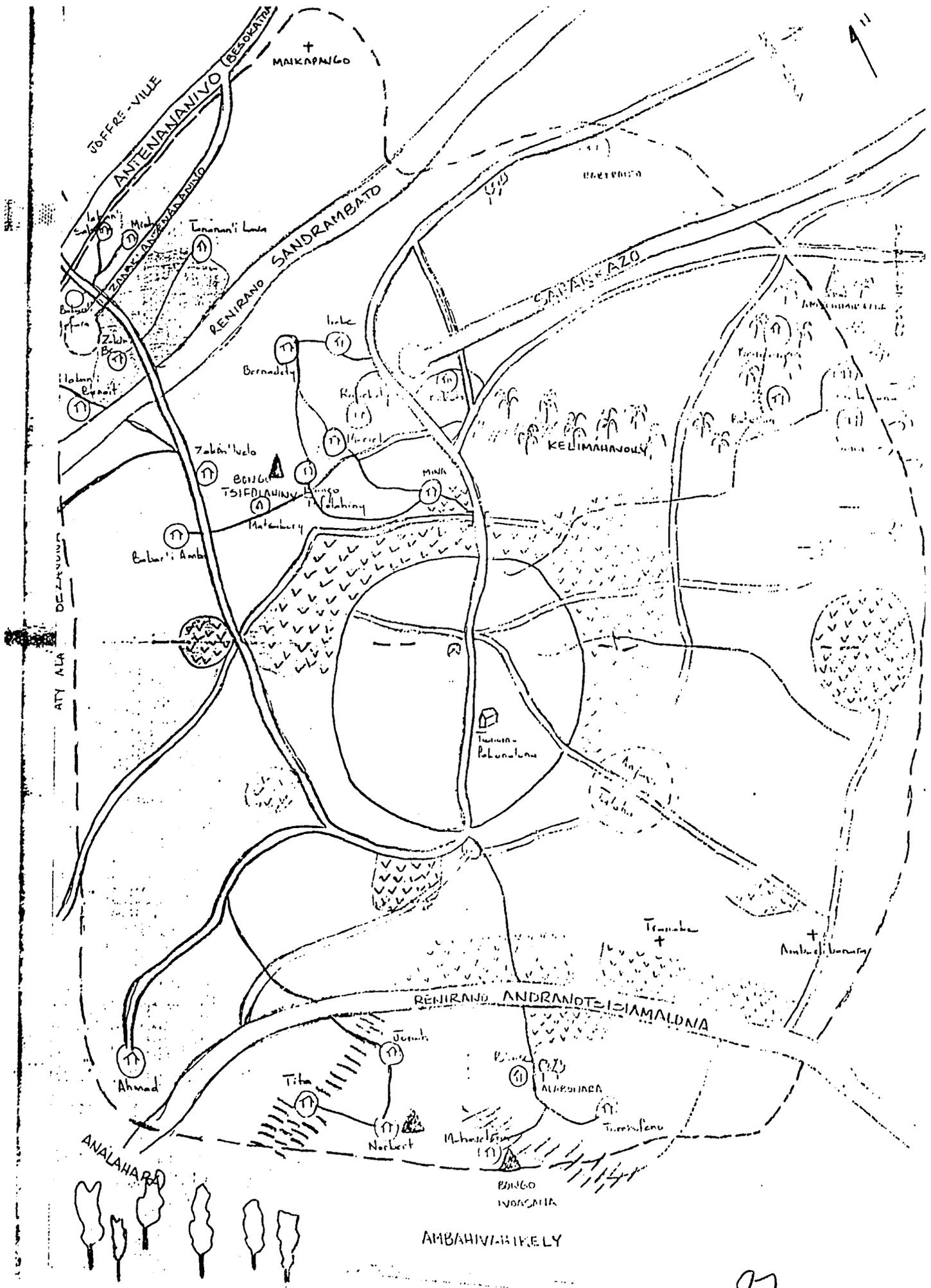
Les cultures potagères exigent beaucoup plus de travaux d'entretien que les autres cultures. Les étapes de travaux culturaux sont :

- défrichement des végétations par brûlis ;
- labour avec charrue (deux à trois jours par hectare) et pulvérisage avec bêches et pelles ;
- semis direct ou repiquage ;
- arrosage : les légumes consomment moins d'eau par rapport au riz, mais ils ont besoin d'être irrigués quotidiennement, au moins tous les deux ou trois jours. Les règles d'accès à l'eau y étant flexibles, la demande temporaire d'eau

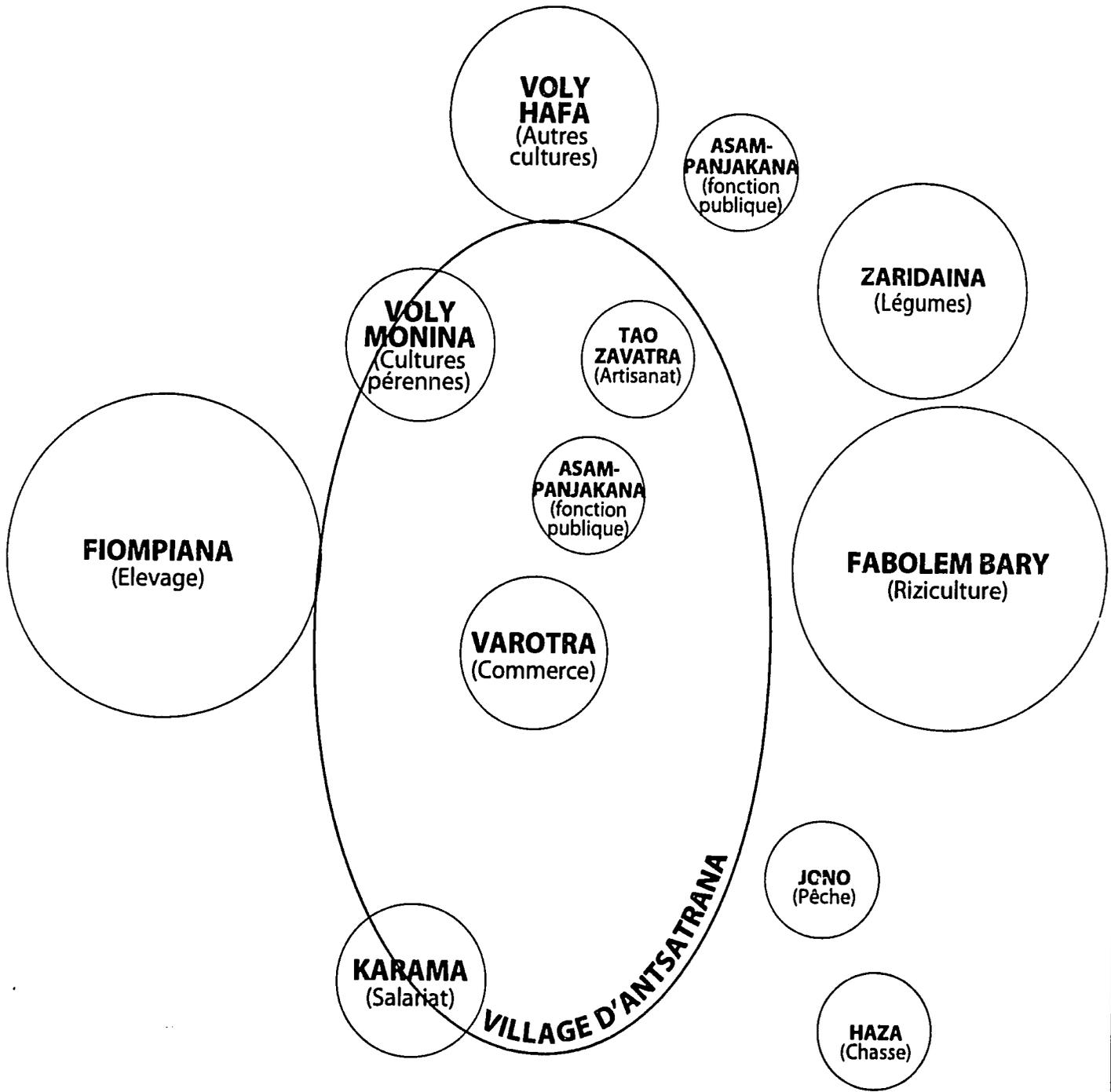
**d'irrigation entre les paysans est fréquente (généralement de une à deux heures par jour) ;**

- **sarclage ;**
- **récolte.**

**Habités à cette spéculation, les habitants ont une expérience sur les techniques culturales : densité du semis, alignement et distance des plants, etc.**



# MOYENS DE SUBSISTANCE ANTSATRANA



BEST AVAILABLE COPY

48

## Annexe 11

### Les moyens de subsistance à Anjavimihavana

Les quatre principaux moyens de subsistance sont :

*La culture riz* : c'est le principal moyen de subsistance. Tout le monde du moins la majorité cultive, même ceux qui n'ont pas de terrains. Dès le jeune âge, les enfants participent. La culture du riz dure trois mois par année culturale. La production sert à l'auto-consommation. Il est la base de l'alimentation

*Les cultures maraîchères* : ce sont essentiellement des cultures complémentaires; principale source de revenus monétaires; ces revenus servent à combler l'insuffisance pour la consommation de riz (permet achat). La culture dure huit mois par année cultivable. Les terrains de culture pour le riz et les légumes sont les mêmes. Après le riz, on commence les légumes. Cependant, quelques uns sont réservés à la culture permanente de légumes: choux, carottes, petits-pois, brèdes.

*L'élevage bovin* : les zébus constituent une force productive et un matériel de production, qui soutiennent la main-d'oeuvre( force de production)

Réservés exclusivement pour l'agriculture. Les agriculteurs gèrent cette force productive, surtout pendant la saison des pluies au moment où la production doit- être écoulee sur les marchés des alentours. A ce moment là, les gens d'Anjavy louent des charrettes à l'extérieur (Antsatrana) pour transporter les produits. L' utilisation des charrettes locales est réservée à leurs propriétaires qui cherchent à épargner leur bétail déjà fatigué par les travaux des champs et le manque des terrains de pâturage

Les fourrages naturels sont insuffisants tout au long de l'année car en période de pluies, les herbes sont de meilleure qualité mais l' accès est restreint du fait que les champs sont occupés par l'agriculture. En saison sèche, alors que les étendues sont plus grandes, la qualité des fourrages est bonne.

N.B. sur la gestion des terrains de pâturage: Le bétail pâture à l'extérieur du terroir selon l'abondance des fourrages. Du bétail pâture à Bezavona (la grande forêt).

*Le travail manuel* : il s'agit de travaux artisanaux pour la construction des cases, matériels agricoles, couture, tissage des nattes et des paniers. L' artisanat est essentiellement pour l'auto-provisionnement. Les gens d'Anjavy n'emploient pas de main d'oeuvre salariée/ extérieure. Ils n'achètent pas non plus des produits matériels.

Les autres moyens de subsistance comprennent :

*Les autres cultures* : ce sont d'autres cultures vivrières (patates douces, manioc, maïs) qui complètent la culture de riz. Ces cultures subissent les attaques d'animaux sauvages; ce qui explique que leur culture n'est pas intensive. La plupart de ces cultures se font loin des endroits distants de la forêt et des coins buissonneux.

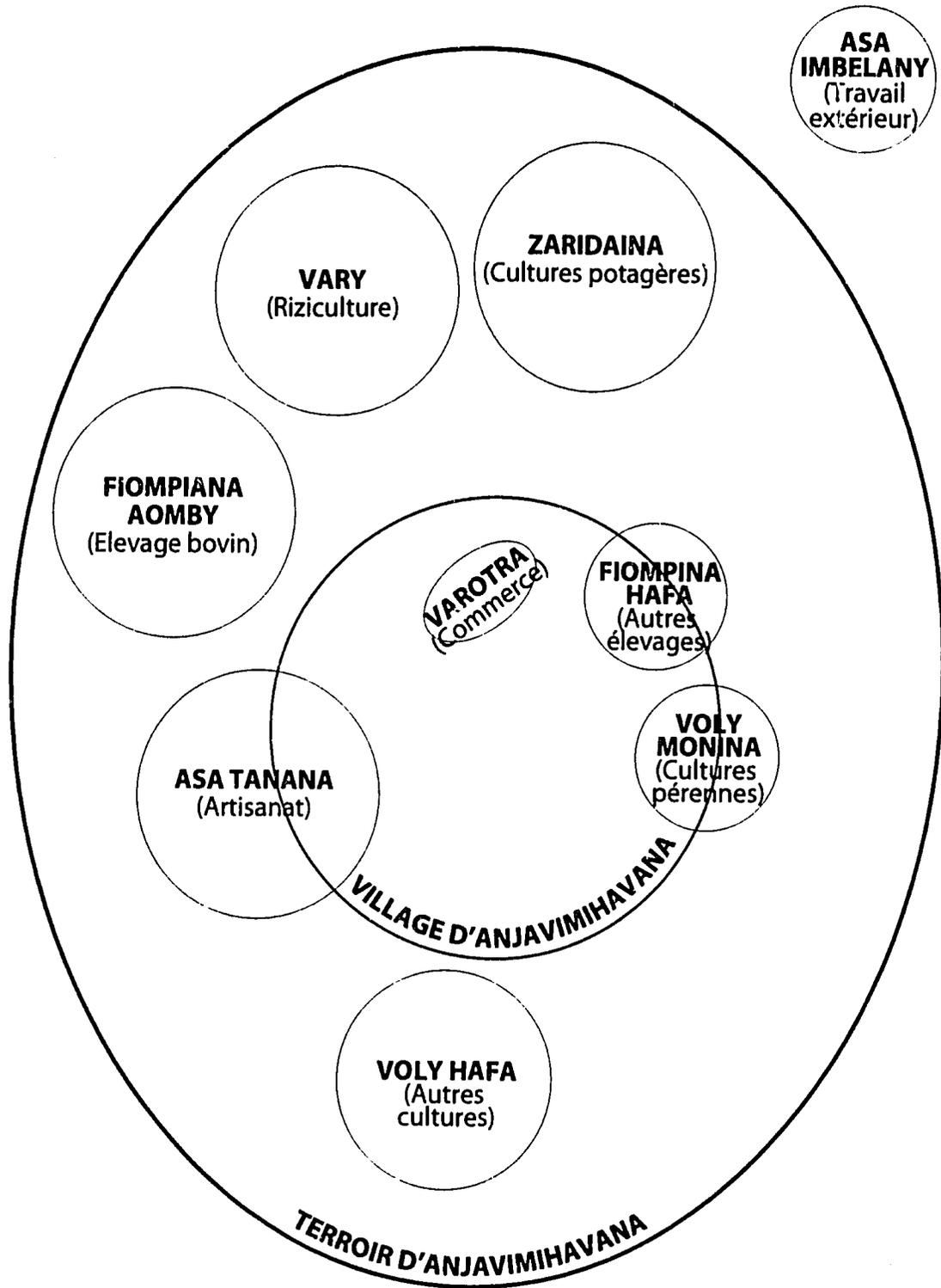
*Les cultures pérennes* : ce sont des plantations d'arbres fruitiers (orangers, avocats, bananiers, manguiers) et cultures de rente (café et *katy*). Ces plantations se trouvent aussi bien à l'intérieur du village que dans les champs. A l'exception du *katy* qui après 18 mois de culture peut produire continuellement des feuilles (drogue douce); les cultures pérennes ne produisent que pendant une période limitée de l'année. La culture du *katy*, du fait qu'elle est rentable et durable, et qu'elle constitue une importante source de revenus, se répand progressivement parmi les paysans.

*Le petit élevage* : la volaille et les lapins sont élevés pour l'auto-consommation et pour les occasions spéciales.

*Le petit commerce* : l'épicerie approvisionne les gens en produits de première nécessité (PPN) tels que le sel, le savon, le pétrole, et les allumettes. C'est un moyen de subsistance complémentaire et parfois interrompu. Son importance est moindre du fait de l'existence de marchés dans les environs (habitude).

*Le travail à l'extérieur* : beaucoup d'originaires sont salariés dans les villes environnantes et se manifestent (financièrement et physiquement) aux moments des événements communautaires (*joro*, décès).

# MOYENS DE SUBSISTANCE ANJAVIMIHAVANA



BEST AVAILABLE COPY

27-08-93

Annexe 12

Tableau vi. Récapitulatif des règles concernant les ressources naturelles renouvelables

RESSOURCES	REGLES OPERATOIRES	REGLES FORMELLES	REMARQUES
Terrains d'habitation	<p>Tous les membres de la communauté ont le droit d'accès et d'utilisation des terrains d'habitation ; l'accès se fait par installation de cases, en plantant des arbres fruitiers, en faisant de l'élevage dans sa court.</p> <p>Il n'est cependant pas permis de construire ou planter sur les terrains d'autrui.</p> <p>Le contrôle des terrains d'habitation est fait par le <i>fokontany</i>, par les <i>Ray aman-dReny</i>, et par les propriétaires mitoyens aux terres convoitées.</p>	<p>Tous les membres de la communauté ont droit d'accès et d'utilisation des terres domaniales pour l'habitation. Le contrôle est assuré par le <i>fokontany</i> (<i>Ray aman-dReny</i>) et, le cas échéant, par l'administration qui veille à l'application des règles.</p>	<p>Les règles locales sont transmises essentiellement par tradition orale.</p> <p>De fait, ce sont les aînés du village (<i>Ray aman-dReny</i>) qui décident de la répartition des terrains d'habitation, à moins qu'il n'y ait déjà un ou des propriétaires.</p>
Terrains de Paturage	<p>Toute personne issue de la communauté a droit d'accès et d'utilisation aux terrains de pâturage qui du reste sont des terrains communautaires. Le contrôle de ces terres est effectuée par les <i>Ray aman-dReny</i>.</p>	<p>Les membres de la communauté ont accès et peuvent utiliser les terres à des fins agricoles-cultures et élevage sauf si les terrains sont privés. Le contrôle se fait par le <i>fokontany</i> et par l'Administration</p>	

42

BEST AVAILABLE COPY

<p>Terrains de cultures irrigués</p>	<p>Pour pouvoir accéder à ces terres, il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit hériter du patrimoine familial ;</li> <li>- soit acquérir par achat direct ;</li> <li>- soit être métayer (réglement des droits en nature 1/2 ou un tiers (1/3) des produits selon le contrat)</li> </ul> <p>Le contrôle de ces terres est fait par le chef de famille, généralement l'aîné (la mère en cas d'absence d'homme adulte ; ça peut aussi être le fils aîné, l'acquéreur, ou le propriétaire).</p>	<p>Pour les terres titrées ou bornées :</p> <p>Le droit d'accès et d'utilisation de ces terres est exclusivement réservé aux propriétaires, étant donné que ce sont des biens privés. Seule la famille (nucléaire) accède librement à ces terres.</p> <p>L'utilisation de tiers est à négocier selon un contrat avec le propriétaire : pour le métayage un tiers des produits revient le propriétaire. Le propriétaire titularisé est le seul à avoir droit de contrôle de ces terres</p> <p>Les règles opératoires sont, dans ce cas, celles de l'Administration (les différents services compétents).</p>	
<p>Eau pour usages domestiques</p>	<p>Pour l'eau potable et l'eau d'hygiène : l'utilisation et l'accès à l'eau (qu'elle soit des sources, canaux, ou de la rivière) pour le bien public sont libres à toute personne de la communauté et à n'importe quel endroit.</p>		

BEST AVAILABLE COPY

<p><b>Eau pour l'irrigation</b></p>	<p>Pour l'eau d'irrigation : la plupart des cas captés et dirigés par voie de canaux, l'eau d'irrigation est plutôt à caractère privé. Le chef de famille (propriétaire légal des canaux) assure le contrôle permanent de l'utilisation de cette eau.</p> <p>L'irrigation consistant à l'inondation permanente des terres cultivées est donc fonction du débit de l'eau, d'où ce contrôle continu et rigoureux de l'utilisation de l'eau d'irrigation.</p> <p>Pour l'eau de mise en valeur : les non propriétaires de canaux peuvent avoir accès et utiliser l'eau des canaux. C'est en entente avec et au gré du propriétaire que les demandes sont satisfaites. L'accès à l'eau est généralement limité en temps : un jour d'arrosage par semaine.</p> <p>Les propriétaires d'eau sont les individus qui creusent les canaux d'irrigation à partir de la source d'eau.</p>	<p>L'accès à l'eau à l'intérieur des limites de l'aire protégée est contrôlé par le Service des Eaux et Forêts.</p>	
-------------------------------------	--	---	--

BEST AVAILABLE COPY

94

<p>Arbres</p>	<p>Les arbres poussant sur les terrains privés, y compris les bois morts, appartiennent au propriétaire foncier. Le droit d'utilisation lui est strictement réservé.</p> <p>Les forêts galerie sont à la fois propriété de l'Etat et propriété commune aux villageois. L'accès en est libre.</p> <p>L'exploitation de bois dans les forêts galerie du terroir par des habitants venant de loin est permise à condition qu'elle soit temporaire et non extensive. Cette règle est commune à tous les villages des environs.</p> <p>Il n'y a pas d'espèce non-exploitable pour les villageois, bien qu'ils sachent quelles sont les espèces protégées telles que le palissandre. Il leur suffit de choisir et d'acheter un permis aux agents forestiers ("Gardes- Forêt").</p> <p>Les villageois peuvent se promener dans la forêt ou faire la chasse d'espèces non conservées par l'Etat. En y entrant, il faut parler son dialecte d'origine pour ne pas s'égarer.</p>	<p>Toute exploitation des arbres, aussi bien dans le village que dans les forêts, nécessite une demande de permis de coupe auprès du Service des Eaux et Forêts local (à Joffre-Ville) en passant par le Président du <i>fokontany</i> concerné.</p> <p>Les procédures de demande de permis de coupe sont purement administratives. Elles ne sont pas à la compétence des <i>Ray aman-dReny</i> du village.</p> <p>Les espèces protégées telles que le palissandre sont formellement interdites d'exploitation.</p>	<p>La forêt d'Ambohitra appartient à l'Etat, mais les gens ignorent les limites du Parc et des forêts classées. Pas une fois les gens n'ont-ils mentionné l'existence de projets de conservation dans les environs.</p> <p>Un jeune homme a signalé qu'il existe des exploitants de palissandre à Bezavona. Il y aurait peut-être autorisation et accord du Service Forestier (<i>olom-panjakana</i>). Les palissandres sont coupés et transportés vers l'extérieur du domaine forestier pour le travail du bois. L'informateur ignore qui est le chef de l'exploitation, ainsi que la destination de ces bois.</p>
---------------	--	---	---

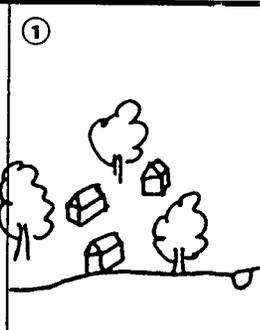
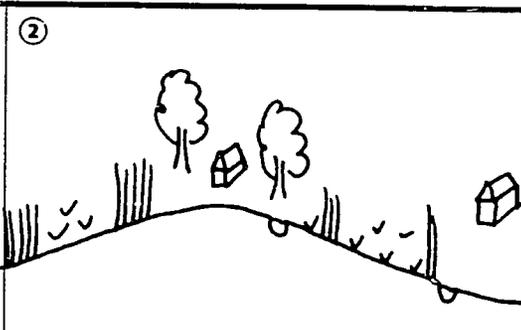
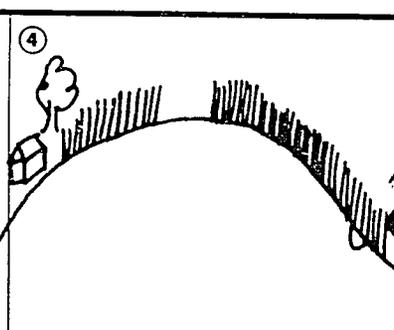
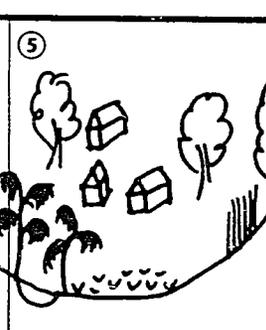
BEST AVAILABLE COPY

95

<p><b>Arbres Fruitiers</b></p>	<p>Les arbres fruitiers plantés ou qui poussent naturellement sur une propriété privée appartiennent aux propriétaires fonciers. Ils sont contrôlés par leur propriétaire et servent avant tout à la consommation familiale.</p> <p>L'accès par d'autres personnes repose sur trois conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• abondance des fruits ;</li> <li>• utilisation limitée à la consommation ;</li> <li>• faible valeur commerciale des fruits (par exemple, les mangues).</li> </ul> <p>Les arbres fruitiers de haute valeur commerciale sont donc inaccessibles par d'autres personnes. Les arbres fruitiers qui repoussent naturellement et sur les terrains non appropriés (forêts-galerie) sont d'accès libre.</p>	<p>Comme pour tous les autres arbres, l'abattage des arbres fruitiers nécessite un permis de coupe. Les procédures sont les mêmes que celles suivies pour les autres arbres.</p>	
<p><b>Faune</b></p>		<p>Beaucoup de gens connaissent assez bien la législation concernant les espèces protégées et la période de chasse.</p> <p>Les espèces protégées sont entre autres : les <i>omby manga</i>, les <i>akamba</i>, les <i>voantsira</i>, le <i>do</i>, les <i>menalio</i>, et les <i>saboamalandy</i>.</p> <p>La période de chasse (1er mai au 1er octobre) est naturellement respectée du fait que les gens n'ont le temps d'aller à la pêche ou à la chasse que pendant la saison sèche. En effet, en saison de pluies, ils sont occupés par les activités agricoles ; de plus, les routes et sentiers sont impraticables pendant cette période.</p>	

<p>Savanne ou <i>bozaka</i></p>	<p>Bien que les auteurs de feux de brousse ne soient jamais arrêtés, les gens ont essayé depuis quelques temps de ne plus en faire. Ils reconnaissent les sanctions imposées par les E&amp;F (5 ans de prison) en cas d'arrestation du délinquant.</p>	<p>Le défrichage des terrains de culture couverts de <i>bozaka</i> requiert l'autorisation auprès du Service des Eaux et Forêts local qui impose les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le terrain est à vocation agricole, exclusivement ;</li> <li>• La confection de pare-feu d'au moins 1 m de largeur sur le périmètre doit être assurée ;</li> <li>• Le vent doit être modéré : Les gens ne maîtrisent parfois pas les feux de défrichage qui s'étendent sur une vaste étendue.</li> </ul>	
<p>Pierres</p>	<p>Les pierres n'ont pas de propriétaire. Tout le monde peut les exploiter librement.</p> <p>L'utilisation est individuelle concernant les besoins quotidiens. Les pierres de lessive sont à usage commun. On procède à un travail commun pour la construction de la route.</p>		

TRANSECT ANTSATRANA — ANJAVIMIHAVANA

<p>Juillet 1993</p>	<p>①</p> 	<p>②</p> 	<p>③</p> 	<p>④</p> 	<p>⑤</p> 	<p>⑥</p> 
<p><b>UTILISATION DE L'ESPACE</b></p>	<p>Habitation Parcage</p>	<p>Agriculture Habitation Pâturage</p>		<p>Habitation</p>	<p>Habitation Agriculture Elevage Pâturage</p>	
<p><b>RESSOURCES</b></p>	<p>Terre/Sol Eau Arbres</p>	<p>Terre/Sol Savane Eau Arbres</p>	<p>Eau Arbres Faune Fougères</p>	<p>Terre/Sol Arbres Savane Eau</p>	<p>Terre/Sol Eau Arbres Savane</p>	<p>Forêt primaire (Parc National)</p>
<p><b>SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE</b></p>	<p>Canaux d'irrigation Route et Sentiers Education P<sup>m</sup> Sentiers Pont</p>	<p>Canaux d'irrigation ? Sentiers</p>	<p>Canal</p>	<p>Route Sentiers Canaux d'irrigation</p>	<p>Sentiers Canal d'irrigation</p>	
<p><b>ATTRIBUTS DES BIENS &amp; SERVICES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Privés, accès partiellement libre</li> <li>• Biens publics, accès libre, consommation conjointe</li> <li>• Public, séparable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Privé</li> <li>• Consommation séparable accès contrôlé</li> <li>• Accès libre</li> <li>• Consommation conjointe</li> <li>• Service public (communautaire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès libre</li> <li>• Consommation séparable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Public</li> <li>• Consommation conjointe</li> <li>• Accès libre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Public</li> <li>• Consommation conjointe</li> <li>• Consommation séparable (raphia)</li> <li>• Accès libre</li> </ul>	<p>Accès contrôlé Consommation Conjointe Public</p>
<p><b>TENURE</b></p>	<p>Terrains titrés</p>	<p>Terrains titrés</p>	<p>Propriété de l'Etat Pas d'autorisation</p>	<p>Terre + canal : propriétaire contrôle utilisation et accès</p>	<p>Terrain titré Droit de transfert</p>	<p>Permis de coupe sur une zone</p>
<p><b>CONFLITS</b></p>			<p>Pas d'acquisition</p>		<p>Foncier (Familial)</p>	

BEST AVAILABLE COPY

98

## Annexe 13

### Transect Antsatrana-Andrafiaben'ny Anjavy (sud-ouest)

L'axe fait environ 5 km ; le relief est moyennement accidenté, avec des plaines et des pentes. L'équipe a décidé de diviser le transect en six zones, selon les différentes utilisations de l'espace. Le transect présente un tableau récapitulatif des données récoltées sur les catégories suivantes : (a) utilisation de l'espace ; (b) ressources naturelles ; (c) services d'utilité publique ; (d) attributs des biens et services ; (f) tenure des ressources ; et (g) cas de conflits.

#### *Utilisations de l'espace*

Dans le village d'Antsatrana, l'espace est occupé par des habitants et sert de lieu de parcage des animaux. Dans le hameau d' Andrafiabe, l'espace est utilisé pour les habitations, l'agriculture, l'élevage et le pâturage. Entre ces deux points il est occupé par l'agriculture, des habitations isolées, et le pâturage.

Le choix des cultures semble se faire selon le type de relief, la disponibilité en eau, et les exigences des espèces cultivées. Dans les bas-fonds se trouvent les cultures qui exigent une humidité permanente du sol. Il s'agit principalement de la riziculture irriguée. En bas de pente, ou près des canaux d'irrigation se trouvent les cultures maraîchères (légumes, brèdes.). Vers les sommets des collines se trouvent les cultures sèches comme l'arachide et le maïs.

Dans les villages et les hameaux dispersés, l'élevage bovin est semi-intensif. Les zébus pâturent librement pendant le jour et sont ramenés vers les habitations, la nuit. Certains bovins pâturent librement dans la forêt d'Ambohitra (Montagne d'Ambre). Les volailles restent dans les lieux d'habitation (village ou hameaux). Bien que le porc soit *fady* dans la région, quelques têtes ont été aperçues dans le village d'Antsatrana.

#### *Ressources naturelles*

A l'exception de la zone non visitée (l'aire protégée), toutes les zones ont trois ressources naturelles en commun : la terre--avec différents types de sols--, l'eau et les arbres. En ce qui concerne l'eau, aucune source naturelle ne se trouve sur le transect. En revanche, l'eau est présente dans chaque zone traversée, (des canaux d'irrigation servent à l'agriculture en pente) et dans le bas fonds. En pente le débit d'eau est moins abondant que dans les bas fonds. Les arbres sont pour la plupart des arbres fruitiers et sont concentrés autour des hameaux dispersés dans les champs de cultures. Les bas fonds sont colonisés par les raphias--repères de points d'eau pour les villageois--et les fougères. Dans trois zones à vocation agricole ou pastorale, les savanes (*bozaka*) sont abondantes. Les savanes à mi-pente ou près de canaux d'irrigation sont utilisées pour l'agriculture. Toutefois, une grande partie de l'espace couvert de savanes est, soit mise en jachère, soit non-utilisée. La faune est présente dans toutes les zones, mais elle est particulièrement remarquée dans les bas-fonds et dans la forêt protégée.

## Services d'utilité publique

- Les canaux d'irrigation sont présents dans toutes les zones traversées. Dans le village d'Antsatrana il existe un canal d'irrigation principal, avec des canaux secondaires qui arrosent six sections agricoles. La source principale d'eau est la rivière Sandrambato, qui se situe à l'ouest du village, près du mont de Bezavona. Du fait que le canal principal traverse le village, il est à usages multiples (hygiène domestique et personnelle, eau potable, abreuvoir). A travers les champs de culture, les canaux arrosent les différentes cultures. Dans les canaux principaux, comme ils sont plus larges et que le débit d'eau y est plus important, ils sont également à usages multiples. Il est possible de dire que les canaux d'irrigation sont perçus comme étant une ressource capitale car sans eux, il serait impossible pour les villageois de cultiver leurs champs. Plus les canaux sont nombreux, plus l'agriculture est expansive. L'entretien des canaux se fait par les propriétaires et les autres utilisateurs du système d'irrigation dont les métayers. En général, seule la famille propriétaire utilise les canaux d'irrigation, même si ceux-ci traversent les terres d'autres cultivateurs. Il existe cependant des cas où le propriétaire permet l'utilisation de son canal pour la culture de légumes (et non de riz) qui n'ont pas besoin d'être constamment arrosés. Le temps d'emprunt est limité à trois à quatre jours par semaine, et en échange l'utilisateur a pour obligation d'entretenir la portion du canal qui relie son champs à la source du système d'irrigation. Cet arrangement les décourage car le travail qu'exige l'entretien s'ajoute aux travaux de culture (Section 5 du transect).
- Routes et sentiers : de nombreux sentiers relient les différents villages et les hameaux. Ils sont utilisés librement par tout le monde car il n'existe pas de système d'exclusion. Les pistes n'exigent pas d'entretien car elles sont fréquemment empruntées. Chaque hameau est desservi par un sentier.

Les routes sont nettement moins nombreuses que les sentiers et sont entretenues par les *fokonolona* des villages qu'elles relient (Zones 1 et 4). La route qui relie Antsatrana à Daraina est sous la responsabilité du *fokonolona* d'Antsatrana, alors que la route qui relie Anjavy et Andraifiamivory est du ressort du *fokonolona* d'Anjavy. Pour cette dernière, le *fokonolona* se réunit : quelques groupes de dix hommes se relaient hebdomadairement (le mardi) pendant quatre semaines. La route sert pour l'écoulement des produits agricoles sur les marchés environnants, y compris la ville d'Antsiranana (Diégo). Peu de véhicules atteignent les villages car l'état de la route est mauvais la plupart du temps.

- Il existe trois ponts dans le village. Ceux-ci traversent les canaux d'irrigation et sont fréquemment empruntés. Il s'agit en fait de deux ou trois bouts de bois taillé, placés les uns contre les autres. L'infrastructure villageoise est telle qu'il n'est pas indispensable d'utiliser les ponts pour le transport de marchandises par *sarety* ou le passage de tracteurs et autres poids lourds.
- Depuis environ 1984, Antsatrana dispose d'une école primaire, L'école a été transférée d'Anjavy à Antsatrana, à la demande de la communauté d'Antsatrana. L'école est publique et l'instituteur est rémunéré par l'Etat. Les classes enseignées vont du niveau T1 jusqu'à T5. Un seul bâtiment sert d'école (dimensions 10 mètres x 4 mètres). L'instituteur est également

PCLS. Les enfants d'Anjavy viennent jusqu'à Antsatrana pour y suivre les cours. Ils doivent aller à Mahavanona ou à Diégo pour poursuivre leurs études secondaires. L'appréciation de l'enseignement local est mauvaise : les parents et beaucoup d'élèves ne sont pas satisfaits de l'enseignement.

### *Attributs des biens et services*

Les biens et services identifiés au cours du transect sont des exemples de :

- biens privés dont l'accès est contrôlé : les canaux d'irrigation dans les champs de cultures (consommation séparable, avec rivalité)--exclusion relativement facile ;
- biens communautaires dont l'accès est
  - libre : les routes, les sentiers, et les ponts sont empruntés librement (consommation séparable, sans rivalité) ;
  - contrôlé : pour les différentes cultures, l'eau est canalisée et de ce fait contrôlée par les propriétaires des canaux d'irrigation (consommation séparable, avec rivalité) ;
- service public à accès libre : l'enseignement primaire (consommation séparable, sans rivalité) ;
- biens privés dont l'accès est libre : les savannes sont utilisées librement pour le pâturage, même si elles se trouvent sur des terrains titrés (consommation séparable, sans rivalité) ;
- biens privés dont l'accès est difficile : les terres cultivables sont contrôlées par les propriétaires (consommation séparable avec rivalité).
- biens publics dont l'accès est
  - libre : les forêts de raphia dans les bas fonds (consommation séparable, sans rivalité) ;
  - contrôlé : la forêt primaire d'Ambohitra (Montagne d'Ambre, section nord-est).

### *Tenure des ressources*

Dans la région d'Antsatrana, il existe trois types de propriétés : individuelle, communautaire et de l'Etat.

- Propriété Individuelle : certains terrains sont titrés. Le cadastre a été effectué dans les années 1930. Les terrains familiaux sont inscrits au nom d'un seul membre de la

famille (généralement l'aîné) et pas toujours mis à jour en cas de décès. Pour la vente des produits, les arbres fruitiers du village sont considérés comme propriété individuelle : seul le propriétaire a le droit de commercialiser les fruits de ses arbres. Les infractions ne sont pas fréquentes. Le droit de propriété se transmet par héritage (ceux qui ont planté les arbres) ou par l'achat d'un terrain.

- Propriété Communautaire : Les arbres fruitiers qui entourent les habitations sont considérés comme étant propriété communautaire tant que l'utilisation se limite à la consommation personnelle.
- Propriété de l'Etat : le village d'Antstrana est entouré de terrains domaniaux sur lesquels des cultures s'effectuent tout de même. La forêt d'Ambre est également propriété de l'Etat et les gens du village reconnaissent les limites de leur accès aux produits de la forêt. Cette forêt est interdite d'accès par le Service des Eaux et Forêts ; cependant, il existe une partie qui peut être utilisée par les villageois (pâturage, extraction de bois de construction). Il existe des droits d'usage et des droits de coupe pour les besoins communautaires (Zone 6). Les peuplements de raphia sont également propriété de l'Etat, mais les villageois ont le droit de les utiliser pour la construction de leurs habitations (toiture, murs, portes) pour la consommation des fruits (graines), et pour l'artisanat (nattes).

### *Conflit(s)*

R. est propriétaire d'un terrain de six hectares, hérité de sa mère et titré à son nom. Il partage le terrain avec deux de ses cinq frères et soeurs. Les trois cultivent le terrain depuis trente ans et vivent actuellement dans trois hameaux séparés.

Par convention familiale, chacun a le droit de cultiver ce qu'il/elle veut sur toute la parcelle, mais les bas fonds aménageables sont clairement divisés en trois parcelles égales. Un hectare--non arrosé--a été mis de côté par tous pour les cultures maraîchères dont les produits de la vente servent à payer les impôts annuels. Depuis trente ans, les trois cultivateurs payent leur part d'impôts et reçoivent un reçu du Service des Domaines.

Cependant, depuis trois ans, un conflit sur la terre et le canal d'irrigation est apparu ; la belle-soeur et le beau frère de R. auraient encouragé leurs époux respectifs à léser R. sous prétexte que ce dernier n'avait pas d'enfants sur la propriété ; ceci a bouleversé le système familial jusque là fonctionnel et la victime est R. Le conflit s'est aggravé lorsque R. s'est absenté pendant quelques mois pour des raisons personnelles, confiant la tâche de cultiver sa rizière à un étranger. Au moment où il est venu récolter son riz, il a constaté que rien n'avait été produit et que les deux parcelles adjacentes à la sienne (celles de son frère et de sa soeur) s'étaient élargies. Cette année R. a donc perdu toute sa production de riz ainsi que les 4/5 de sa superficie rizicole. Poussé par la tension engendrée par le conflit, R. a quitté le hameau familial avec tous les arbres (fruitiers et aures) qu'il y avait plantés, y laissant la famille de son frère, pour s'installer à quelques deux cents mètres au sud-ouest du hameau familial.

R. vit désormais seul et n'a plus accès aux produits des arbres, sauf ceux qui se trouvent dans son entourage immédiat. Cette année, il vend des bananes et quelques autres fruits pour survivre. Son intention est de changer de parcelle rizicole (à l'écart des deux autres parcelles) et, éventuellement, de vendre sa portion du terrain. Cela fait trois ans qu'il refuse de payer ses impôts. Il pense que seuls les représentants de l'Etat pourront l'aider à résoudre le conflit familial, étant donné que le *fokonolona* d'Anjavy n'a pas réussi à régulariser la situation.

## Annexe 14

### Transect nord-ouest (Anjavimihavana)

L'axe que nous avons choisi est dans la direction du nord-ouest au centre du village du mont Tsifolahana (limite du terroir). Notre trajet est à environ 3 km de la source Antsahameloka qui représente à peu près le demi-rayon du terroir.

Le rayon du terroir (village-Tsifolahana) serait donc de 6 à 7 km. Suivant la direction de notre transect, le relief est de plus en plus accidenté au fur et à mesure qu'on approche la réserve naturelle de la Montagne d'Ambre :

Profil 1 :	plateau au niveau du village
Profil 2 :	pente moyenne
Profils 3 & 4 :	pente de plus en plus modérée en descendant
Profil 5 :	vallée relativement large
Profils 6 vers 7 :	prise de la pente qui s'accroît
Profil 8 :	plateau
Profil 9 :	série de montagnes

#### Profil 1

- Utilisations de l'espace : habitation, parcage, petites plantations.
- Localisation des ressources (biens et services) :
  - Les terrains d'habitation constituent une propriété communautaire (droit d'accès et de construction) ; l'habitation est entourée d'arbres fruitiers et d'espèces forestières. Son extension est orientée intensivement vers le nord et l'ouest, et légèrement vers le sud et l'est. Les maisons (murs en bois et tiges de raphia, toits en tôles ou en feuilles de raphia) sont construites avec des matériaux essentiellement locaux. Elles sont concentrées au milieu du village ;
  - Le parcage d'animaux domestiques se situe tout près de la maison pour raison de sécurité peut-être. A l'exception des parcs à boeufs non clôturés, les volailles sont mises soit dans un endroit clôturé avec un filet soit dans des petites cases coniques ou rectangulaires ; ceci pour les protéger des attaques des animaux prédateurs comme le fosa.
  - Les arbres fruitiers et autres se trouvent aussi bien aux bords de la route qu'aux bords du village. L'accès à la cueillette est libre pour les propriétés familiales. Les fruits sont destinés à la consommation. Contrôlés par les ménages voisins, leur commercialisation n'est permise que si ils sont abondants.
  - Un canal, de propriété privée, traverse le milieu du village de l'ouest vers le sud : en amont, il sert pour l'approvisionnement en eau potable, l'utilisation domestique (douche, lessive) des villageois. L'eau est relativement propre, claire au début de la matinée et

devient sale vers la fin de la journée. Son débit reste constant. En aval, il sert à l'abreuvement et aux bains des animaux, et à l'irrigation des terres du propriétaire.

-- Les routes sont en assez bon état, sauf dans les parties traversées par les canaux (radiers ou ponts en bois en mauvais état). Les sentiers servent généralement au relais des quartiers à la sortie des champs.

-- L'école se trouve à l'ouest du village

### *Profil 2*

- Utilisation : Pâturage, essentiellement.

Il s'agit d'un terrain approprié, qui est en jachère permanente. Malgré l'existence d'un canal d'irrigation au-dessus, ce terrain n'est pas cultivé depuis longtemps à cause de sa fertilité relativement médiocre et de son aspect topographique (pente assez forte). Le canal sert plutôt à irriguer les terrains de culture situés à l'est.

La végétation naturelle forme une savane dont l'accès pour le pâturage est libre. Néanmoins, si un tiers veut l'utiliser pour l'agriculture, il doit procéder au métayage auprès du propriétaire.

### *Profil 3*

- Utilisation : Agriculture, pâturage saisonnier.

Cet espace est constitué en amont de champs de culture sèche, et en aval par des rizières. Le champ est cultivé partiellement (manioc), et le reste est inculte. Les rizières sont annuellement cultivées. Cependant, la culture ainsi que le rendement dépendent étroitement du débit d'eau se trouvant dans les canaux d'irrigation. Les terrains incultes et les anciennes parcelles de culture servent aussi au pâturage saisonnier.

Ces terrains, ainsi que ces canaux, sont contrôlés, utilisés et entretenus par le propriétaire (voir profil 4 pour plus de détails concernant la tenure).

### *Profils 4 et 6*

- Utilisation : Agriculture et arboriculture.

L'espace est dominée par des rizières et quelques arbres fruitiers (bananiers, orangers, cocotiers, et avocats) qui sont propriété privée. Le contrôle et le droit d'utilisation du terrain, ainsi que des espèces végétales appartiennent exclusivement au propriétaire et sa famille.

- **Riziculture** : Les rizières sont cultivées annuellement, l'alimentation en eau y étant encore facile, pendant la campagne agricole (généralement de décembre à juin). La préparation du sol se fait par

attelage de boeuf: à l'aide d'une charrue pour le labour

et d'un *garigary*. Le semis direct, qui exige sept *daba* par hectare de semences, est rare.

L'exploitant adopte la technique de repiquage en procédant à un semis sur pépinière à raison de deux *daba* par hectare. L'irrigation se fait par système capillaire : à partir des canaux I et II, des petits canaux distants se répartissent, en long et en large, à l'intérieur des parcelles. Si les rizières sont bien irriguées, elles peuvent produire plus de 150 *daba* de paddy à l'hectare.

- **Cultures potagères** (haricots et oignons). Ce sont essentiellement des cultures de contre saison, pratiquées après la campagne du riz. Les méthodes culturales sont presque semblables à celles du riz, mais elles se pratiquent d'une manière plus intensive. Le terrain est divisé en parcelles suivant le nombre d'espèces de légumes à cultiver. L'entretien de la culture se fait minutieusement : semis et repiquage en ligne, arrosage et desherbage. On y apporte quelquefois du fumier de zébus. Ces cultures potagères procurent un revenu monétaire important à la famille. A part l'auto-consommation, les produits sont commercialisés à Diégo.

- **Arboriculture** (bananes et oranges). Certains arbres sont plantés, les autres se multiplient naturellement. Comme les autres arbres fruitiers, les raphia qui se trouvent dans le domaine du propriétaire foncier lui appartiennent exclusivement.

### Cas d'un exploitant agricole, chef de famille, marié, avec 11 enfants

Il cultive une exploitation familiale sur un terrain de deux ha environ (à part d'autres terres ailleurs).

- Le terrain a été cadastré en son nom vers 1930; les produits des travaux agricoles, tout comme la terre qu'il cultive, sont contrôlés par le chef de famille; la main d'oeuvre est essentiellement familiale;
- Les adolescents âgés de plus de 13 à 14 ans qui veulent faire des cultures indépendantes peuvent bénéficier d'un lot, à titre de prêt, avec les conditions suivantes:
  - la terre reste la propriété du chef de famille (le père) ;
  - l'enfant doit subvenir à ses besoins personnels ;
  - si le chef de famille fournit les semences, les récoltes seront partagées en deux parts égales entre lui et l'enfant ;
  - si l'enfant lui même procure les semences, il aura toutes les récoltes mais il doit participer au paiement de l'impôt foncier.

Encadré A

Exemple du bananier : Le rendement est fonction de la dimension et de la technique de trouaison à sa plantation ; la production moyenne est de 20 kg/plant ; la plupart est vendue à Diégo.

-- *Canaux d'irrigation* : Propriété privée (familiale ou individuelle). Ils servent à :

- L'irrigation : Les canaux débutent de la source jusqu'à l'amont des champs ; puis l'eau est répartie entre les canaux secondaires vers chaque parcelle. Ceux-ci sont reliés avec des canaux capillaires pour irriguer l'intérieur de la parcelle. Les vannes de déviation sont constituées de bourrelets de terre ou pierre.
- Limiter les champs et rizières : Ce sont des canaux fixes pour séparer les deux propriétés voisines. La vérification périodique de ces limites

se fait tout simplement par repérage visuel et auto-contrôle des deux parties.

L'entretien de ces canaux est généralement annuel. Il est exécuté par les membres des familles eux-mêmes. Néanmoins, en cas de grands travaux d'entretien ou de réparation, on peut faire appel au *jokonolona*, en servant seulement de l'alcool en guise de récompense (genre de *lampona*).

Le débit d'eau des canaux dépend de la répartition et de la richesse de la source. Le niveau de l'eau dans les canaux I et II atteint jusqu'à 50 cm pendant la période de crue, au-dessus de son niveau d'étiage.

Règles d'utilisation des canaux, par ordre de priorité (a) contrôle et utilisation au chef de famille propriétaire ; (b) membres de la famille ; (c) un tiers après autorisation du propriétaire, selon l'importance du débit de l'eau. L'utilisation par ce tiers est périodique et limitée ou même passager. Il existe un *dina* (sanction) sur la violation ou destruction volontaire du canal sous forme d'amende de 50.000 Fmg.

#### *Profil 5*

• Utilisation : Pêche, cueillette, lessive, hygiène personnelle, exploitation du bois.

On y localise la rivière Sandrambato qui prend sa source à la Montagne d'Ambre. Subissant un filtrage et une sédimentation naturels (par le sable, roches et végétation aquatique), l'eau est limpide. Elle est à usage public (lessive, eau potable.).

En ce moment (fin juillet) le niveau moyen de l'eau est de 10 à 15 cm, sur 2 m de largeur. Il diminuera encore jusqu'à la période d'étiage (fin octobre) ; en saison de pluie, ce niveau atteint 1,5 à deux mètres.

On y trouve aussi une forêt galerie : Les deux rives de la rivière sont remplies par une multitude d'arbres formant une forêt galerie. L'accès est libre. Elle constitue un lieu de chasse, cueillette ainsi que d'exploitation des bois à usage domestique (bois de chauffe, construction). Les produits et fruits sont destinés à l'utilisation et à la consommation communautaire, familiale, ou individuelle ; les surproduits sont vendus au marché de Diégo qui est le principal.

#### *Profil 6 vers 7*

• Utilisation : Habitation et Agriculture

- Habitation : maisons isolées entourées d'arbres au milieu des champs. Elles sont habitées en permanence.
- Riziculture : Les champs bien irrigués sont cultivés annuellement. Pour les terrains subissant une irrigation relativement difficile, le propriétaire pratique parfois une jachère de un an au maximum deux ans. En effet, au bout de deux ans, la jachère sera couverte d'arbustes atteignant deux mètres de hauteur qui nécessitent des efforts supplémentaires

Annexe 15

Tableau vii. Matrice des ressources conçue par les femmes d'Antsatrana

	Importance	Fréquence d'utilisation	Abondance
Terre	••••	••••	••••
	••••	••••	•••••
Eau	••••	••••	••••
	••••	••••	••••••••
Arbres Fruitiers	••••	••••	•••
	••••		•••
Autres Arbres	••••	••••	•••
	••••	••••	•••
Bois de Chauffe	••••	••••	••••
	••••	••••	••••
Faune/Flore	••••	••	••••
	••••	••	••••
Plantes Médicinales	••••	••	••••
	••••	••	••••
Bozaka	••••	••••	••••
	••••	••••	••••
Pierres	••••	••••	••••
	••••	••••	••••

Seize femmes, dont quatre adolescentes, étaient présentes pour l'élaboration de la matrice des ressources naturelles. Tous les âges étaient en fait représentés. De même, les présentes étaient du village central, mais aussi des hameaux environnants. Les ressources naturelles avaient été préalablement sélectionnées par l'équipe, et des cases avaient été réservées pour y ajouter d'éventuelles ressources identifiées par les femmes. Les femmes ont parlé de leurs perceptions quant à l'importance et l'abondance de chaque ressource, ainsi que de la fréquence à laquelle elles utilisent les ressources.

**TENDANCES GENERALES :** La matrice des ressources naturelles montre les tendances suivantes :

- les ressources naturelles constituent la base de la subsistance pour les femmes. Comme l'indique la matrice, sur les neuf ressources, six sont d'importance fondamentale dans leurs activités quotidiennes.
- les ressources naturelles que les femmes utilisent le plus souvent sont la terre, l'eau, le bois de chauffe, et les pierres et cailloux.
- en ce qui concerne l'abondance des ressources, deux points importants doivent être soulignés : la quantité des terres cultivables est insuffisante et les femmes sentent que le

problème du manque de terres disponibles s'aggrave et les gêne ; en revanche, pour les terrains d'habitations, les femmes ne ressentent pas de malaise malgré la croissance démographique. Pour ce qui est de l'eau, la quantité varie considérablement la saison sèche (*maintany*) à la saison des pluies (*asara*). A part la terre et l'eau, donc, les femmes ne souffrent pas d'un manque de ressources naturelles.

## LES RESSOURCES NATURELLES

**La terre** : les femmes d'Antsatrana considèrent la terre comme la base même de la subsistance (*fotom-pivelomana*). Son importance a toujours été majeure, et continuera de l'être dans l'avenir. Les deux utilisations principales de la terre sont ; son utilisation pour les cultures de riz, légumes, patates ainsi que pour la construction des habitations. Les femmes ont même noté que les gens s'assayaient sur la terre.

Il est impossible de ne pas utiliser la terre, même s'il y a un manque d'eau. L'utilisation est sans limite dans le temps : c'est la ressource de laquelle les humains ne sont jamais dissociés.

Pour les terrains de cultures, le problème de manque croissant s'explique par deux phénomènes principaux : le nombre croissant des naissances et la nécessité de produire plus (d'où une forte poussée démographique) et le système foncier : étant donné que les terres ont des propriétaires, certains cultivateurs ne peuvent ni étendre les superficies qu'ils cultivent, ni jouir pleinement de leur production agricole (métayage et système de partage). Cela signifie, pour les femmes, que tout dépend de la prédisposition des propriétaires terriens. Même sur les terrains domaniaux, certains cultivent et de fait s'accordent le droit de contrôler l'accès et l'utilisation des terres (droit coutumier). Dans ce cas précis, il n'est pas possible de concevoir une utilisation commune des terrains domaniaux sur la base d'une rotation entre familles.

**L'eau** : l'eau est une ressource aussi importante que la terre, puisque ses utilisations sont multiples et que sans eau il serait impossible de produire. L'eau sert pour l'agriculture et pour les tâches domestiques : la cuisine, la lessive, le ménage, l'arrosage des plantes, et l'hygiène personnelle. La source principale d'eau se trouve à Ambohitra (Montagne d'Ambre) et est transportée jusque dans le village et dans les champs par le biais des canaux d'irrigation.

En ce qui concerne l'agriculture, ceux qui n'ont pas d'eau doivent en emprunter aux propriétaires des canaux d'irrigation. Les "consommateurs" d'eau sont nombreux et vont des humains aux animaux. Pour les tâches domestiques et l'utilisation de l'eau par les animaux, l'accès à l'eau est libre. Aucune règle ne régit le contrôle, l'accès, et l'utilisation de l'eau dans le village. L'eau s'utilise tous les jours et, à titre d'exemple, les femmes ont relaté qu'elles prennent en moyenne un seau d'eau pour le repas du matin et deux seaux par repas pour les deux autres repas. Il est important de noter les commentaires faits par les femmes : la fréquence d'extraction d'eau est déterminée par la **distance** entre le foyer et la source d'eau et le fait que la ressource n'est **pas payante**, contrairement à la ville (JIRAMA). La gestion est plus stricte lorsque qu'il faut aller loin pour trouver de l'eau (à noter que la distance maximale entre le village et les deux sources d'eau est d'environ 300 mètres)

La quantité d'eau disponible varie énormément, selon les saisons. Il existe une relation directe entre la quantité d'eau disponible et la pluviométrie. Pour la quantité pendant la saison des pluies, surtout quand la pluie est abondante, le niveau de l'eau dans les canaux est tellement élevé qu'il est difficile de gérer la ressource : en effet, le débit est tellement élevé que les canaux et les barrages sont endommagés. Néanmoins, malgré les pluies torrentielles, certains canaux demeurent secs. Pendant la saison sèche, le manque d'eau est un problème grave, à tel point que les femmes ne parviennent à extraire l'eau que par *kapoaka*. En saison sèche, il arrive parfois que des animaux périssent.

**Les arbres fruitiers :** Les arbres fruitiers représentent une source de nourriture et de revenus. Bien que leurs utilisations soient multiples, l'importance des arbres fruitiers est moindre du fait qu'ils ne produisent pas toute l'année mais par saisons. Comme l'ont dit les femmes, "parfois on en a besoin, et ils ne sont pas là". De même, la qualité des fruits (goût et taille) dépend de la pluie. Les arbres fruitiers de la région d'Antsatrana sont : les jacquiers, les manguiers, les orangers et citronniers, le *konokono*, les letchis. On trouve ces arbres dans la forêt ainsi que dans les champs.

Lorsqu'il y a des fruits, les gens en consomment à volonté. La vente est moins importante que la consommation sur place car il est difficile et cher d'acheminer les produits vers les marchés principaux. En fait, les femmes vendent les fruits lorsqu'il y a beaucoup de surplus et quand elles ont besoin d'argent. Les règles qui s'appliquent pour l'accès aux arbres fruitiers : la vente des fruits d'autrui est interdite alors que l'accès pour la consommation est libre. Les règles qui s'appliquent dans le village sont les mêmes que celles qui s'appliquent dans les champs.

Les fruits ont toujours été abondants, et beaucoup de fruits sont jetés tous les ans étant donné qu'il y en a plus que ce que les villageois peuvent consommer et/ou vendre. La seule période où les arbres n'ont pas beaucoup produit est celle des deux années qui ont suivi le cyclone Kamisy.

**Les autres arbres :** Comme les autres arbres sont utilisés pour la construction, les femmes leur accordent beaucoup d'importance, plus même qu'aux arbres fruitiers. Ces arbres se trouvent essentiellement dans le village, aux alentours du village, et dans la grande forêt (*alabe*). Les espèces qui se trouvent au village et dans les alentours du village sont : le *pamba*, le *kalabera*, le *ambilobe*, le *vonaramantsy*, le *baobao*, le raphia, et le *vondelaka*. Il n'y a pas de *satrana* à Antsatrana! . Le *pamba* a plusieurs fonctions : avec son tronc, les villageois fabriquent des pirogues ; avec ses graines ils rembourrent les matelas, et avec les branches, ils font du bois de chauffe. Le tronc du raphia peut aussi s'utiliser pour construire des pirogues ; ses graines se mangent, et son écorce peut se transformer en corde. Les branches raphias sont utilisées pour les murs et les cloisons ainsi que pour la toiture des cases. Les femmes n'ont pas pu citer toutes les espèces que l'on trouve en forêt.

C'est principalement à Bezavona (forêt d'Ambre) que les villageois prélèvent le bois de construction et ce sont les hommes qui y vont. Pour y accéder, la *sarety* va jusqu'à un certain point. Le terrain est trop accidenté et la route trop mauvaise pour aller chercher du bois seul à

Bezavona. En revanche, il existe un très bon sentier qui pénètre dans la forêt. Pour la construction, l'extraction de bois se fait en moyenne une fois par an.

Bien qu'il y ait une bonne quantité d'arbres du village jusqu'à la grande forêt, la distance entre le village et les points de la ressource est tout de même importante.

**Le bois de chauffe :** Le bois de chauffe est aussi important que l'eau car il sert à cuisiner. On le trouve facilement dans le village et dans ses alentours. Il n'est pas nécessaire d'aller loin pour les besoins quotidiens. Parfois il s'avère nécessaire de couper des arbres pour le bois de chauffe, mais cette pratique n'est pas courante car les arbres ont des propriétaires et qu'il existe donc des règles concernant leur accès. Les espèces utilisées pour le bois de chauffe sont : *kalabera*, *vonaramantsy*, *vondelaka*, et *pamba*. Ce sont les hommes qui vont chercher les grosses quantités de bois de chauffe. Ils vont dans la forêt en *sarety* et ramènent suffisamment de bois de chauffe pour en disposer pendant quelques temps.

Etant donné que c'est la seule source d'énergie, le bois chauffe s'utilise tous les jours. (Il faut noter qu'une femme a dit qu'une personne du village fait du charbon et qu'il s'approvisionne en bois dans la forêt. Le *gony* se vend à 1.000 Fmg). Le bois de chauffe est abondant et les femmes ne semblent pas souffrir d'une insuffisance de la ressource.

**La Faune et la Flore :** Ces ressources sont parmi celles que les femmes considèrent comme étant de moindre importance du fait de leurs utilisations plutôt limitées à la consommation. Or, comme ces ressources sont difficiles et dangereuses à extraire, les femmes ne les utilisent que rarement. Parmi la faune, elles identifient : des reptiles (serpents et crocodiles, les *tarondro*), des rongeurs (rats et souris), des mammifères (lémuriens, chauve-souris, hérissons et sangliers), des insectes (sauterelles), des oiseaux (*fody* et *domoina*), et les espèces halieutiques (anguilles et poissons). Parmi les espèces floristiques elles comptent les fleurs, les goyaviers, les *lamonty*, et les tamariniers.

L'extraction de la faune et de la flore se limite à la chasse occasionnelle (lémuriens et sangliers, surtout). Il fut un temps où la viande était un supplément alimentaire pendant la période de soudure. La chasse se fait en groupe d'hommes à l'aide de pièges et de sagaies. La chasse au hérisson se fait avec l'aide de chiens. La viande est partagée entre chasseurs et ramenée au village pour être consommée.

La faune et la flore sont abondantes dans les environs d'Antsatrana.

**Les Plantes Médicinales :** Les plantes médicinales sont une ressource importante car les médecins ne sont pas faciles d'accès. Nombreuses sont les plantes que les femmes utilisent. La plupart de ces plantes se trouvent autour ou dans le village même. Différentes parties des plantes sont utilisées pour différents maux. Pour la diarrhée, on utilise les feuilles de *margozy*, de goyaviers, et les noyaux (graines) de *katra* (surtout pour les enfants). Les feuilles de *kalabera* et d'Eucalyptus s'utilisent contre la fièvre ; les feuilles de *romba* contre la toux, pour les femmes en couche et pour les règles douloureuses (l'intérieur du tronc des manguiers peut aussi s'utiliser pour ces deux derniers problèmes). Contre les maux de dents, on utilise

les racines de manguier *manga gasy*. Enfin pour le mal d'oreilles (oreillons?), on utilise le *nendrinendry* du *manga gasy*.

**Le *bozaka*** : le *bozaka* est une ressource importante car elle sert pour la construction, pour fabriquer des balais, et pour le pâturage. En fait, sans le *bozaka*, il n'y aurait pas de zébus. Il n'y a qu'une espèce de *bozaka* et elle se trouve tout autour du village. Le *bozaka* n'a pas de propriétaire. Il y a plus de *bozaka* que d'arbres autour du village. La ressource est abondante.

**Les Pierres et Cailloux** : les pierres sont très importantes pour les femmes car les utilisations en sont multiples : pour se laver et pour la vaisselle et la lessive ; pour la construction des cases (base), pour les tombeaux, pour les jeux, pour chasser les moineaux, comme marches (à seuil des portes des cases), et enfin pour la réparation de la route. Ces ressources sont localisées principalement dans les bas fonds, près des rivières et sur le Mont Betsirebika. On utilise les pierres et cailloux tous les jours. C'est une ressource abondante.

## LES REGLES

Il existe des règles sur l'utilisation de la faune et de la flore. Certaines espèces ne peuvent s'extraire qu'à certains moments dans l'année. Il y a les règles des Eaux et Forêts, mais aussi des *fady*, surtout concernant les serpents (*ankomba*). Il est interdit de tuer les serpents, sauf si ceux-ci viennent manger la volaille dans le village. Ceux qui n'ont pas de *fady* ont tendance à ne pas respecter les règles des E&F.

Annexe 16

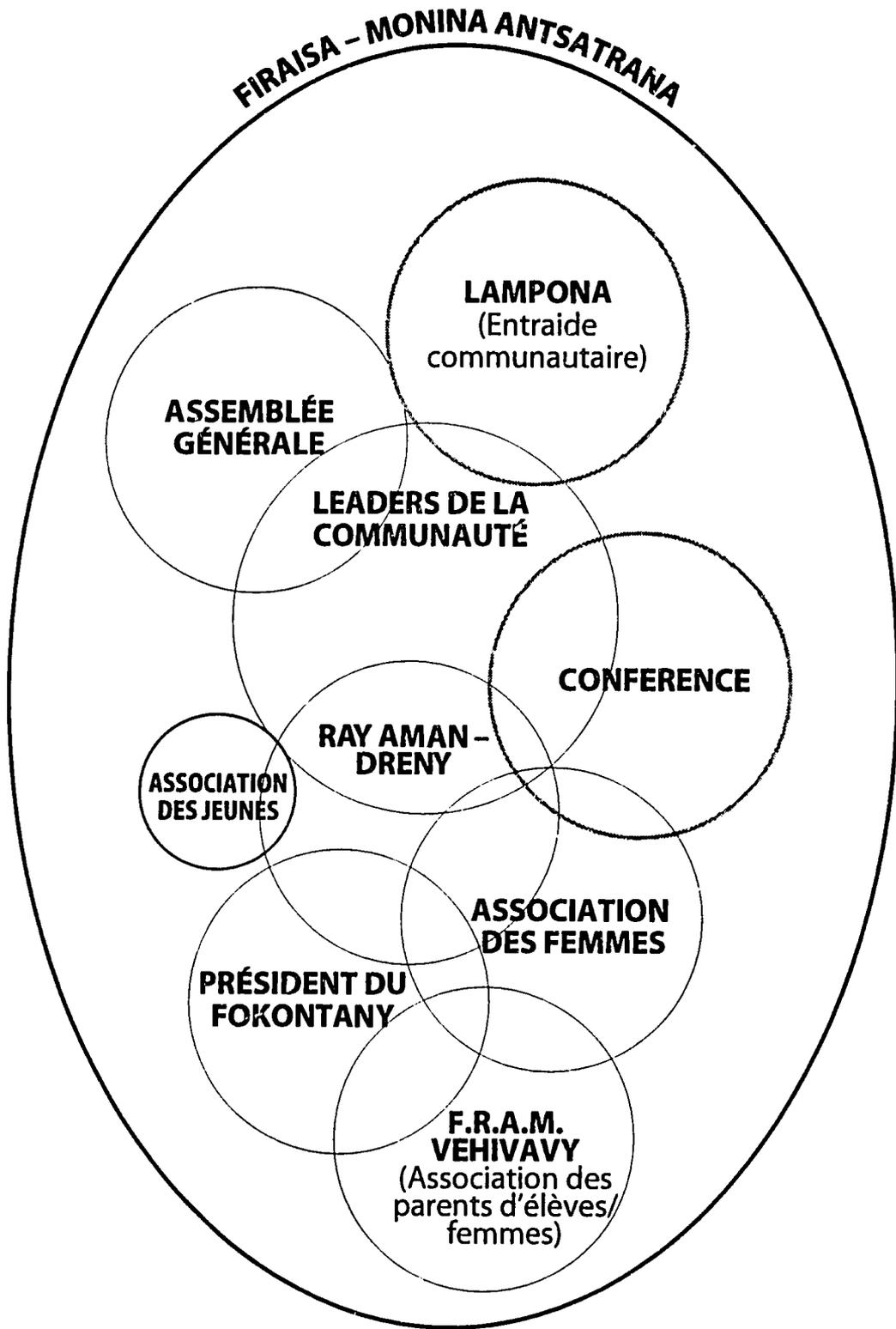
Tableau viii. Matrice des ressources - Anjavimihavana (12-09-93)

	Quantité		Fréquence d'Utilisation		Importance
Terre	••••	••••	••••	••	••••
	••••	••••	••••	••	••••
Eau	•••	••••	••••	••••	••••
			••••	••••	••••
Arbres	••••	••••	••••	••••	••••
	••••	••••	••••	••••	••••
Arbres Fruitiers	••••	••••	••••	••••	••••
	••••	••••	••••	••••	••••
Bois Mort	••••	••••	••••	••••	••••
	••••	••••	••••	••••	••••
Plantes Médicinales	••••	••••	••••	••••	••••
	••••	••••	••••	••••	••••
Savane	••••	••••	••••	••••	••••
	••••	••••	••••	••••	••••
Faune	••••	••••	••	••	••••
	••••	••••	••	••	••••
Pierres	••••	••••	••••	••••	••••
	••••	••••	••••	••••	••••

Quatre hommes et dix femmes étaient les informateurs.

BEST AVAILABLE COPY

# LES INSTITUTIONS D'ANTSATRANA



— PROCESSUS  
— ASSOCIATIONS/GROUPEMENTS

BEST AVAILABLE COPY

Fivoriambe-pokonolona

Tatitra : Fanapa-krentsu izahay fokonolona eto Anbātaranan'ny fahao  
 manoharina ny loetra eto An-tanana. ka izay azy no tapakay.

I Fananganan-dalana

1) Ny olona tsy mamony ny fahafaterana, eto an-tanana, raha tsy mivy an-  
 fananganan'ny dalana, vola sazy manefa honitra 10.000 Fmg (dix mille francs)  
 Avokana no fahin-pobana, ahena azy.

II 2) Ny olona tsy azo malo

Izany hve : - miady amin'ny faty.

- Joro
- Bal manefa vola 50.000 Fmg (cinquante mille francs)
- Manoharana malom-pokonolona manefa vola 10.000 Fmg (dix mille francs)
- tsy mamony fivoriambe-pokonolona tsy mivy antony manoharana manefa  
 vola 2500 Fmg
- tsy manao avan-pokonolona, tsy mivy antony manoharana manefa  
 vola 5000 Fmg.

3) Ny Olona tia Volana ka mampidy, manao loko aman-dainy azy.  
 manefa vola 15.000 Fmg.

4) Izay Maniasaha razana. dia naty omby iray manasa razana.

5. Manangana filoha izahay ka nito azy.

- \* Filohan'ny Ray aman-d'Reny Lahy : Torine sy Rakotondramaro I
  - \* Filohan'ny Ray aman-d'Reny Vavy : Bekamisy sy Mbotizara
  - \* Filohan'ny Tanora Lahy sy Vavy : Be Arthur sy Mahazovelô
- Ity Dina aty dia soniarinay Filoha rehetra nohon'ny faneken'ny  
 Be sy ny maro, Ary Avokana no delais hane fanina ny Sazy.  
 Le President C. L. S

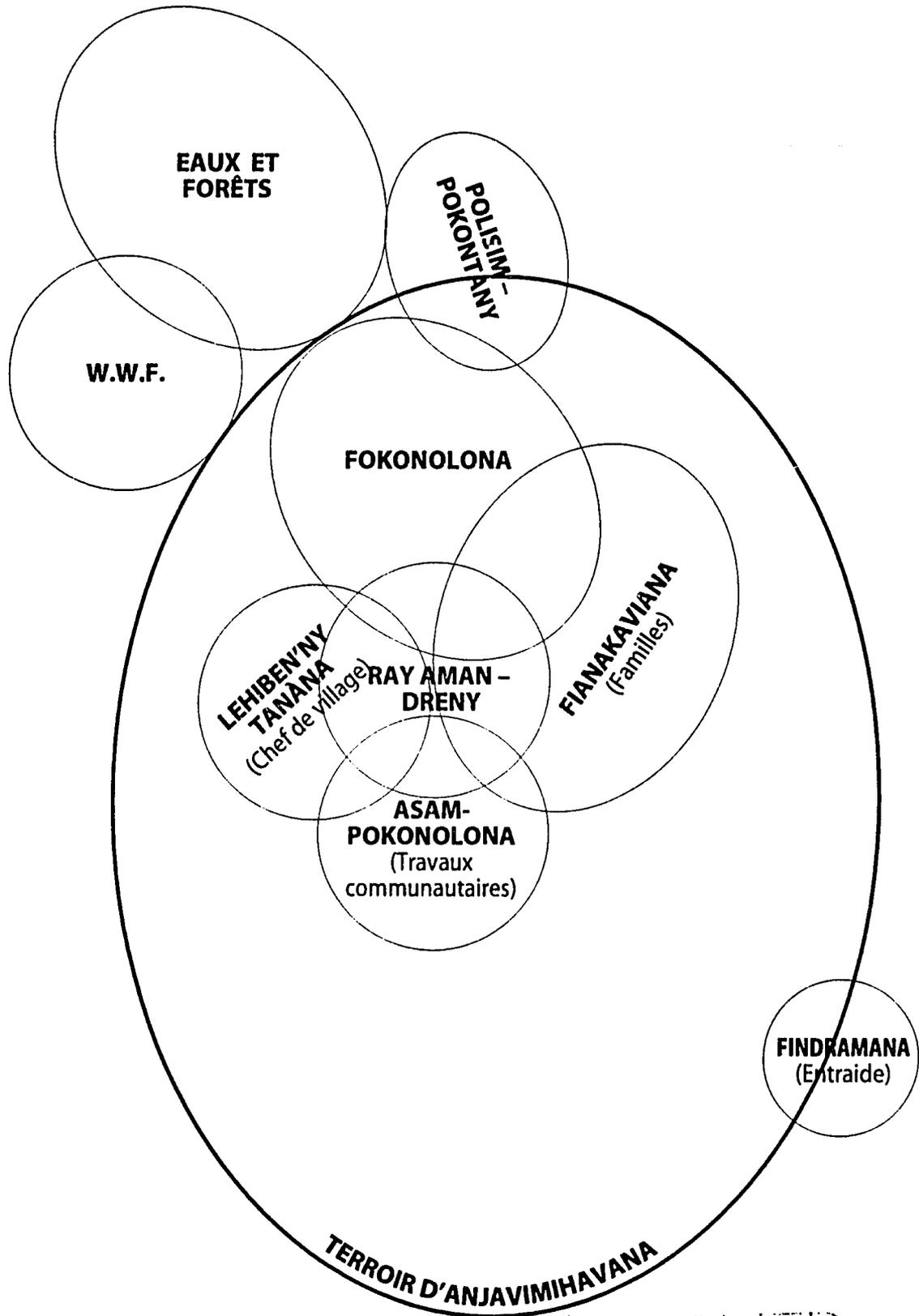
Torine Bekamisy Be Arthur



Rakotondramaro I Mbotizara Mahazovelô Tsavia. L. Amojint

BEST AVAILABLE COPY

# INSTITUTIONS ANJAVIMIHAVANA



BEST AVAILABLE COPY

28-08-93

## Annexe 20

**Tableau ix. Les institutions identifiées par les gens d'Anjavimihavana**

Institutions	Création	Constitution	Règles
Eaux & Forêts	Colonisation	Le suivi est la responsabilité des agents des E&F	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interdiction de couper ou abîmer les arbres;</li> <li>• Interdiction de faire des feux de brousse;</li> <li>• Interdiction de chasser les lémuriers.</li> </ul>
<i>Fokonolona</i>	Depuis toujours	Les notables du village	Désignation et nomination des chefs de travaux collectifs
La Famille	Depuis toujours	Chef de Famille (l'aîné)	<p style="text-align: center;"><b><i>Dina</i> familial:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Membres doivent s'unir dans le travail collectif et les décès;</li> <li>• personne assistée prend en charge la nourriture.</li> </ul>
Activités Communautaires	Depuis toujours	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chefs de village;</li> <li>• <i>Ray aman-dReny</i>;</li> <li>• Quartier Mobile;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En cas de catastrophe</li> <li>• En cas d'incendie le <i>fokonolona</i> doit venir en aide</li> </ul>
Chef du Village	Depuis longtemps	Désigné par le <i>fokonolona</i> et membre du <i>komitim-pokontany</i>	<i>Fokonolona</i> doit suivre ses ordres
<i>Ray aman-dReny</i>	Depuis toujours	Les aînés d'un groupe	Les moins jeunes leur doivent le respect absolu
WWF	1991	Agent de protection de la nature [APN]	Respecter la loi du Gouvernement: <ul style="list-style-type: none"> <li>• pas de défrichement;</li> <li>• pas de chasse aux lémuriers;</li> <li>• pas de brûlis en forêt.</li> </ul>
Aide Mutuelle	Environ 1930	Chef (l'assisté) -- propriétaire des travaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux travaux collectifs;</li> </ul>
Police Villageoise	1989	4 membres désignés par le <i>fokonolona</i> sur demande de l'Etat; formés par l'Etat.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règles de sécurité publique</li> </ul>

Les associations locales (dans le sens de groupements humains *non-traditionnels* formés autour d'intérêts communs) ne font pas partie des institutions communautaires. En réalité, il n'y en a pas à Anjavimihavana. Ceci étant, il existe des règles qui dictent le comportement et

BEST AVAILABLE COPY

les activités des uns et des autres. Pour la communauté, les institutions les plus importantes--c'est à dire celles qui ont le plus d'impact sur la façon dont les gens agissent--sont :

**L'Etat/Eaux et Forêts** : Les lois sont nombreuses, trop nombreuses pour être énumérées. Ce sont les règles régissant l'accès à la grande forêt qui ont cependant le plus de poids pour la communauté. Elles datent du temps de la colonisation et sont très spécifiques (extraction de bois, lémuriens, feux de brousse, etc). Les gens d'Anjavy ont toujours été sous la surveillance stricte des Gardes-Forêt, d'où l'importance qu'ils accordent à l'Etat en tant qu'institution. Aussi, disent-ils, sans la protection de la forêt par l'Etat, l'eau va finir par manquer et les gens vont en subir les conséquences.

**Le fokonolona** : L'ensemble de toutes les familles constituent le *fokonolona*. Les gens d'Anjavy lui accorde autant d'importance que l'Etat car, disent-ils, si le *fokonolona* n'était pas là pour l'exécuter, la loi n'aurait aucune importance. En fait, le *fokonolona* est capable de créer ses propres règles car sans règles les gens agissent comme des animaux: ils ne peuvent ni s'organiser, ni gérer leurs propres affaires. Il ne serait donc pas juste de dire que sans l'Etat il n'y aurait pas des règles. Le *fokonolona* d'Anjavy est une communauté à part entière, différent de celui d'Antsitrana, au sein du *fokontany* d'Anjavimihavana.

**La Famille (*fianakaviana*)** : La famille est l'institution la plus organisée et structurée. Par famille on entend les descendants d'un même ancêtre qui vivent dans le terroir villageois. Les membres d'une famille sont liés par le *fiavanana* et, pour certains, sans la famille, il ne serait pas possible de travailler et même de vivre. Ceux-ci ont plus de respect pour cette entité que pour le *fokonolona*. L'aîné de la famille est le chef de cette famille. S'il y a du travail en commun à effectuer (au moment des événements familiaux, tels que le *famadiana* ou les décès), c'est le chef de famille qui mobilise les membres, lesquels sont obligés de participer. D'après les gens d'Anjavy, la famille représente la base de la collectivité.

Les autres institutions de la communauté, celles dont l'importance est un peu moins marquée, sont:

**Le WWF** : Le WWF n'est autre qu'un projet, une compagnie américaine, qui renforce les lois sur le Parc National et la forêt. Ses agents d'exécution sont les APN, recrutés à Joffreville et Antsalaka. Le WWF a passé deux semaines avec la communauté d'Anjavy pour y recruter un APN mais n'y est pas parvenu. Le WWF travaille en étroite collaboration avec les Eaux et Forêts. Ces deux institutions sont en contact avec le *fokonolona*.

**Les Ray aman-dReny** : "*Ireo no ahaizanay masoandro*" (ce sont eux qui nous ont montré la lumière). Les RAD sont importants car ils sont respectables. Il est inconcevable de ne pas montrer son respect aux personnes âgées dans le village. Les RAD ne constituent pas une association ou un groupement. Ils forment en fait un groupe de consultation dans la prise de décisions et font passer les messages parmi les membres de la communauté. Ils interviennent également dans la résolution de conflits. Il existe une hiérarchie, selon l'âge, dans le groupe des *Ray aman-dReny*.

**Le Chef de Village (*Lehiben'ny Fokonolona*)** : Le Chef est une personne importante désignée par le *fokonolona* pour représenter la loi (communautaire) au sein de la communauté. C'est lui qui contrôle le comportement des uns et des autres en leur faisant respecter les règles. Comme tel, le Chef de village n'est pas un représentant de l'Etat. Il joue un rôle très important pour le travail de collectivité.

**Le Travail Communautaire (*Asam-Pokonolona*)** : Il s'agit d'un système d'entraide organisé autour de la réparation de la route, des décès, et des incendies. La participation n'est pas obligatoire.

En dernier lieu, par ordre décroissant d'importance, viennent:

**La Police Villageoise (*Polisim-Pokontany*)**: Créée en 1989 sur demande de l'Etat, la police villageoise est composée de quatre jeunes hommes d'Anjavy désignés par le *fokonolona* et formés par l'Etat à Mahavanona. Leur tâche principale est de maintenir l'ordre. Ils servent également de messagers au sein du *fokontany*. Il fut un temps où ces quatre jeunes surveillaient également les travaux de la collectivité. Cette institution est considérée comme étant importante, malgré le fait que cette police villageoise n'est plus très active depuis quelques temps. Cette inaction ne reflète pas l'ordre dans le village. C'est juste que le *fokonolona* ne les respecte pas vraiment, peut-être parce que certains affirment qu'ils n'ont jamais été présentés officiellement au reste de la communauté. Depuis que les gens d'Anjavy et Antsatrana ne s'entendent plus, la police villageoise n'agissent plus qu'à Anjavy même car les gens d'Antsatrana ont formé leur propre quartier mobile.

**Le Système d'Entraide (*Findramana*--ou demande d'assistance)** : C'est un groupe informel de gens volontaires qui s'entendent (amis ou famille) et s'aident pour les travaux des champs. D'après les gens d'Anjavy, ce type d'entraide ne pourrait se réaliser entre membres du *fokonolona* car les gens ne sont tenus par aucune règle de participer aux travaux.

## Annexe 21

**Tableau x. Matrice des conflits--communauté d'Anjavimihavana (11-09-93)**

AUTEURS OBJETS	Entre Individus	Entre Familles	Entre Communautés	Avec l'Etat
Terrains de Cultures	12*		8	
Canaux d'Irrigation	8		12	
Terrains de Pâturage				
Extraction d'Arbres			10	10
Terrains Domaniaux				
Terrains Communautaires	10		10	
Terrains Familiaux	12	8		
Terrains Individuels	20			
Cohésion Sociale		20		

\* répartition de vingt haricots entre objets de conflits (fréquence) pour chaque partie impliquée

La plupart des conflits sont résolus avec l'intervention de l'Etat. Les conflits tournant autour de l'irrigation sont aussi bien intra-communautaires (surtout avant que le canal ne soit construit) qu'inter-communautaires (surtout après construction des canaux lorsque les piétinements par les zébus posent problème [Andrafienvory]). Les plaintes sont très nombreuses.

Depuis que les communautés n'ont plus de responsable, les conflits ont augmenté. Cette période a commencé dans les années 1960. En ce qui concerne les conflits entre individus au sein de la communauté, c'est une question d'égoïsme et de mauvaise foi de la part des individus. Une autre raison, c'est l'insuffisance de l'eau (plus de demande que d'offre). La maîtrise technique est aussi précaire. La question de tenure pose un problème car c'est le premier venu qui exerce ses droits. Le *fokonolona* peut servir d'arbitre, mais le Gouvernement intervient le plus souvent lorsque les agents gouvernementaux y voient leur intérêt financier (pots de vin). La plupart du temps, les conflits se résolvent localement car les conseils orientent les gens. C'est aussi cher de faire intervenir l'Etat. Quelques commentaires concernant des ressources spécifiques méritent d'être mentionnés.

### *Terrains de pâturage*

Bezavona est le centre de pâturage pour le *fokonolona* d'Anjavimihavana. Les premières demandes ont été rejetées car c'était des terrains consacrés au pâturage. Ensuite le *fokonolona* a décidé de faire exception pour les individus en besoin. La condition était la construction d'enclos pour protéger leurs cultures. Il y a maintenant au moins 10 personnes qui cultivent dans la région. Il reste environ un tiers des surfaces originelles. Les éleveurs étaient majoritaires, donc ils faisaient les règles. Maintenant la situation est inversée.

### *Extraction d'arbres*

Toujours le Gouvernement. Le WWF et le Garde Forêt ne sont pas difficiles car les limites sont bien claires. Les règles sont également bien établies. Pour la forêt *fady*, il faut demander la permission et déclarer de combien on a besoin. Entre individus de différentes communautés, il y a des problèmes. Les gens d'Anjavy n'acceptent pas que les étrangers viennent se servir. Ceci est un phénomène relativement nouveau. Il y a de l'argent que le *fokontany* touche quand un permis de coupe est accordé. Le *fokontany* a été responsabilisé pour la protection de la forêt. Quand il y a délit, c'est le *fokonolona* tout entier qui paye: soit l'argent sort de la caisse commune, soit les individus doivent planter un certain nombre d'arbres (18 ans +, hommes et femmes). Dans ce cas, les semences sont fournies par le Gouvernement. Ce sont des *Eucalyptus* et cyprès qui ont été plantés en contre-partie de l'abattage d'arbres dans la forêt. Une des raisons avancées était la nécessité de contrôler l'érosion des sols. Tout le monde participe de peur d'avoir à faire à l'Etat. Comme les règles sont les mêmes pour tous, il y a un système efficace de contrôle. A Andrafienivory, c'est le *Bonaramantsina* qui est le plus convoité. A Anjavy, c'est toute la forêt qui est protégée. C'est clair que le Gouvernement fait marcher les gens.

	Terrains de Culture	Canaux d'Irrigation	Terrains de Pâturage	Abattage d'Arbres	Terrains Communautaires	Terrains Familiaux	Terrain Individuels
Terrains de Culture (TC)		TC	TC	TC	TC	TC	TC
Canaux d'Irrigation (CI)			-	AA	TCM	TF	-
Terrains de Pâturage (TP)				AA	TCM	TF	-
Abattage d'Arbres (AA)					TCM	TF	AA
Terrains Communautaires (TCM)						TF	TCM
Terrains Familiaux (TF)							TF
Terrains Individuels (TI)							

**TOTAUX:** Terrains de Culture: 6 (33,3%)  
 Terrains Familiaux: 5 (27,75%)  
 Terrains Communautaires: 4 (22,2 %)  
 Abattage d'Arbres: 3 (16,75%)

Annexe 22

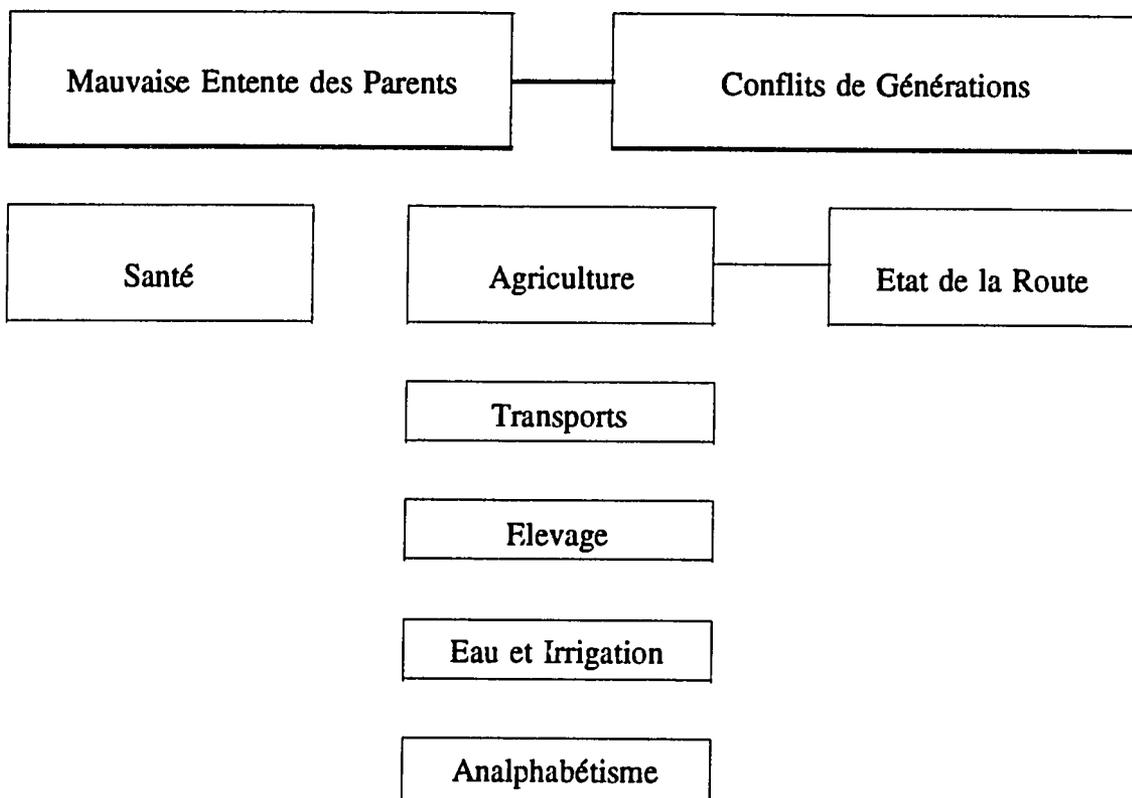
Tableau xi. Problèmes cités par la communauté d'Antsatrana

PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS DEJA TENTÉES	SOLUTIONS ENVISAGÉES
Désaccord des parents et aînés ( <i>Ray aman-dReny</i> ); cohésion sociale affaiblie.	Chacun protège l'intérêt de ses propres enfants au détriment, parfois, de la communauté	Les <i>Ray aman-dReny</i> se sont consultés	Nouvelle consultation des <i>Ray aman-dReny</i> ;  Etablissement de règles pour définir les interdits
Les <i>Ray aman-dReny</i> et les jeunes ne s'entendent pas (conflit de générations)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les jeunes d'aujourd'hui sont désobéissants et non respectueux ;</li> <li>• les <i>Ray aman-dReny</i> ne conseillent pas les jeunes ;</li> <li>• il n'y a pas d'échange d'idées entre générations</li> </ul>	Actions communautaires (décès ; travaux collectifs ; <i>joro</i> )	<p>Les enfants doivent écouter les aînés ;</p> <p>L'éducation des enfants et jeunes est le devoir de tous (communauté), et non des parents seuls ;</p> <p>Renforcer la cohabitation par le moyen d'un <i>dina</i> ;</p> <p>Les <i>Ray aman-dReny</i> ont pour rôle l'éducation et conseiller les jeunes ;</p> <p>Les dirigeants des jeunes doivent servir d'exemple pour les jeunes</p>
<p>Agriculture :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la production est insuffisante ;</li> <li>• l'évacuation des produits est difficile</li> </ul>	<p>pluviométrie insuffisante</p> <p>manque de matériel</p> <p>insuffisance et cherté du transport (frais des passagers)</p> <p>l'intervention des intermédiaires est néfaste au commerce équitable</p>	Vente de riz aux gens riches	<p>Recherche/Demande/Achat de matériel facile à trouver</p> <p>l'Etat doit donner des directives claires concernant les moyens de subsistance</p>

BEST AVAILABLE COPY

PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS DEJA TENTÉES	SOLUTIONS ENVISAGÉES
<p>Route et Transport</p> <p>↓</p> <p>Santé</p>	<p>mauvaise état de la route (Betsirebika empiré)</p> <p>Pas de transport</p>	<p>Utilisation de la main d'oeuvre locale pour la réparation des routes</p> <p>Aide financière du gouvernement mais les fonds ont disparu</p>	<p>Demande de matériel (<i>bulldozer</i> lors de la saison sèche pendant deux années consécutives)</p> <p>La communauté s'occupe du reste : collecte de fonds et accord communautaire</p> <p>Demande des services d'un médecin pour la prescription médicale</p>
Elevage	Abondance des maladies et manque de médicaments	-	<p>Demande des services d'un vétérinaire</p> <p>Demande de médicaments d'accès facile</p>
Eau et Canaux d'Irrigation	<p>Riv. <i>Sandrombato</i> est saturée</p> <p>Certains en ont beaucoup ; d'autres peu</p> <p>Trop d'égoïsme et pas d'entraide</p>	<p>Les paysans ont creusé les canaux très loin (Besokatra) ;</p> <p>Recherche de terres où l'eau existe pour pratiquer le métayage</p>	Consultation pour les canaux traversant les terres d'autrui
Analphabétisme	<p>L'instituteur cultive du riz au lieu d'enseigner</p> <p>Le contrôle ne se fait pas régulièrement du fait de l'accessibilité difficile des sites de brousse</p>	-	-

**CLASSEMENT DES PROBLEMES EFFECTUE PAR LA COMMUNAUTE  
D'ANTSATRANA**



## Annexe 23

**Tanleau xii. Problèmes cités par la communauté d'Anjavimihavana**

Problèmes	Causes	Solutions déjà tentées	Solutions envisagées
<p>Concernant les terrains appartenant à l'Etat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• certains individus empêchent les autres de cultiver</li> <li>• les lois appliquées ne sont pas claires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• jalousies (récoltes individuelles) ;</li> <li>• plaisir d'appliquer et de perpétuer le système de métayage (<i>tolo mizara</i>) ;</li> <li>• manque de revenus monétaires ;</li> <li>• corruption ;</li> <li>• détention de terres dont les impôts ne sont pas payés ;</li> <li>• la possession de terrains est-elle justifiée?</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• reconnaissance des terres et bornage ;</li> <li>• recours à l'Etat (Service des Domaines) ;</li> <li>• recours au <i>fokonolona</i> pour concertation ;</li> <li>• améliorer le coût de la vie ;</li> <li>• consulter les notables locaux (<i>Ray aman-dReny</i>).</li> </ul>
<p>Eau et pluie sont insuffisantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• rejet et non respect des <i>fady</i> et coutumes ancestrales ;</li> <li>• travaux effectués par les "compagnies" (projets) ;</li> <li>• changement de gouvernement ;</li> <li>• changements chez les êtres humains (comportement).</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• retour au respect des <i>fady</i> et coutumes ;</li> <li>• les compagnies devraient travailler uniquement pendant la saison sèche et cesser les travaux en saison des pluies ;</li> <li>• renforcer la loi , càd             <ul style="list-style-type: none"> <li>-- la réglementation étatique et</li> <li>-- le <i>dinam-pokonolona</i></li> </ul> </li> <li>• le suivi doit commencer au niveau du <i>fokontany</i></li> </ul>

<p>Moyens de production (zébus, charrues, charrettes) insuffisants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• cherté de la vie : alors que les produits agricoles se vendent peu cher, le coût des zébus est élevé ;</li> <li>• les moyens de production sont rares et chers.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• don de tracteurs par l'Etat suivi de la</li> <li>• formation d'une coopérative villageoise ;</li> <li>• mise en place d'une <i>opération charrue</i> : prix moins élevés ;</li> <li>• fabrication locales d'outils de production.</li> </ul>
<p>Santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• il n'y a pas de médecin ;</li> <li>• cherté et insuffisance des médicaments.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• utilisation de plantes médicinales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• construction d'un poste/centre sanitaire ;</li> <li>• médecin et infirmier.</li> </ul>
<p>Education</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• il n'y a pas d'école à cause de la passivité de la population ;</li> <li>• les écoles environnantes sont trop éloignées.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• construction d'une école;</li> <li>• la communauté doit réagir.</li> </ul>